

ETUDE 1

PROJET IESS - ETUDE 1 -

DIAGNOSTIC DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES GOUVERNORATS D'INTERVENTION DU PROJET IESS !

JENDOUBA, KASSERINE, MAHDIA, SIDI BOUZID

Dans le cadre du projet
IESS «initiatives d'Emploi en Economie Sociale et Solidaire» ENPI/2014/344-995



Les analyses, les opinions et les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et des partenaires du consortium du projet IESS et ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques de l'Union Européenne et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

*Collecte des données et élaboration des analyses : Equipe du projet IESS et ATIP
« Association Tunisienne pour l'Insertion Professionnelle » de Sidi Bouzid*

Encadrement, lecture et enrichissements : Alessia Tibollo, Sarra El Idrissi et Dalia Mabrouk

Contribution dans la collecte et analyse des données:

SRC – Succes Road Consulting

ODNO- Office de Développement du Nord-Ouest – DDR Jendouba

ODCO- Office de Développement du Centre-Ouest – DDR Kasserine et Sidi Bouzid

CGDR – Commissariat Général du Développement Régional- DDR Mahdia

ANETI – Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant

Avec le soutien de



TABLE DES MATIÈRES

Index

Remerciements

Avant propos

Partie I : l'économie sociale et solidaire en Tunisie: de l'existant au potentiel

I. Méthodologie.....	6
II. Introduction à l'économie sociale et solidaire en Tunisie	7
III. Les entités de l'ESS Tunisienne : Typologie & caractéristiques	16
IV. Diagnostic des entités de l'ESS	27
V. Analyse SWOT des entités d'ESS pour les 4 régions d'intervention d'IESS	32

Partie II : Les besoins sociaux

I. Méthodologie	43
II. Analyse des besoins sociaux par gouvernorat	45

Partie III : Les filières en ESS : entre l'existant et le potentiel

I. Méthodologie	72
II. Les critères de sélection des filières porteuses pour l'ESS	73
III. Analyse des filières par gouvernorat	73

Partie VI : Organisations d'appui & projets de coopération internationale

I. Méthodologie.....	114
II. Contexte général : appui à la création d'entreprise dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.	115
III. Classification des organisations d'appui selon la nature des services fournis	117
IV. Inventaire des organisations d'appui : cartographie des acteurs ..	117
V. Analyse SWOT des organisations d'appui dans les 4 gouvernorats.....	118
VI. Analyse des dynamiques multi-acteurs	122
VII. Projets de coopération internationale.....	124
Conclusion.....	131

Annexes

INDEX:

AID : Association Appui aux Initiatives de Développement
ALD Regueb : Association Liberté et Développement Regueb
AMDT : Association Méditerranéenne pour le Développement de la Tunisie
ANETI : *Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant*
APDES : Association de Planification du Développement et Equilibre Social
APIA : Agence de promotion de l'investissement agricole
APII: Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
ATFD : L'association Tunisienne des Femmes Démocrates
ATIP : Association Tunisienne pour l'insertion Professionnelle
ATUPEE : Association Tunisienne Pour l'Entrepreneuriat et l'Essaimage
BETI : Bureau d'emploi et Travail Indépendant
BNA : Banque Nationale Agricole
CGDR : Commissariat Général du Développement Régional
COSPE : Coopération pour le développement des pays émergents
CPT : Comité de pilotage territorial
CRDA : Commissariat régional de développement agricole
CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
DDR : les Directions de Développement Régional
EE : Espace à entreprendre
ES : Entrepreneuriat Social
ESS : Economie Sociale et Solidaire
GDA : Groupement de développement agricole
IESMED : Innovation et Economie Sociale en Méditerranée
LTDH : Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme
MDICI: Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale
MEFP: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OA : Organisation d'Appui
OEP : Office de l'Elevage et du Pâturage
PASC : Programme d'Appui à la Société Civile
PLATESS : Plateforme Tunisienne d'Economie Sociale et Solidaire
PMI : Programme de modernisation industrielle
PMN : Programme de Mise à Niveau de l'Industrie
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
RESSK : Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire de Kasserine
RIPESS :Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire
RTES :Réseau Tunisien de l'Economie Sociale
SCV : Stage Civile Volontaire
SIVP: Stage d'Initiation à la Vie Professionnelle
SMSA : Société Mutuelle de Services Agricoles
TCSE : Tunisian Center for Social Entrepreneurship
UDC : Union des Diplômés Chômeurs
UNAM : Union Nationale des Mutuelles Tunisiennes
UNFT : Union Nationale des Femmes Tunisiennes
UTSS : Union Tunisienne de Solidarité Sociale

REMERCIEMENT

L'équipe du projet IESS ! et l'association ATIP remercient :

- ❖ les partenaires IESS !

chef-de-file: COSPE (Italie)

codemandeurs: IESMED (Espagne), CRESS PACA (France), TCSE (Tunisie), ODCO(Tunisie)

associés: ODNO(Tunisie), CGDR(Tunisie), ANETI (Tunisie), ABCDE(Tunisie), REMESS (Maroc), ICOSI (France), CoopMed (France), ICNS (Italie), Microfinanza (Italie), Coeptis (France)

- ❖ les membres des CPT et Espaces de concertation IESS ! dans chaque Gouvernorat (Jendouba, Kasserine, Mahdia et Sidi Bouzid)

AVANT-PROPOS

Cette étude s'inscrit dans le cadre du programme IESS ! « Initiatives d'emploi en économie sociale et solidaire en Tunisie ». Propulsé par un consortium de structures méditerranéennes de la société civile mais aussi publiques et privées, IESS a pour esprit de favoriser la création d'emplois décents et durables en Tunisie à travers l'Économie Sociale et Solidaire dans les gouvernorats de Kasserine, Jendouba, Sidi Bouzid et Mahdia.

L'économie sociale et solidaire (ESS) favorise des initiatives collectives et de démocratie participative. Impliquant associations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales, groupements économiques, producteurs/trices, entrepreneurs/euses, institutions locales, elle est à ce jour un vecteur primordial de développement local. L'ESS offre l'alternative d'une économie locale, collective, responsable et citoyenne, respectueuse des personnes et des ressources, créant de la valeur économique et sociale sur les territoires. Elle offre ainsi une réponse aux défis de création d'emploi et de cohésion sociale.

- IESS veut raviver l'esprit entrepreneurial et l'auto-organisation chez les jeunes et les femmes au chômage ou actifs dans l'informel, susciter leur intérêt pour l'innovation socio-économique et favoriser la création de projets d'ESS durables valorisant les marchés locaux, les richesses du territoire et facilitant la création de services de proximité répondants aux besoins des régions de Kasserine, Jendouba, Sidi Bouzid et Mahdia.
- IESS vise la mise en place d'un écosystème d'accompagnement et de financement régional favorable au développement de cette ESS. Pour cela le projet mobilise des ressources et des expertises afin de renforcer les services existants de formation à la création d'entreprise, d'accompagnement et d'incubation et d'intermédiation financière pour mettre à disposition des entrepreneurs de l'ESS, sur leurs territoires, des services adaptés.

Les quatre gouvernorats objet de cette étude et de l'intervention d'IESS connaissent les indicateurs de développement les plus faibles du pays, cela est en particulier le cas de Kasserine, Jendouba et Sidi Bouzid. Mahdia, tout en étant un gouvernorat côtier, présente aussi bien des faibles indicateurs de développement, ayant plus de 80% de son territoire classé comme zone rural, pourtant similaire en termes de besoins et défis aux régions de l'intérieur du Pays. Ces 4 gouvernorats présentent une multitude de problématiques socio-économiques : des taux de chômage élevés, une forte exclusion socio-économique des populations les plus vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, ainsi qu'une stigmatisation accrue pour certaines régions d'intérieur, telles que

Kasserine et Sidi Bouzid, représentées comme des régions délaissées, arbitrants l'extrémisme et le terrorisme. Aujourd'hui, ces gouvernorats créent le champ d'une expérience innovante. Avec l'ambition de casser cette image stéréotypée, cette étude vise à donner un aperçu non seulement des problématiques propres à chaque gouvernorat, mais à mettre en valeur les richesses, les opportunités, les filières potentielles, les synergies possibles entre IESS et d'autres actions en cours dans les 4 régions. Le projet IESS cherche à réanimer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et les femmes chômeurs/euses ainsi que ceux qui agissent dans l'informel. C'est dans le but de susciter leur intérêt pour l'innovation socio-économique afin de favoriser le développement durable de projets d'ESS valorisant ainsi les marchés locaux, les richesses et les ressources du territoire.

Cette étude a ainsi pour objectif d'identifier et d'analyser l'écosystème existant et le potentiel autour de l'ESS dans ces quatre régions. Dans un premier temps, ce travail propose une analyse spécifique des entités de l'ESS dans leur pluralité. Elle fournit également une lecture des contextes socio-économiques des quatre régions ainsi qu'une analyse des besoins sociaux qui font l'objet d'un véritable diagnostic des territoires. L'étude présente aussi une cartographie des filières d'opportunité pour l'ESS, et propose, enfin, une présentation des différents OAs susceptibles de constituer un levier pour le développement d'une ESS « saine et endogène » à l'échelle des 4 territoires.

En conséquence, cette étude cherche à être un document de référence pour l'ensemble des activités du projet IESS et elle a comme ambition d'alimenter la réflexion et le débat actuel en Tunisie sur l'institutionnalisation et la préparation d'une loi autour de l'ESS.

Cette étude a été élaborée par l'équipe du projet IESS en collaboration avec l'association ATIP « Association Tunisienne pour l'Insertion Professionnelle » de Sidi Bouzid. Ainsi que la contribution de plusieurs acteurs, notamment le bureau d'étude SRC « Success Road Consulting » ainsi que les partenaires du consortium IESS, en particulier le chef-de-file COSPE, les codemandeurs IESMED, TCSE, CRESS PACA et ODCO et les autres institutions tunisiennes associées au projet, à savoir l'ODNO, le CGDR et l'ANETI à travers ses Espaces Entreprendre et Bureaux d'Emploi.

PARTIE I : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN TUNISIE: DE L'EXISTANT AU POTENTIEL

I. Méthodologie

Dans les 4 gouvernorats d'intervention du projet, l'identification des entités de l'ESS en Tunisie a été le fruit d'un long processus qui a duré plusieurs mois dans le cadre du programme IESS. L'équipe de projet a identifié différents types de structures et d'organisations qui peuvent être considérées comme des entités existantes ou d'autres potentielles de l'ESS. Cette identification, basée soit sur leur forme organisationnelle, soit sur la nature de leurs activités, fait suite à une série de rencontres sous formes d'ateliers, de focus groupe et de forums. Ces rencontres ont été considérées comme un véritable espace de débat et d'échange, un rendez-vous régulier pour sensibiliser autour de l'ESS. Lors de cet échange, des réflexions de groupe ont été menées sur : l'emplacement de cette économie dans les territoires ciblés, le rôle des organisations concernées, comment celles-ci peuvent aboutir à une définition de l'ESS propre à eux. Par ailleurs, ces rencontres ont été une occasion pour découvrir les différents enjeux propres aux différentes organisations impliquées, actives dans des contextes locaux complexes.

A partir de la réalité constatée sur les territoires et de nombreuses lectures du contexte socio-économique émergées pendant les rencontres dans le cadre du projet IESS, nous avons adopté la réflexion que l'ESS tunisienne peut être cheminée dans un cadre vaste, en identifiant plusieurs entités locales qui peuvent être considérées comme des structures de l'ESS ou ayant le potentiel de le devenir. Ces structures peuvent être classées en quatre types:

- Associations et Réseaux œuvrant dans l'ESS
- Les SMSA « Sociétés Mutuelles de Services Agricoles et potentiellement les GDA « Groupements de Développement Agricole et de Pêche »
- Les groupements informels et dans une certaine mesure les GIE « Groupements d'intérêts Économiques »
- Les mutuelles de santé et de l'enseignement

Le projet a élaboré des grilles de travail interne qui permet d'évaluer les différentes entités de l'ESS sur chaque territoire et d'identifier leurs points forts et leurs besoins en termes de renforcement. En outre, nous avons opté pour une évaluation de ces entités en tenant compte d'une lecture interne à ces structures mais aussi externe relative à l'environnement où elles évoluent.

II. Introduction à l'économie sociale et solidaire en Tunisie

Dans le cadre du projet IESS, la définition du RIPESS a été retenue comme un point de référence «*L'économie sociale et solidaire est basée sur des valeurs humaines et des principes de solidarité qui préconisent la reconnaissance de l'autre comme fondement de l'action humaine et source de la rénovation de la politique, l'économie et la société. Il s'agit d'une économie locale, collective, responsable et citoyenne, respectueuse des personnes et des ressources, plurielle et solidaire, créant de la valeur économique et sociale sur les territoires*». ¹

A plusieurs reprises et dans de nombreuses rencontres dans le cadre du projet, le débat a tourné autour de quand et comment situer l'émergence de l'ESS en Tunisie. Est elle un concept nouveau, est elle ancrée sur des pratiques ancestrales propres au Pays ?

Certes, l'économie sociale et solidaire possède en Tunisie une histoire beaucoup plus ancienne, souvent cantonnée dans une approche statutaire, cette économie a des racines profondes dans une région où les pratiques préexistent au cadre réglementaire. En effet, la Tunisie demeure un pays où la culture de solidarité, d'entraide et de travail collectif a toujours fait partie des traditions et des pratiques des populations locales. Fortement inspirée de la culture amazighe et de l'Islam, religion majoritaire dans le pays et des différents empires qui ont succédé sur ce territoire, le peuple Tunisien a réussi à préserver une culture diverse valorisant son héritage et son patrimoine cosmopolite. Cette tradition de travail collectif et mutualisation se retrouve dans des pratiques ancestrales telles que la *Twiza* ou la *Farga*.

La **Twiza**² consiste en un travail collectif non rémunéré et peut être considérée comme une véritable illustration d'une approche solidaire ancrée dans la culture maghrébine qu'on retrouve encore dans plusieurs régions de la Tunisie. Jusqu'à aujourd'hui, elle représente le mode de fonctionnement de plusieurs groupements informel, fondé sur le sens de l'éthique, la concertation, la cohésion sociale et l'esprit de solidarité. En effet, les pratiques de la Twiza individuelle et collective semblent une forme de résistance à l'évolution précipitée de nos sociétés dites modernes. A cet effet, que ce soit dans les Ksours et dans les oasis du sud Tunisien, ou dans les quartiers populaires des grandes villes, la pratique d'entraide a été toujours une activité vitale et fondamentale pour les

¹ Charte de RIPESS: http://www.ripess.org/wp-content/uploads/2013/06/DOC3_global_vision_RIPESS_Chart_FR.pdf

²<http://www.parole-sans-frontiere.org/spip.php?article108>

personnes qui ont choisi ou qui sont amenées à vivre ou à travailler en collectivité. Quelle que soit la forme qu'elle prend, elle reste une réponse à une nécessité et/ou à un besoin social. Pour en revenir sur l'étymologie du terme, *Twiza* ou *Twizi* est dérivé de la racine berbère *wiz* ou *Iwaz* qui signifie 'aider', mais également le col d'une montagne d'accès difficile et périlleux. Elle est souvent présentée comme « *une corvée volontaire* » qui impose aux membres d'un groupe d'une communauté, à s'entraider dans certaines occasions, comme la cueillette des olives et des dattes, le dépiquage, la moisson, la construction d'une maison ou l'entretien des lieux de culte, la tutelle et la protection de l'environnement, etc. On distingue de ce fait deux formes de *Twiza* :

- **La *Twiza* d'intérêt collectif** : Elle est considérée comme une entreprise en fonction des travaux d'intérêt commun à toute la communauté. Généralement, c'est lors des réunions publiques ou au lieu du culte que la décision est prise. Les personnes impliquées se mettent d'accord sur l'objet, la durée ainsi que la finalité du travail requis. Chacun doit respecter l'accord établi au préalable.
- **La *Twiza* d'intérêt individuel** : L'individu ou la famille qui souhaite faire une *Twiza* prévient les membres de la communauté chez eux ou dans les endroits publics (jour de souk, place ou mosquée). Cette *Twiza* volontaire au service d'un particulier n'implique pas une participation obligatoire.

Dans ce sens, on peut aussi citer la **Farga**, pratique solidaire encore appliquée en Tunisie en particulier dans le Sud-Ouest du pays (Gafsa, Tozeur, Kébili, Tataouine). Elle consiste à ce que l'individu appartenant à une tribu, en cas de besoin, et en particulier en cas de difficulté financière pour cause majeure ait la possibilité de faire appel aux membres de la tribu, pour lancer une collecte de fonds afin d'aider la personne dans le besoin. La somme collectée n'est pas assujettie à un remboursement de la part de la personne. Cependant, l'individu en question a l'obligation morale de contribuer à la prochaine Farga. Jusqu'à aujourd'hui, ce système ancestral de financement solidaire a permis de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des tribus et des communautés du sud.

Ce que l'on peut retenir de ces pratiques comme principe fondamental est qu'elles rejoignent naturellement les fondements et les principes d'actions de l'ESS : l'utilité sociale, la reconnaissance et le respect de l'autre, la satisfaction dans la solidarité, la dimension de concertation et de prise de décision collective faisant référence à un mode de gouvernance démocratique basé sur l'égalité des voix de tous.

Au delà de ces pratiques ancestrales enracinées dans la société tunisienne, il est difficile de définir des entités d'ESS en Tunisie, étant donné que le terme était jusqu'à présent peu utilisé, alors qu'on parle beaucoup de société civile, de tissu associatif et de développement local. A travers sa vision stratégique, le projet IESS a espéré travailler sur l'identification et le diagnostic des entités existantes en économie sociale et solidaire et le renforcement de leurs capacités. Par le biais des différentes activités et surtout les cycles de sensibilisation, le projet a identifié une pluralité de structures et d'initiatives locales œuvrant dans ce sens. L'abstraction est faite des quelques organisations structurées sous forme d'associations, de GDA et de SMSA. La Tunisie est envahie par un large spectre du secteur informel qui constitue à ce jour-là plus de 40 % de l'économie nationale. En effet, ce secteur concerne une part extrêmement importante de la population, mettant ainsi en avant des pratiques solidaires bien ancrées sur le territoire. Il est le principal pourvoyeur d'emplois et permet de générer un minimum de revenu et de richesse et de fournir les principales opportunités d'insertion à une population très jeune malgré la précarité des emplois créés.

L'émergence de l'ESS sous une forme structurée et organisée, notamment pour sa **composante associative, mutualiste et coopérative** est relativement récente en Tunisie, les premières mutuelles et coopératives datant des années 50-60.³ Il est toutefois important d'identifier ces associations, mutuelles et coopératives qui puissent être réellement considérées en tant qu'entités de l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire des structures conscientes de leur rôle en tant qu'acteur clé de cette économie et respectueuses des principaux fondements de l'ESS. Dans ce sens, le seul statut juridique ne peut garantir à une association, une mutuelle ou une coopérative, d'être considérée comme une entité de l'ESS, les pratiques doivent être l'élément concluant. En effet, l'atout majeur de ces structures devrait résider dans leur proximité des populations locales, leurs modalités de prise de décision participative et leur connaissance des besoins au sein des territoires.

Cependant, une analyse des différents statuts juridiques rentrant potentiellement dans le cadre de l'ESS est nécessaire.

³ Décret sur les sociétés mutualistes : JORT 18 février 1954.

• **Le cadre légal et les différents types d'entités d'ESS existantes et potentielles :**

Le cadre légal des différentes entités d'ESS existantes et potentielles :

Entités	Référence juridique	Mission
Associations	<ul style="list-style-type: none"> - Le décret-loi n°88 du 24 septembre 2011 relatif aux associations - La loi de finance complémentaire de 2015 les articles 20 et suivant (les associations ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés) 	<p>Toute activité à but non lucratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La promotion de la citoyenneté ▪ Le développement économique (régional, local, au profit des femmes, des handicapés et des couches défavorisées en général...) ▪ Le sport ▪ Le développement socioculturel. ▪ La démocratie participative, bonne gouvernance. ▪ Droits socio-économiques ▪ Droits civiles et politiques.
Groupements de développement agricole et de la pêche (GDAP)	<ul style="list-style-type: none"> - Loi -99-43 du 10 mai 1999 telle que modifiée par la loi 2004-24 du 15 mars 2004. - Décret 99-1819 du 23 août 1999 portant statuts type de groupements de 	<p>Selon L'article 4 nouveau de la loi 2004-24 :</p> <p>La protection des ressources naturelles, la rationalisation de leur utilisation et leur sauvegarde.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipement de leurs périmètres d'intervention en équipement et infrastructures de base agricoles et rurales.

	<p>développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche tel que modifié par le décret 2001-3006 du 31 décembre 2001 et 2005-978 du 24 mars 2005.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La participation à l'encadrement de leur adhérents et leur orientation vers les techniques agricoles et de pêche les plus fiables pour augmenter la productivité de leurs exploitations agricoles et leurs activités de pêche et d'aquaculture et l'intérêt collectif de leurs adhérents, vers le développement des systèmes de parcours et des techniques d'élevage. - L'aide des organismes concernés à l'apurement des situations agraires. - L'établissement de relations de coopération et d'échange des expériences dans le domaine de l'agriculture et de la pêche avec les autres organismes agricoles locaux et étrangers. - L'accomplissement, d'une manière générale, de toute mission visant l'appui des secteurs de l'agriculture et de la pêche.
<p>Sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Loi 2005-94 DU 18/10/2005 - Statuts types objet du décret 2007-1391 du 11 juin 2007 	<p>Fournir des services à leurs adhérents pour mettre à niveau les productions agricoles et améliorer la gestion de la production.</p> <p>Elle a pour objet de fournir les services nécessaires à l'activité de ses adhérents par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'achat au profit de ses adhérents des matières premières et des intrants nécessaires à l'agriculture et à la pêche. ▪ La conservation, la transformation, le stockage, le conditionnement, le transport et la vente des produits agricoles et des produits de la pêche et de l'aquaculture provenant de

		<p>l'activité de ses adhérents dans le cadre des activités de la société mutuelle et dans les limites des besoins effectifs de ses adhérents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'acquisition du matériel agricole, des outils et des équipements nécessaires à la pêche et à l'aquaculture et sa gestion optimum compte tenu des outils appartenant aux adhérents. ▪ Le stockage et la vente des carburants au profit des adhérents. ▪ L'encadrement et la vulgarisation au profit de ses adhérents. <p>En outre la société mutuelle peut accomplir toutes activités ayant pour objet la promotion des adhérents.</p>
<p>Groupements d'intérêt économique (GIE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Code des Sociétés Commercial - Livre Cinq - Des Fusions, Scissions, Transformation et Groupements de Sociétés 	<p>Faciliter ou développer l'activité économique de ses membres, améliorer ou accroître les résultats de cette activité. L'activité du groupement doit se rattacher à l'activité économique de ses membres et ne peut avoir qu'un caractère auxiliaire par rapport à celle-ci</p>
<p>Coopératives</p>	<p>Cadre non existant</p>	<p>Anciennement connues sous l'appellation des Unités coopératives de production. On fait référence aujourd'hui au SMSA comme les nouvelles coopératives.</p>

• Des politiques publiques favorisant l'évolution de l'ESS

Afin de mieux comprendre les enjeux que revêt l'ESS sur le territoire tunisien, il est aussi important de connaître l'ensemble des acteurs locaux impliqués et investis dans cette dynamique. Aujourd'hui, le champ de l'ESS connaît l'apport d'une pluralité d'acteurs, d'institutions ministérielles, des organisations de la société civile et des syndicats.

Cependant, l'ESS en Tunisie à ce jour-là ne fait pas véritablement l'objet d'une politique publique structurée. Il n'existe aucune institution publique qui régit le secteur de l'ESS à proprement dit ou du moins ce champ.

Une pluralité d'acteurs interagit ce qui sous-entend à priori une panoplie différentes de visions et d'approches. Du côté des institutions, on se focalisera sur les institutions ministérielles ayant porté jusqu'à présent un intérêt pour le développement de l'ESS à savoir le MEFP et le MDICI.

En fait, le MEFP est chargé d'élaborer des politiques publiques sur l'emploi et tout ce qui a attiré à la formation professionnelle. Ce ministère a été chargé de l'élaboration du projet de loi sur les entreprises solidaires. Il est impliqué directement et à travers l'ANETI ainsi que ses instances au niveau régional à savoir les Espaces Entreprendre ainsi que les bureaux d'emplois dans plusieurs projets de coopération internationale en tant que partenaires locaux. Par ailleurs, c'est le cas du projet IEES, où les EE au niveau des régions constituent le noyau dur des comités de pilotage territoriaux comme instances de gouvernance au niveau des gouvernorats. Au niveau régional, le travail auprès de cette institution s'explique comme un rôle d'accompagnement puisque ces espaces jouent le rôle de formes potentielles d'entreprenariats.

Le MDICI se charge de la planification stratégique. Cette planification est assurée à travers ses offices de développement ainsi que le CGDR⁴ représenté à l'échelle des gouvernorats par les DDR. L'ensemble de ces instances est chargé de concevoir, d'élaborer et d'exécuter les plans et les programmes de développement. Ils veillent également à l'harmonisation des plans et des programmes de développement dans les zones, ils élaborent en parallèle des plans et des programmes d'actions complémentaires afin de promouvoir les zones qui souffrent des problématiques et des difficultés spécifiques liées au développement. A ce jour, les DDR avec l'appui des directions centrales ont élaboré le nouveau plan quinquennal de développement pour la période « 2016-2020 », où l'économie sociale et solidaire figure comme un nouvel axe de

⁴ <http://www.cgdr.nat.tn/fr/index.php?rub=253&srub=283>

développement à côté du secteur public et du secteur privé. L'ESS est considérée comme un troisième secteur ayant pour vocation de promouvoir le développement des territoires.


Dans ce sens, le ministère avec l'assistance technique du PNUD dans le cadre du projet « *Croissance Inclusive et Développement Humain Durable* », travaille sur l'élaboration d'une étude stratégique sur l'ESS en Tunisie qui servira à appuyer la mise en œuvre du plan quinquennal et à conforter les orientations préétablies. En parallèle à ce processus, une commission de travail sur l'ESS s'est constituée durant le mois d'Octobre 2015, cette initiative a été lancée par le MDICI, elle a impliqué plusieurs acteurs institutionnels, ministériels, privés, syndicaux et associatifs.

En outre, au-delà de ces deux initiatives, le gouvernement tunisien a adopté depuis le début des années 2000 une stratégie visant la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat afin de développer l'économie tunisienne et de lutter contre le chômage et la pauvreté.

Par conséquent, l'État a investi dans une politique entrepreneuriale qui vise la création de nouvelles entreprises. Selon une série d'études sur la question, un accord a souligné que les grandes politiques publiques menées par le gouvernement tunisien mettent comme une priorité nationale avec une portée stratégique « l'entrepreneuriat », la création et le développement de nouvelles entreprises.

En effet, le gouvernement a lancé plusieurs programmes comme : le Programme de Mise à Niveau de l'Industrie (PMN), le Programme de modernisation industrielle (PMI) qui compte trois composantes, l'encadrement, la qualité et le soutien au développement des affaires. Bien que les politiques gouvernementales tentent de mettre en œuvre des prêts afin d'encourager l'esprit d'entrepreneuriat, on constate que les cadres réglementaires, principalement fiscales et administratifs, constituent une entrave aux opérations des entreprises nouvellement créées et retardent leur développement. Le desserrage de ce contrôle permettra une marge de manœuvre gouvernementale plus large, et permettrait sur le moyen et le long terme d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Une attention particulière est accordée par les organisations internationales tout comme les acteurs locaux sur la nécessité de tracer un cadre juridique approprié à l'ESS et plusieurs organisations œuvrent dans ce sens. L'ensemble des acteurs agissant sur le territoire s'accorde qu'un cadre légal est indispensable pour que l'ESS puisse jouer son rôle. Actuellement, la réglementation, malgré son importance, prend le dessus



sur les pratiques, et pour cause, la diversité restreinte des statuts juridiques que dispose la Tunisie à savoir l'absence d'un cadre légal adéquat qui renforce cette disposition.

Depuis Septembre 2015, l'UGTT a enclenché un processus législatif autour de l'ESS. Le syndicat a travaillé sur l'élaboration d'une proposition de loi cadre qui tente de réguler ce secteur et qui a été finalement soumis au gouvernement en mai 2016. La loi traite plusieurs axes élémentaires à savoir le cadre juridique, la question de l'accompagnement de l'ESS et enfin la dimension de financement qui demeure le grand obstacle au développement de l'ESS.

L'ensemble de ces initiatives mériterait bien évidemment d'être boosté en tenant en compte de l'urgence de la situation actuelle à savoir l'inadéquation du cadre juridique avec les réalités économiques et sociales du pays, les difficultés que connaissent plusieurs entités et groupements en raison de l'absence de cadre légal et donc de statut juridique convenable aux initiatives de l'ESS. Cette conjoncture rend l'activité économique contraignante pour les citoyens qui souhaitent s'inscrire dans une voie alternative, d'où le choix de plusieurs groupements de maintenir leurs activités dans un cadre informel, ou de se restreindre à un cadre associative qui ne répond pas aux nécessités de la lucrativité.

Des nombreux débats et initiatives publiques se organisent dans le Pays, en ayant comme sujet majeur l'ESS, cependant ces initiatives publiques sont souvent porteuses d'une vision « pragmatique et institutionnelle » de l'ESS, propulsée par la majorité des acteurs locaux, en particulier institutionnels et étatiques, comme un tiers secteur à finalité sociale, comme une réponse au chômage et un levier pour la création d'emploi.

Une vision plus « politique et militante » d'une ESS qui se veut alternative aux règles du marché dominantes, promotrices de pratiques résilientes visant à remettre en discussion le modèle de développement libériste et mondialiste est plus difficile à retrouver comme discours *mainstream* et elle est propre seulement à un cercle restreint d'acteurs locaux, associations, mutuelles, groupements et individus. Ces acteurs de base de l'ESS, actifs en particulier dans la capitale et dans certaines régions de l'intérieur, insistent sur l'importance des pratiques saines qui doivent être à la base de l'ESS comme la gouvernance démocratique, le partage égalitaire et le réinvestissement des richesses créées, la finalité sociale et/ou environnementale.

L'élaboration d'une vision de l'ESS propre à la Tunisie et aux acteurs de base de cette économie est un processus en cours, avec tous les enjeux que cela engendre comme parfois des avancées pour revenir au point de

départ quelques temps après, souvent sous l'influence des acteurs et bailleurs de fonds internationaux. Cette économie en Tunisie doit encore trouver sa propre voie la plus authentique, capable de préserver et valoriser l'originalité du contexte Tunisien et de préserver son autonomie par rapport tant à la sphère publique qu'au secteur privé à l'échelle nationale et internationale.

III. Les entités de l'ESS Tunisienne : typologie & caractéristiques

Cette partie est dédiée à la présentation des caractéristiques des différentes entités qui peuvent être considéré comme des entités de l'ESS tunisienne.

a. Les associations:

Ce secteur est caractérisé par un boom associatif avec plus de 9.500 associations en 2010 selon le centre IFEDA⁵ évoluant à presque 14.800 en 2012 et à plus de 18.000, selon les dernières statistiques de Mars 2015.⁶ L'élan révolutionnaire a donné place à un éclatement associatif qui s'explique d'ailleurs par la facilitation des procédures de création de ces structures. Le passage de la tutelle du ministère de l'intérieur au premier ministère explique notamment l'engouement ainsi que l'adhésion des citoyens au travail associatif, devenu à ce stade plus accessible au citoyen Tunisien. A ce jour, la Tunisie compte plus de 18.000 associations dont plus de 7% sont étrangères. Une dynamique civile est en cours de consolidation. Cependant, on note un décalage flagrant s'agissant du nombre officiel d'associations publiées au journal officiel de la république (JORT) et le nombre d'associations véritablement actives sur les territoires. De plus, une répartition disparate des associations entre les régions de l'intérieur et les régions côtières ainsi qu'entre les délégations d'un même gouvernorat.

Le processus révolutionnaire qu'a connu la Tunisie a permis une législation favorable au développement quantitatif de cette dynamique associative. Cependant, il est important d'analyser la situation de ce secteur aujourd'hui. Nous portons donc une première analyse sur le modèle économique des associations, majoritairement dépendant, soit des bailleurs de fonds internationaux ou des projets de coopération

⁵ Centre IFEDA 'information formation études documentation sur les associations' créée en 2000 en vertu du décret n° 2000-688. Il assure le rôle d'observatoire de l'activité associative, de collecte de données, d'informations et des publications. <http://www.ifeda.org.tn/fr/presentation/ifeda/statistiques>


⁶ Evolution similaire au boom associatif qu'a connu le pays vers la fin des années 80 et qui a pris fin en 1992.

internationale soit des subventions accordées par l'Etat généralement qui est d'une marge très faible. A ce stade, on note l'insuffisance des mécanismes de financements publics au profit du tissu associatif, à l'exception de certaines associations comme l'UTSS et l'UNFT des structures associatives historiquement positionnées du côté du régime. D'autre part, suite à l'installation de plus de 80 organisations non gouvernementales internationales en Tunisie depuis 2011, une nouvelle dynamique de projets de coopération internationale a émergé dans toutes les régions de la Tunisie. Ces projets, à la recherche de partenariats locaux constituent jusqu'à présent l'outil principal de financement des organisations locales. Il en résulte que ce cadre d'action collective qu'offre la coopération internationale en Tunisie affaiblit toute dimension de travail volontaire et bénévole. Une nouvelle réalité s'impose qui est le travail salarié dans l'associatif. On est dans une logique de professionnalisation de l'action associative Tunisienne. Par ailleurs, l'ensemble des programmes d'appui à la Tunisie par exemple le PASC (financé par l'Union Européenne) renforce davantage le rapport de dépendance de ce secteur face à ses différents programmes.

Cette dimension de dépendance économique requiert un débat de fond sur les alternatives possibles afin que les associations puissent agir à la construction d'un modèle économique qui leurs sont propres, leur permettant d'assurer leur pérennité mais aussi de concrétiser leur indépendance vis-à-vis de tous projets ou politiques externes.

En ce qui concerne la dimension sociale, il est important de citer et de valoriser le travail de certaines associations notamment dans les régions intérieures. Ce travail marqué essentiellement par un ancrage territorial et une approche qui s'inscrit dans la proximité visent à soutenir les communautés locales et les appuient dans la quête de solutions concrètes aux diverses problématiques sociales, économiques et environnementales. Avant 2011, plusieurs associations tunisiennes ont joué un rôle d'avant-garde dans le soutien des luttes des communautés locales. A ce niveau, on peut citer la ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) qui a joué un grand rôle dans la résistance au régime Ben Ali, une résistance qui se traduit dans la promotion de la culture de défense des droits humains. On peut nommer également l'union des diplômés chômeurs (UDC) en matière de défense des droits socio-économiques et du droit d'accès au travail. L'ATFD dans tout ce qui a trait à l'approche genre et la défense des droits des femmes.

En Tunisie, le soulèvement de 2011 a illustré d'une façon flagrante les inégalités sociales et les disparités régionales qui caractérisent le modèle



de développement de ce pays promu par les anciens régimes pendant longtemps. Le relèvement de ces défis nécessite l'apport de réponses innovantes qui peuvent émaner des organisations et des entités réellement porteuses des principes et pratiques de l'économie sociale et solidaire. Cependant, le potentiel du secteur associatif en matière de création d'emploi et d'insertion professionnelle demeure assez faible comparé au potentiel détenu en matière de développement social. Certains dispositifs mis en place essentiellement par le MEFP pour le soutien des associations visent à renforcer la création de l'emploi dans ce secteur. A titre d'exemple, on peut citer les programmes de primes d'encouragement à l'emploi et le programme de SCV, des programmes d'encouragement qui ont pour but l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle à partir du secteur associatif. Il s'agit d'un contrat de 12 mois où le contracté effectue un stage au sein d'une association. Il est amené à participer et contribuer à l'organisation des activités, afin d'acquérir de nouvelles compétences, et en contrepartie, il reçoit une prime de 200 Dinars mensuellement (ce qui équivaut à moins que 100 Euros par mois). Ces programmes lancés par l'état tunisien ont contribué à aggraver la situation du secteur associatif tunisien alors que la finalité était d'apaiser les tensions sociales. On assiste depuis à la création de plusieurs associations visant uniquement à bénéficier de ces primes. L'octroi des primes généralement assuré par les associations elles-mêmes suscite un bon nombre d'interrogations. Selon les dires, cet octroi se fait soit sur la base de critères d'appartenance familiale soit sur la base d'affiliation politique. Des cas plus extrêmes figurent où l'octroi est conditionné par le versement d'un montant mensuel de 40 dinars de la part de la personne contractée. C'est dans ce contexte que plusieurs jeunes ont rejoint le monde associatif juste pour bénéficier d'une prime de subsistance. Ces pratiques ont également contribué à générer une frustration globale chez les jeunes en les éloignant de plus en plus des cercles associatifs.

En termes de gouvernance, on assiste à des dépassements au niveau des principes d'action du travail associatif. Il se manifeste dans plusieurs associations tournant autour de la figure du président en excluant ainsi toute approche de travail collectif. Par ailleurs, d'un point de vue légal, la tenue des assemblées générales au sein des associations est très rarement respectée, ainsi que la publication des rapports financiers et des rapports d'activités annuels. L'ensemble de ces éléments nous invite à s'interroger sur la pertinence de ces pratiques, leur rapport à la culture associationniste mais aussi avec les principes de l'ESS. Alors, dans quelle

mesure peut-on considérer l'association tunisienne comme une entité de l'ESS ?

b. Les groupements de développement agricole (GDA):

Créés suite à la loi cadre de 1999, les GDA sont des entités associatives à but non lucratif œuvrant dans le domaine agricole. Ces groupements se chargent de la gestion des ressources naturelles, plus spécifiquement les ressources hydriques. On distingue les GDA œuvrant dans le domaine d'accès à l'eau potable, et les GDA des périmètres d'irrigation. Généralement les GDA sont installés dans les zones rurales. La Tunisie comptait plus de 2742 groupements de développement agricole en 2011. La vocation de ces GDA est jugée très importante en ce qu'elles apportent comme réponse aux besoins vitaux des populations en milieu rural.

La dimension économique des GDA réside essentiellement dans l'appui au développement économique des petits et moyens agriculteurs leur assurant l'accès aux ressources en eau à des prix raisonnables et l'exécution des travaux agricoles. Les GDA assurent également plusieurs services, ils fournissent les équipements nécessaires dans leurs périmètres d'intervention afin d'augmenter la productivité des exploitations agricoles.

D'autre part, les GDA assument la protection des ressources naturelles ainsi que la rationalisation de leurs usages. Ils apportent un appui aux instances concernées à l'apurement des situations agraires, au développement des systèmes de parcours et des techniques d'élevage. Ils assurent une mission sociale en apportant un encadrement spécifique à leurs adhérents en les orientant vers des techniques de production plus durable. Ces groupements assurent un rôle particulier pour des agriculteurs surtout dans les régions intérieures souffrant d'une infinité de problèmes concernant la capacité de production, l'infrastructure et l'inaccessibilité des ressources.

Généralement considérés comme un outil de propagande de l'ancien régime politique, les GDA présentent plusieurs problématiques en matière de gouvernance interne. Les conseils d'administration sont souvent soumis lors de leur constitution à des considérations d'appartenance familiale et politique. Certains GDA présentent également plusieurs soucis de transparence en termes de gestion des bénéfices réalisés. Cette situation est due essentiellement à tout un héritage lié à l'ancien régime politique qui a manipulé ces structures, mais aussi à l'absence des dispositifs de formation et d'accompagnement adéquats pour le développement de ces groupements. Il conduit à demander le rôle des

institutions publiques chargées d'assurer le rôle d'accompagnement de ces structures, en particulier les commissariats de développement agricole ainsi que les agences de développement agricole liées au ministère d'agriculture.

c. Les sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA) :

Les SMSA sont en majorité installées dans les régions côtières. Elles ont été créées suite à la loi du 18 Octobre 2005 visant la restructuration des organisations professionnelles agricoles. Elles ont pour mission de fournir des services aux adhérents « agriculteurs » pour mettre à niveau les productions agricoles et améliorer la gestion de la production. Elles sont amenées à fournir par exemple l'achat des matières premières, intrants, collecte, transformation et commercialisation.

Les SMSA sont fondées selon plusieurs principes à savoir la libre adhésion à la société, une gouvernance démocratique basée sur le principe qu'« un homme est une voix » contrairement aux autres sociétés avec l'intérêt limité sur le capital et enfin la répartition annuelle des excédents de gestion sur l'ensemble des adhérents selon leur chiffre d'affaires avec la société mutuelle.

Ci-dessous, un tableau développé dans le cadre des activités du projet, analysant la SMSA en tant qu'entité de l'ESS selon trois dimensions distinctes :

Dimensions	Caractéristiques
Economique	Développement de la situation économique des petits et moyens agriculteurs en leur fournissant des services à des prix raisonnables
Sociale	Amélioration du niveau de vie des petits et moyens agriculteurs adhérents en leur permettant une meilleure intégration socio-économique.
	Développement et renforcement des compétences des agriculteurs à travers les formations offertes par les SMSA
Solidaire /Gouvernance interne	Mutualisation des efforts et partage des risques dans l'acquisition des matériaux, la certification, appui financier...)
	Entités sous-tutelle de plusieurs ministères de compétences, ministère de l'intérieur, ministère des finances, et le ministère de l'agriculture.

Tableau 1: Les SMSA et les trois dimensions d'ESS

En matière de gouvernance interne, les ministères de tutelle exercent une forme de contrôle, le ministère de l'intérieur pour l'acquisition des autorisations d'achats des intrants, qui sont accordés par le gouverneur qui représente à l'échelle régionale l'autorité publique. La présence du gouverneur ou d'un de ces représentants est également obligatoire pour la tenue de l'assemblée générale, elle constitue une forme de tutorat sur ces structures. La SMSA se doit donc d'en informer le gouvernorat en temps convenu selon le règlement intérieur qui régit les SMSA. Le ministère des Finances se charge de son côté du contrôle des comptes à travers les directions d'impôts. En fait, la SMSA a l'obligation de faire appel à un expert-comptable lorsque son chiffre d'affaires dépasse les 100.000 TND.

Les SMSA se répartissent en deux types : les sociétés mutuelles centrales et celles de base. La SMSA de base offre une ou plusieurs activités qui ne dépassent pas son périmètre d'intervention. Elle regroupe les adhérents dont les exploitations ne dépassent pas les frontières administratives du gouvernorat avec la possibilité de s'étendre sur un gouvernorat juxtaposé sans couvrir tout le territoire tunisien. A ce jour, la Tunisie compte plus que 165 SMSA de base. D'autre côté, la SMSA centrale, appelée auparavant coopérative centrale agricole, assure une seule prestation sur tout le territoire tunisien. Elle est chargée de fournir une prestation à caractère communautaire. Elle est constituée de SMSA de base. De ce spectre, les adhérents à ce type de société ont des exploitations réparties sur deux gouvernorats ou plus pouvant être non adjacents. Le nombre total de SMSA centrales est de pratiquement douze. La figure suivante présente l'organigramme de la société mutuelle de services agricoles.

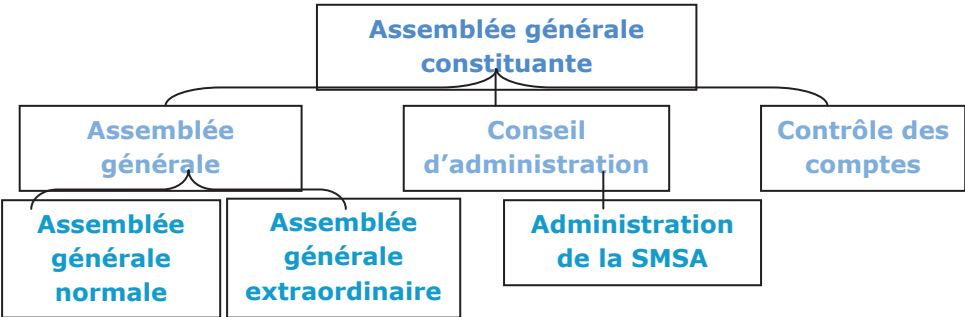



Figure: Organigramme de la SMSA

Dans l'histoire contemporaine de la Tunisie, les SMSA demeurent une expérience intéressante à laquelle il est important de s'attarder. Compte tenu de la particularité de ces structures et de l'ambiguïté suscitée autour



de leur fonctionnement, on a jugé qu'il est pertinent de s'intéresser à ces organisations. De fait, l'équipe de projet a été amenée à travailler directement avec ces entités, notamment dans le cadre du cycle de sensibilisation à l'ESS. L'équipe du projet a eu l'opportunité de découvrir des structures auxquelles on se réfère comme étant les débris de la « coopérative » classique ou des UCP « Unités Coopératives de Production » créés lors des années 60.

En effet, le projet IESS a travaillé principalement sur la sensibilisation de ces sociétés à l'importance des structures coopératives et mutualistes dans la promotion d'une économie solidaire, une économie qui veut un véritable vecteur de développement de leur territoire.

Par ailleurs, suite au cycle de sensibilisation qui a eu lieu entre Mars et Avril 2015, le projet IESS a organisé un forum du 23-24 Mai 2015. Ce forum a rassemblé les SMSA des quatre gouvernorats d'intervention du projet dans une logique d'initiation à une dynamique de réseautage entre les différentes SMSA représentées. En fait, plusieurs thématiques et aspects relatifs au mode de gouvernance des SMSA ont été traités ainsi que le rôle effectif qu'elles doivent jouer et assumer pour les agriculteurs, leurs relations avec les institutions publiques entre autres les CRDA et les différents obstacles d'ordre juridique, administratif et financier qu'entravent le fonctionnement de ces structures. Lors de cette rencontre, l'ensemble des acteurs présents : organisations professionnelles, organisations de la société civile et acteurs publics ont dressé un état des lieux véritable de ses structures enclavées souvent dans leur sphère marchande.

Afin de comprendre les problématiques actuelles que rencontrent les SMSA, il est nécessaire de revenir plus loin sur l'historique de l'expérience de coopérative tunisienne qui date des années soixante. Comment cette expérience impacte jusqu'à aujourd'hui la mémoire populaire collective tunisienne, démontrant que le défi primordial est d'entamer un processus de réconciliation avec cet historique. Comment le statut actuel des SMSA est le produit décousu d'une série de politiques visant à limiter le domaine d'activité qu'a joué auparavant les coopératives ouvrières de production. Ce statut contraint l'action collective sur les notions d'engagement et d'investissement des agriculteurs à ces sociétés.

Quels sont les enjeux actuels des sociétés mutuelles ? Le rôle pilote qu'elles peuvent jouer en tant que structure de l'économie sociale dans le développement des territoires en valorisant les ressources et les richesses du terroir.

L'expérience inspirante des pays de l'Amérique Latine et du Maroc comme référence en matière de réforme agraire et de collectivisation des terres agricoles est souvent présentée comme une plateforme d'échange et d'apprentissage encourageant pour la Tunisie. La diversité de ces expériences contribue à sensibiliser ces structures au potentiel de leur encadrement dans l'ESS puisqu'il présente une arme de double effet qui garantit leur adhésion dans la société civile et leur participation citoyenne. Le débat a émergé l'importance du rôle que le mouvement syndicaliste doit jouer dans la construction de l'ESS en Tunisie surtout dans le plaidoyer pour la réforme des SMSA.

Par ailleurs, la situation des SMSA met l'accent sur les inégalités régionales et les différentes disparités au sein du territoire tunisien, due particulièrement à la priorisation de certaines régions du Sahel au détriment des régions de l'intérieur. L'insuffisance des avantages fiscaux pour les SMSA et le manque de subventions favorisent le développement d'un secteur qui retarde son évolution. On soulève en conséquence une problématique essentielle : comment arriver à réaliser du profit et à générer du lien social dans un environnement défavorable qui ne permet pas d'en générer ?

Pour répondre à cette question, on rappelle la prépondérance de deux cultures : la culture de la consommation et la culture de la privatisation qui se propagent dans la société actuelle. En fait, il ne s'agit pas d'une question d'orientation politique mais plutôt d'une question de changement du système et d'orientations stratégiques.

- **Analyse du cadre juridique :**

Toujours dans le cadre du forum autour des SMSA, une lecture du statut juridique actuel a été faite par l'ensemble des acteurs dans le cadre d'ateliers organisés spécialement pour ce but. L'objectif a été de traiter en profondeur le champ d'intervention des sociétés mutuelles et de voir dans quelle mesure, le statut juridique actuel, appuie ou entrave l'activité de ces structures ?

Quel potentiel y a-t-il pour élargir le champ d'intervention de ces structures à des sociétés mutuelles de production agricole avec une réelle mutualisation des moyens de production ? Dans quelle mesure le statut juridique des SMSA peut-il garantir une réelle flexibilité de leur action ? Enfin, comment assurer aux coopératives tunisiennes une véritable maîtrise de la chaîne de production ?

Les recommandations tirées des travaux des ateliers s'articulent sur la nécessité de réformer la loi relative aux SMSA. Une réforme qui clarifierait

et définirait la nature des rôles des différentes autorités de tutelle et qui permettrait une meilleure identification des critères d'éligibilité aux conseils d'administration de ces SMSA. Une proposition a été émise sur la nécessité d'instaurer un système salarial qui garantirait aux travailleurs un niveau de vie décent. Plusieurs recommandations et revendications dans la déclaration de Mahdia⁷ qui est un document faisant un mémorandum de plaidoyer pour les SMSA. On retrouve cette déclaration en annexe 1

▪ **Quelles pratiques internes ? Pour une gestion administrative et financière et transparente ?**

Sortant des questions d'ordre juridique, le forum a traité également la dimension des pratiques. Comment les SMSA peuvent témoigner à travers leurs pratiques d'une gouvernance démocratique participative et d'une gestion administrative et financière transparente. Un atelier a été mené à ce sujet avec les principes de base de l'ESS comme un premier rappel, suivi des principes de base à respecter par les organisations professionnelles comme répertoriés par le ministère de l'agriculture :

- Adhésion volontaire
- Pouvoir démocratique exercé par les membres
- Autonomie et indépendance
- Education, formation et information
- Coopération entre les coopératives
- Engagement envers la communauté

Les travaux de ces ateliers ont débouché sur une série de recommandations qui souligne la nécessité de la mise en place des programmes de formation et d'accompagnement basés sur les besoins réels des SMSA. En fait, ces programmes doivent être orientés vers une gestion démocratique moderne et efficiente, tout en valorisant le secteur de la formation professionnelle qui peut apporter une énorme valeur ajoutée dans ce domaine. En outre, ces recommandations ont insisté sur la sensibilisation comme étant un axe primordial pour valoriser les pratiques de l'ESS. Les cycles de sensibilisation, de formation et d'accompagnement réguliers au profit des gestionnaires des SMSA en particulier celles en cours de constitution, permettrait aux sociétés mutuelles de s'insérer dans une logique de professionnalisation des compétences.

Dans ce sens, l'ensemble des travaux ont mis le point sur le rôle primordial que doit jouer la société civile, notamment les associations de développement et celles œuvrant à promouvoir la gouvernance démocratique dans la sensibilisation des conseils d'administration des

⁷Déclaration de Mahdia suite au forum des SMSA organisé le 23-24 Mai 2015 en Tunisie dans le cadre des activités du projet IESS (Annexe I).

SMSA à la nécessité d'aborder des modalités de prise de décision qui soient plus démocratiques et participatives.

▪ **Quel rôle des autres acteurs dans le développement des SMSA et à terme dans le développement local des territoires ?**

Au sujet du rôle des acteurs, les sociétés mutuelles connaissent l'intervention de plusieurs acteurs. Parmi ces acteurs, on note le ministère de l'agriculture représenté par les CRDA et une représentation des structures de financement en particulier la BNA qui est en voie de privatisation depuis 2012 (date de recapitalisation des banques publiques dont la BNA).

On a examiné précédemment le rôle joué (un rôle qu'il est nécessaire de revoir) par les différents ministères de tutelle. Concernant la BNA qui est un acteur principal du financement des sociétés mutuelles et des organisations agricoles, elle dispose d'un ensemble de mécanismes financiers mis à disposition des agriculteurs mais qui présentent cependant plusieurs limites. L'activité de la banque suscite plusieurs ambiguïtés, elle ne finance depuis 2014 que 17% de projets agricoles dont la majorité est portée par les grands agriculteurs et exploitants. C'est un paradoxe frappant sachant qu'à la base, la BNA est une banque destinée à renforcer l'investissement public dans le secteur agricole.

Pour ces raisons, une réforme qui implique une orientation et restructuration de la BNA est remontée comme revendication majeure réitérant son caractère public. D'autre part, le forum a insisté sur l'annulation de la dette des petits agriculteurs pour dynamiser le secteur et renforcer l'adhésion des agriculteurs au sein des sociétés mutuelles. Le forum qui a connu la présence de plusieurs représentants de la société civile a souligné un établissement important de partenariats locaux entre les sociétés mutuelles, vecteur économique et les associations de développement, un partenariat privé -associatif qui considère comme priorité un renforcement mutuel de capacités.

d. Les groupements informels : entités potentielles de l'ESS

Ces groupements informels sont majoritairement concentrés dans les zones rurales ou dans le milieu périurbain et dans les régions de l'intérieur. Cette forme organisationnelle reste la plus simple pour les personnes qui souhaitent développer une activité génératrice de revenus. Le secteur informel représente actuellement plus que 40% de l'économie nationale Tunisienne. Cependant, le processus d'évaluation et l'analyse de

ces groupements s'avère très complexe puisqu'il est difficile de mesurer l'impact social ou de s'assurer de la bonne gouvernance de ses structures informelles. Les processus de prise de décision au sein de ces groupements suivent des logiques variant entre concertations, consensus et rapports de domination parfois qui est très difficile à cerner.

Les groupements sont constitués de groupes exclus des circuits économiques classiques, ayant comme caractéristique commune de vivre dans des conditions assez précaires. L'objectif de se regrouper dénote pour la majorité d'une opportunité de s'auto-employer. Leurs activités sont majoritairement reliées à un savoir-faire local, ou à la valorisation des ressources et des produits du terroir. Les groupements informels les plus actifs en Tunisie se concentrent principalement dans le commerce, l'artisanat, l'agriculture et dans la gastronomie traditionnelle.

Sur le plan économique, ces groupements informels présentent un potentiel fort d'employabilité. Ils absorbent une grande majorité de la population exclue du marché d'emploi. Une dimension sociale, très importante pour la valorisation du savoir-faire local, s'ajoute à cette dimension économique. Ces groupements malgré leur caractère « illégal » assurent la continuité de pratiques solidaires locales. L'adhésion à ces groupements dénote d'un acte résistant à un système caractérisé par une marginalisation accrue.

Actuellement, les groupements informels en Tunisie présentent un potentiel important en tant qu'entités potentielles de l'ESS. Ils présentent un potentiel important pour la valorisation de tout un patrimoine culturel basé sur des principes de solidarité et de travail collectif.

e. Les entreprises solidaires : un nouveau statut en création

Le projet de loi portant sur les entreprises solidaires est considéré comme étant la première tentative législative dans le cadre de l'ESS en Tunisie. Le décret ministériel a été déclaré en Octobre 2012. Durant cette période, tout un débat a été lancé sur la situation des diplômés chômeurs et des couches sociales défavorisées. L'enjeu du débat a été d'amener l'Etat à faire face à ses responsabilités en matière d'appui à ces catégories sociales.

Le projet de loi toujours en cours d'élaboration par le MEFP consiste à la création d'entreprises par trois associés à contribution égale. D'un point de vue juridique, ces entreprises sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL), mais qui peuvent bénéficier d'un financement avec des taux d'intérêt relativement bas. Il s'agit ainsi d'une alternative de la part

du ministère de l'emploi permettant la lutte contre le chômage auprès des diplômés.

La logique de ce projet de loi s'inscrit dans le cadre du renforcement des dispositifs de création d'emplois en faveur des diplômés chômeurs. Ces entreprises telles que présentées par le ministère auront pour vocation d'impulser des dynamiques de développement local afin d'apporter des réponses concrètes et spécifiques aux problématiques de chaque territoire. Le financement prévu pour ces entreprises est d'environ 50 milles de dinars tunisiens, gérés directement par la BTS avec un plafond de financement de 100 000 dinars tunisiens par entreprise.

Ce projet, étant donné son impact en matière de création d'emplois en faveur des diplômés chômeurs et la dimension solidaire peu claire qu'il met en avant, éveille des questions en rapport avec l'ESS, dans quelle mesure ces entreprises s'approprient-ils des pratiques de l'ESS au-delà du statut juridique ? Des questions se posent également quant à la limitation de l'accès à ce financement réservé exclusivement aux diplômés chômeurs.

IV. Diagnostic des entités de l'ESS

Ce diagnostic a été élaboré selon la méthodologie décrite dans la partie générale et complété à partir d'études existantes. Les données récoltées au cours des ateliers IESS ont été analysées et croisées avec des données et analyses existantes. Trois entités ont été analysées : SMSA, GIE, Associations.

- **Analyse SWOT des sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA) :**

Forces	Faiblesses
<p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prix proposés abordables comparés aux prix du marché - Les SMSA sont susceptible de promouvoir une économie solidaire grâce à leur vocation au réseautage des agriculteurs <p>Dimension collective/</p>	<p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contraintes entravant l'accès à des crédits bancaires dus à la difficulté de se procurer des garanties (ex. difficulté à recueillir des fonds, hypothèques réclamées par les banques) - Capital et contribution faible des adhérents. - Problème de disponibilité de locaux pour les SMSA - Manque de ressources financières de

Gouvernance interne

- Groupements qui favorisent le réseautage des agriculteurs
- Alliance, partenariat et mutualisation entre SMSA dans le cadre de la confédération nationale des SMSA
- Certaines SMSA maintiennent une bonne gouvernance interne mais qui reste à renforcer.
- Prise de décision souvent à travers le vote ou de façon consensuelle.

Impact social

- Les SMSA peuvent jouer un rôle dans la formation des jeunes dans l'acquisition et l'apprentissage de nouveaux savoirs
- Densité, disponibilité de la force de travail
- Diversité et qualité des produits agricoles

ces structures

- Manque d'avantages fiscaux
- Le non concrétisation de l'ensemble des subventions et encouragements pour ces entités (ex. prime de constitution : prêt de 300000 TND à faible taux d'intérêt durant les trois premières années)

Dimension collective/ Gouvernance interne

- Critères d'éligibilité aux conseils d'administration pas trop inclusifs (ex. ancienneté d'adhésion, niveau scolaire)
- Faible communication entre les adhérents et le bureau exécutif
- Faible compréhension des lois et des cadres juridiques pour les agriculteurs
- Manque de rayonnement et de visibilité des activités des SMSA
- Le non-respect de la tenue régulière des assemblées générales
- Influence des organisations d'appui, sur les SMSA (CRDA et gouverneurs régionaux puisqu'ils représentent les autorités publiques de tutelle)

Impact social

- La faiblesse du taux d'adhésion aux SMSA (tendances individualistes généralisées)
- Insuffisance des cycles de formation et d'accompagnement, due aux faibles moyens des structures compétentes et spécialisées dans les domaines de fiscalité, administration, appui, accompagnement
- Complexité des procédures administratives (*iter* bureaucratique long, multiplicité d'intervenants).
- Problématiques au niveau de la dénomination des SMSA : nomination

	<p>inadéquate avec la nature des activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible adhésion et encadrement de la part des structures publiques compétentes
Opportunités	Menaces
<p>Modèle économique / qualité de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Potentialité d’avoir une très forte production - Bon rapport qualité / prix - Potentialité de commercialisation des produits agricoles - Les SMSA en tant que structure ont le potentiel de protéger les agriculteurs et de constituer un vecteur de développement local 	<p>Gouvernance / Gestion administrative / aspect externe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lacunes juridiques concernant l’interaction entre les différentes autorités de tutelle (Ministère de l’intérieur, ministère d’agriculture, ministère des finances) : nécessité de définir leurs rôles et responsabilités ainsi que leurs champs d’intervention - Difficulté de se procurer les autorisations de distribution des ammonitrates. <p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les tarifs de l’eau destinée à l’irrigation sont très élevés (question d’accumulation de l’impôt des agriculteurs - 25 TND / Mois). - Manque de garanties pour avoir l’accès à des crédits. - Absence d’une ligne de crédit pour les SMSA auprès des banques publiques. - Difficultés environnementales (ex. SMSA des pêcheurs ont la possibilité de travailler que 5 mois sur 12) - Concurrence déloyale du secteur privé

Tableau 2 : Analyse SWOT des sociétés mutuelles de services agricoles SMSA

Comme on peut constater à travers l’analyse ci-dessus, les SMSA présentent un certain nombre de problématiques étant donné la particularité de leur structuration et de leur fonctionnement.

• **Analyse SWOT des Groupement d’intérêt économique (GIE) :**

Les GIE présentent une structuration assez complexe, entraînant des procédures administratives très lourdes et ambiguës pour la constitution du groupement. Le tableau suivant résume l’analyse faite :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Dimension collective au cœur de l'esprit du groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance ambiguë, pas très clair, peut favoriser l'accapuration du pouvoir par une seule personne - Contrainte non lucrative des groupements - Manque d'expériences pilotes de GIE réussies en Tunisie
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Fusion entre plusieurs projets, entités et groupements - Développement de projets communs 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de durabilité, action limitée dans le temps - Impôt sur les bénéficiaires peut atteindre jusqu'à 25% - Des procédures administratives complexes

Tableau 3 : Analyse SWOT des Groupement d'intérêt économique (GIE)

• **Analyse SWOT des associations :**

Les éléments tirés des focus groupes et des cycles de sensibilisation « exercice SWOT des tissus associatifs » dans le cadre du projet offrent la suivante analyse:

Forces	Faiblesses
<p>Utilité sociale / ancrage territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le champ d'action (environnement, éducation, développement) souvent compatible avec le contexte socio-économique des territoires - Projets associatifs répondant à certains besoins sociaux des territoires <p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réception des fonds internationaux, ici, le modèle économique de plusieurs associations repose sur les subventions provenant de bailleurs de 	<p>Utilité sociale / ancrage territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durabilité et pérennité des projets réalisés sur les territoires. - Faible niveau d'insertion socioprofessionnelle <p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse au niveau d'instauration d'un modèle économique indépendant tout en favorisant la dimension d'autofinancement - Absence des dispositifs de financement, d'appui et d'accompagnement de la part de l'état. <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesses au niveau de compréhension des procédures de gestion financière et administrative.

<p>fond internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance - Niveau académique et intellectuel assez élevé des adhérents et dirigeants des associations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesses au niveau de la communication interne (circulation de l'information) et externe. <p>Dimension collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dimension collective reste relativement très faible, dans la majorité des associations, le bureau exécutif demeure l'organe capital où la prise de décision s'opère ce qui peut mener à l'exclusion des autres membres et adhérents.
<p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le contexte socio-économique de certaines régions (pollution, pauvreté, accès aux ressources naturelles ...) représente un potentiel de réalisation de plusieurs projets associatifs. - Possibilité de mise en place des réseaux associatifs inter et intra régionaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des associations inconscientes de leurs rôles en tant qu'entités de l'ESS - Le modèle économique totalement dépendant des fonds internationaux. - Gestion unipersonnelle de plusieurs associations, une gouvernance souvent dominée par une ou quelques personnes. - Absence de stratégies de développement et d'intervention claires par rapport à des territoires sociaux

Tableau 4 : Analyse SWOT des associations

V. Analyse des entités de l'ESS par Gouvernorat

a. Quelles Spécificités des entités de l'ESS par gouvernorat ?

Cette analyse SWOT se focalise sur la réalité des associations, des groupements informels et des GDA/SMSA qui sont les typologies d'entités les plus diffusées dans les 4 régions cible du projet, Jendouba, Kasserine, Sidi Bouzid, Mahdia.

	Kasserine	Jendouba	Mahdia	Sidi Bouzid
Associations	Dynamique poussée surtout par la présence de plusieurs projets de coopération internationale intervenant sur le territoire. Forte mobilisation des associations des délégations. Cependant plusieurs associations restent actives sur le territoire (ex. Association Al Yusr / ABCDE / ARPEK /Tigar/AMAL, RESSK).	Bonne dynamique associative avec une forte présence des associations dans les différentes délégations du gouvernorat. Champ d'action très diversifié renforçant la dimension de l'ancrage territorial. On note l'existence d'associations axées sur le tourisme équitabile et la valorisation du patrimoine local. Existence d'une coalition civile associative, ce qui	Faible tissu associatif d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Absence de la dimension d'ancrage territorial. Faibles initiatives de travail en commun et d'action collective entre les associations. Concentration des associations dans les zones côtières du gouvernorat.	Une bonne dynamique associative existante au niveau du gouvernorat avec une bonne répartition géographique et œuvrant sur des thématiques diverses (développement, médias alternatifs, culture) Une bonne interaction entre les structures associatives, ce qui favorise la dimension de travail en réseautage.

Groupements informels	renforce la dimension d'échange et de réseautage.	Forte propension notamment dans les régions rurales (Ain Drahem, Tabarka, Ghardimaou), œuvrant dans le domaine agro-alimentaire.	Présence forte des groupements informels qui travaillent sur tout ce qui est artisanal (broderie, textile), disposant d'un niveau très développé en termes de savoir-faire. Forte dimension collective existante au niveau des groupements des femmes œuvrant dans le secteur de l'artisanat et de l'agriculture.	Existence de plusieurs initiatives intéressantes, œuvrant dans le secteur agricole, artisanat, collecte des déchets et l'élevage de bétails. Un grand besoin de suivi et de financement, pour la valorisation de ces expériences en termes d'insertion professionnelle et d'amélioration du niveau de vie de ses membres.
SMSA / GDA	Très peu de SMSA sont actives sur le territoire, avec une expérience intéressante d'une SMSA de Maj	Très peu actif sur le territoire, malgré la vocation principalement agricole de la région. Dans ce sens, le	Une bonne dynamique des SMSA, en matière de fournitures, de services et réalisation du chiffre d'affaire. Un ancrage territorial très	Existence d'une dizaine de sociétés mutuelles de services agricoles

	<p>Belabbès, active dans le commerce équitable.</p>	<p>nombre des SMSA agricoles ne dépasse pas les 5. A l'exception de la SMSA Takafol et la SMSA de Boussalem où le taux d'adhésion est généralement élevé avec un chiffre d'affaire correcte, les autres sociétés souffrent d'une diversité de problèmes d'ordre financier, juridique, etc.</p>	<p>présent en termes de création d'emplois, résolution de certaines problématiques économiques telles que la collecte et la commercialisation du lait, surtout dans les délégations de Mahdia et El Jem. Concernant les GDA, une dynamique intéressante est en train d'émerger, centrée autour des groupements de femmes fonctionnant dans le secteur agricole (ex. GDA Souassi d'élevage, projet IESS).</p>	
--	---	--	--	--

Tableau 5 : Analyse des entités de L'ESS par gouvernorat

Cette analyse SWOT se focalise plus en profondeur et de manière transversale aux 4 régions sur la réalité des SMSA et GDA.

▪ Les SMSA

Forces	Faiblesses
<p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un écosystème autour des SMSA (essentiellement pour celles spécialisées dans la collecte du lait ex. implication dans la centrale laitière dans le gouvernorat de Mahdia et de Sidi Bouzid) - Création d'une chaîne de coordination entre les petits agriculteurs et les SMSA et les différents organismes intervenants avec moins de sous-traitants (ex. les SMSA de Kasserine ont joué un rôle de coordinateur entre les agriculteurs et le groupement interprofessionnel des légumes et les exportateurs ; toujours à Kasserine on trouve un exemple de SMSA qui a conclu un accord de collaboration de marché équitable avec une coopérative française pour l'exportation d'huile biologique avec la mise en bouteille directement par l'agriculteur sans passer par les grands exportateurs) - Régularisation des prix - Création d'un pôle de filières à spécificité : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Production de lait à Mahdia et à Sidi Bouzid ✓ Figue de barbarie à Kasserine ✓ Culture maraîchère à Kasserine ✓ Huile biologique à Kasserine et à Mahdia <p>-Un bon chiffre d'affaire annuel (ex. moyenne de 80 millions de dinars à Mahdia et 15 million de dinars à Sidi Bouzid)</p>	<p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre des SMSA varie d'un gouvernorat à un autre, entre 18 à Mahdia et 7 à Jendouba - Même dans un seul gouvernorat on différencie entre différents types de SMSA (ex. Mahdia : les SMSA de collecte de lait se différencient des SMSA spécialisées dans d'autres domaines. Pour la collecte du lait le nombre des SMSA est beaucoup plus élevé -12 sur un nombre total de 18- et par conséquent une grande différence par rapport au chiffre d'affaire qu'elles génèrent) - Contraposition entre grandes et petites SMSA ou celles en démarrage (ex. Grandes SMSA laitières à Mahdia ont occupés une position financière plus au moins confortable par contre les petites souffrent de beaucoup de problèmes financiers) <p>Dimension collective/ Gouvernance interne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des relations de complicité en apparence entre les SMSA et le CRDA sans nier quelques tensions - Des assemblées générales qui coutent cher

<p>Dimension collective/ Gouvernance interne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un regroupement important des petits agriculteurs (notamment des femmes) - Le nombre des adhérents est plus ou moins important (7000 adhérents autour des SMSA de Mahdia) - Maintien de la gestion démocratique et participative à travers des assemblées générales régulières <p>Impact social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une garantie pour le secteur agricole - L'adhésion aux SMSA est devenue une tradition c'est une pratique ancrée dans la société spécialement rurale - Des sessions de formation et d'encadrement au profit des agriculteurs adhérents dans des domaines différents et spécifiques (formation dans les conditions de culture biologique, formation sur les conditions d'hygiène pour les collecteurs de lait ...) <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une diversité des ressources humaines non qualifiées et d'autre qualifiées (ex. Les SMSA de Mahdia en 2014 comptaient 500 postes d'emploi dont 80 cadres) 	<p>aux SMSA (l'obligation d'adresser des lettres recommandées aux adhérents, la publication dans les journaux) ce qui entrave la transparence et le maintien régulier de ces assemblées décisives ou électorales)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion démocratique n'est pas toujours respectée (ex. dans un rapport d'activité publié par le CRDA de sidi Bouzid en 2013, un tiers des SMSA n'a tenu aucune assemblée générale) - Limites juridiques à l'adhésion des agriculteurs <p>Impact social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de toute activité sociale (sauf quelques actions d'aide occasionnelle) - Le nombre des adhérents reste modeste par rapport au nombre des agriculteurs - L'adhésion est différente d'un gouvernorat à un autre. (ex. A Mahdia le nombre des adhérents est de 7000 par contre il est 998 à Sidi Bouzid et de 800 à Kasserine par rapport à 33.000 agriculteurs)
<p>Modèle économique / qualité de la production</p> <p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p> <p>Gouvernance / Gestion administrative /</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Une bonne capacité d'absorption de la production locale (diminution du problème de commercialisation essentiellement pour le lait, les légumes) - Un arsenal de service dédié aux adhérents pour améliorer la qualité des produits (e.x Pour le lait l'union des SMSA met à la disposition de ses adhérents des techniciens et assure l'entretien des machines à traire) - Les SMSA se portent garantes pour les petits agriculteurs pour les associations de microcrédits (ex. A Mahdia il y a une convention avec ENDA pour accorder des crédits aux petits éleveurs) - Reformuler la loi des SMSA pour permettre des activités de production - L'instauration d'un marché local pour les produits des adhérents des SMSA 	<p>aspect externe</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Etat s'est détaché de son rôle d'incubateur des SMSA tout en gardant son rôle de contrôleur de modèle économique - La concurrence informelle et déloyale - Absence d'avantages fiscaux dédiés aux SMSA - Une matière première chère - Surproduction saisonnière (ex. lait) et absence/insuffisance des unités de transformation
---	--

Tableau 6 : Analyse SWOT des SMSA pour les 4 régions d'intervention IESS

▪ **Les GDA :**

Forces	Faiblesses
<p>Utilité sociale / ancrage territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des groupements dont l'objectif est la gestion des ressources naturelles et l'encadrement des agriculteurs et des pêcheurs - Des domaines d'intervention diversifiés qui diffèrent selon les besoins et la nature du gouvernorat. Par exemple la concentration des GDA d'irrigation plus que d'eau potable à Mahdia et des GDA forestiers à Jendouba - Un nombre assez important de ces groupements : 80 à Mahdia et 193 à Sidi Bouzid <p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un modèle économique qui se rapproche des associations - Les groupements disposent de budget propre qui théoriquement devrait être arrêté annuellement - Les excédents de gestion sont destinés à l'amélioration des activités des GDA et à l'élargissement de leur champ d'intervention <p>Gouvernance/ Dimension collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des entités conditionnées qui répondent dans leur raison d'être aux conditions de la gestion démocratique. L'obligation de tenir des assemblées générales régulières par exemple sur Sidi Bouzid (rapport de 2013) dans 39 groupements les conseils d'administration ont été élus via une assemblée générale 	<p>Utilité sociale / ancrage territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des entités historiquement liées à l'ancien régime. Les dirigeants sont désignés par le gouverneur après avis du « Omda » selon leur engagement et leur loyauté au parti le RCD <p>Modèle économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'énormes problèmes de gestion liés essentiellement à l'incapacité de payer les factures d'électricité pour les GDA d'eau, les bénéficiaires respectueux de la loi se trouvent obligés d'assumer la consommation des fraudeurs dans un système d'impunité totale <p>Gouvernance / Dimension collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion démocratique n'est pas l'élément de force de ces entités, la majorité des GDA ne détient pas la régularité de ses assemblées générales ni la publication de ses rapports financiers. Par exemple pour le gouvernorat de Sidi Bouzid 150 GDA sur 193 en 2013 n'ont pas établi leurs assemblées générales ni présenter leurs rapports financiers

Tableau 7 : Analyse SWOT des GDA pour les 4 régions d'intervention IESS

b. Focus sur trois entités pilotes identifiées

• **Radio 3R Regueb -Radio Révolution Regueb- (Sidi Bouzid)**

La radio née de la collaboration entre l'Association Liberté et Développement, l'ONG COSPE et l'agence multi médiale "AMIS net" et financée par l'Union Européenne. Elle est conçue comme un moyen d'information indépendante et de mobilisation citoyenne au niveau local. C'est une expérience qui se développe dans une des régions les plus marginalisées de la Tunisie au niveau socio-économique et médiatique. Dans ce contexte, la Radio 3R répond à la nécessité de la population d'avoir un moyen d'information locale et indépendante, focalisée sur le renforcement des capacités et des opportunités pour les jeunes de la région. Radio 3R, tout en étant née dans le cadre d'un projet de coopération internationale, elle est en train de réfléchir sur sa stratégie de durabilité et d'autofinancement.

• **Groupement des artisan-e-s solidaires (Kasserine)**

Cette initiative récemment lancée en 2014 est un centre qui vise la collecte des productions artisanales (alfa – fibre végétale typique de la région de Kasserine, textile -tapisserie, Margoum) par des femmes de la région de Kasserine. Le défi majeur de ce groupement est d'assurer une bonne commercialisation de ces produits et de renforcer la situation économique des femmes artisanes, tout en valorisant le patrimoine artisanal de la région, et en le protégeant contre toute sorte d'exploitation.

• **Association Rayhana (Jendouba)**

La maison Rayhana est gérée par l'Association Rayhana en faveur des femmes de Jendouba. Elle est créé en Octobre 2013, à partir d'une initiative de plusieurs jeunes femmes impliquées dans le projet « Centre Femme Solidarité : soutien à l'inclusion et à l'économie sociale féminine dans le Gouvernorat de Jendouba », dont COSPE est l'organisation cheffe-de-file. L'association vise à promouvoir une nouvelle génération des femmes tunisiennes conscientes de leurs droits et de leurs rôles dans la société et indépendantes économiquement.

A travers sa Maison. Rayhana offre aux femmes de la région un ensemble d'activités et services de loisir, formation, animation et accompagnement : « *Sport, mais non seulement sport* » :vu le faible accès des femmes de Jendouba aux activités sportives, l'association vise à motiver les femmes à pratiquer le sport non seulement pour le soin de leurs corps mais aussi

pour la découverte, le rêve, la curiosité, l'échange et le partage. Le sport est considéré comme une expression du droit à l'égalité, à la liberté et à la créativité. L'association met à disposition des femmes : une salle de sport équipée et des cours de gymnastique, yoga, danse et auto-défense, la première équipe de softball de la ville à laquelle adhérer et avec laquelle s'entraîner.

Laboratoire de cuisine « Esprit et gastronomie » : avec l'ambition de diffuser la culture du « manger sain », met à disposition de la ville de Jendouba un espace de convivialité et de laboratoire gastronomique qui veut promouvoir des plats à base d'ingrédients sains et locaux.

Ateliers de formation, art et apprentissage : l'association offre plusieurs ateliers de formation pratique qui favorisent l'acquisition de savoir-faire et des compétences professionnelles: langues, informatique, couture et broderie, création d'accessoires et recyclage.

- **Tilli'Tanit (Mahdia)**

Tilli'Tanit est une entreprise sociale (SUARL) qui vise à valoriser le savoir ancestral des femmes brodeuses de la région de Mahdia. Najib Belhadj, porteur du projet, appartient à une famille dont la majorité de ses femmes pratiquaient la broderie, savoir faire traditionnel très diffusé dans la ville de Mahdia où Najib a grandi. C'est à partir de ce contexte familial et communautaire qu'il a développé cette passion, en commençant à apprendre la broderie petit à petit en aidant les femmes de sa famille dans les dessins, l'achat des fournitures et la commercialisation des articles.

La volonté de rassembler les femmes brodeuses dans une unité de production collective, naît de la volonté de combattre des dynamiques d'exploitation très enracinées dans ce secteur, en particulier la sous-valorisation des produits réalisés par les femmes et la présence d'intermédiaire qui gardent la majeure partie des bénéfices. En effet, le problème central est l'intermédiation qui alimente de plus en plus l'exploitation, chose qui ne reconnaît pas et qui ne valorise pas le patrimoine local en broderie et même pas la qualité de la production assurée par ces femmes.

Dans ce contexte se situe l'importance du projet Tilli'Tanit et la confiance que les femmes brodeuses accordent au projet, ainsi que leur implication directe dans la gestion de l'unité de broderie. L'équipe du projet se compose de Najib et Marwen, spécialisés dans des productions textiles innovantes et dans la commercialisation, ainsi que 10 femmes brodeuses. 5 femmes sont salariées et elles se sont affiliées aussi à la caisse

nationale de sécurité sociale, ainsi que les autres 5 femmes sont recrutées en cas de besoin et perçoivent des honoraires majeurs que la moyenne. Les 5 femmes qui font partie du personnel stable du projet touchent un salaire mensuel. La formule salariale est bien différente de la modalité classique, pour laquelle les femmes sont payées par rapport au nombre de pièces produites. L'équipe a décidé d'établir des salaires mensuels d'un minimum de 300 DT net, mis à part les cotisations sociales. Ce salaire peut être jugé encore faible, mais il faut prendre en considération que c'est un salaire fixe, plus élevé de ce qu'elles touchaient avant dans d'autres structures. Les femmes brodeuses sont aussi associées dans le projet, logique bien différente de celle d'être des simples employées.

TilliTanit vise aussi à promouvoir le savoir faire traditionnel et encourager la formation et le transfert des compétences à faveur d'autres femmes dans le secteur.

c. Recommandations sur le besoins d'un renforcement spécifique aux gouvernorats

▪ Recommandations pour les entités de l'ESS:

La transversalité des problématiques que connaît les différentes entités de l'ESS dans les 4 gouvernorats d'intervention d'IESS, nous a incités à formuler des recommandations communes tenant compte des spécificités régionales.

Pour ce qui est des sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA)

Il est primordial pour le bon fonctionnement démocratique et participatif des SMSA de renforcer leurs capacités en communication notamment pour les membres des assemblées à travers un cycle de formation en techniques de communication.

La sensibilisation autour de la gouvernance démocratique, la tenue régulière des assemblées générales comme étant une technique de gestion interne importante est un outil qui permet le rayonnement des SMSA dans leurs communautés. D'autre part, il est important de prévoir une sensibilisation autour du cadre juridique qui règlemente leur fonctionnement pour attirer un nombre plus important d'agriculteurs qui ne sont pas affiliés à un corps professionnel important comme les SMSA jusqu'à aujourd'hui.

Il serait utile dans ce sens de créer une cellule interne ou partagée entre plusieurs SMSA d'un même territoire qui soit spécialisée et chargée de la formation et de la sensibilisation autour de ces thématiques.

Renforcer, encourager et appuyer le plaidoyer autour des SMSA pour un système fiscal avantageux, la simplification et l'allégement des procédures administratives, la diversification des activités des SMSA afin de s'étendre à

la production, ne pas se restreindre uniquement aux services, et pour la définition du rôle de chaque autorité de tutelle. S'adresser vers d'autres domaines d'intervention autres que les filières classiques de chaque région comme la collecte de lait à Mahdia. C'est essentiellement le rôle que devrait jouer le projet IESS et surtout les espaces de concertation qui en découlent dans chaque région de détecter et de travailler sur de nouvelles filières prometteuses.

Appuyer les initiatives de réseautage entre les différentes SMSA. Renforcer le volet social dans les activités des SMSA, sortir de l'entraide et de la charité, de la logique d'assistanat vers des actions et des activités complémentaires génératrices de revenus avec un impact social et environnemental sur la communauté.

Pour ce qui est des associations

La sensibilisation des acteurs associatifs sur le positionnement des associations entant qu'entité de l'ESS. Solidifier le travail collectif inter-associatif et consolider toutes les initiatives de réseautage associatif.

Renforcer les capacités en communication interne (bureau exécutif, membres et adhérents) et externe par rapport à la communauté pour attirer plus d'adhérents. Appuyer la démarche pour la construction d'un modèle économique fiable et adapté pour les associations afin de permettre leur pérennité et dépendance financière au regard des bailleurs de fond et ce dans l'optique de faire de l'association une entité solidaire avec une forte utilité publique.

Formation spécifique pour les salariés et le staff associatif pour la compréhension des procédures de gestion financière et administrative.

Pour ce qui est des Groupements de développement agricole (GDA)

Former les membres des GDA sur les techniques de gestion administrative et financière pour surmonter les problèmes que connaissent la majorité écrasante des GDA. Sensibiliser les adhérents autour du rôle de ces entités et les inciter à satisfaire leurs engagements financiers pour des groupements (essentiellement le cas des GDA d'eau où les bénéficiaires qui payent sont obligés d'assumer la consommation des fraudeurs).

Encadrer les campagnes de plaidoyer pour les réformes législatives de la loi cadre inadaptée à l'évolution du secteur agricole et de la pêche et pour une Amnesty sur les dettes des GDA afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités.

Formation sur les techniques et les outils de la gestion participative et transparente au sein des bureaux exécutifs des GDA.

PARTIE II : LES BESOINS SOCIAUX

I. Méthodologie

Comment va-t-on analyser les contextes socio-économiques des régions d'intervention IESS en détectant les besoins sociaux pour chaque gouvernorat ?

Dans cette partie, on a fait principalement référence aux rapports sur le développement local produits par les Offices et aux rapports des focus groupes réalisés dans le cadre du projet IESS afin d'identifier les besoins sociaux et de proposer une analyse qui tienne compte du contexte socio-économique des gouvernorats d'intervention.

L'objectif ici n'est pas de faire un inventaire, un répertoire exhaustive des besoins sociaux ni d'aboutir à une description simpliste de ces besoins. Il s'agit plutôt de les rassembler dans un cadre méthodologique visant à détecter les urgences pour répondre aux défis liées au développement socio-économique des quatre régions ciblées.

Il nous est paru essentiel de s'arrêter sur la notion du besoin social, cette notion demeure subjective. Lorsqu'on parle de besoin, on se réfère communément à la pyramide du psychologue Abraham Maslow, établie dans les années 1940, pour déterminer les différents niveaux de besoins d'une population. Ces différents niveaux influent sur son comportement, sa recherche de réponses et ses sollicitations des acteurs publics ou privés.

Actuellement, il existe plusieurs tentatives au niveau de l'Europe pour cerner les contours de l'analyse des besoins sociaux, en France par exemple, cette notion fait l'objet d'un cadre législatif précis introduite par un décret dans le code de l'Action sociale et des familles. En effet, la montée en puissance de la notion du développement social local, des diagnostics de territoire mais aussi du besoin de voir plus clair, de comprendre l'évolution des situations, des partenariats dans une société de plus en plus complexe, ont provoqué une dynamique autour de l'analyse des besoins sociaux comme une base d'un développement social inclusif.

A présent, ce qui nous intéresse dans cette étude, c'est d'examiner la réalité sociale des territoires d'intervention du projet IESS. Il s'agit d'un point de départ pour évaluer et promouvoir le développement socio-économique de la population ciblée "sur la base de certains critères qui peuvent être l'âge, les revenus, la situation familiale, le handicap, la vulnérabilité"⁸. Dans ce contexte, le cadre méthodologique adopté est celui du baromètre du développement régional, "un indicateur composite qui

⁸[M.Fourdrignier/ABS. 27.06.2009](#)

intègre un maximum de variables disponibles par gouvernorat. C'est un indice synthétique pouvant servir d'indicateur pertinent du développement socio-économique"⁹.

Ce baromètre ou l'indice global est décliné en quatre sous-indices thématiques : le savoir, la richesse et l'emploi, la santé et la population, la justice et l'équité. Il nous paraît méthodiquement convenable, pour une démarche analytique, de se concentrer sur ces quatre rubriques qui rassemblent les besoins sociaux, notre sujet pour cette partie de l'étude.

Ce baromètre de développement régional a été créé pour analyser la mesure du développement régional afin de dresser une classification des régions et d'apercevoir les éventuelles défaillances et inégalités freinant leur développement. Pour cette partie de l'étude, l'approche choisie a été adoptée pour les 4 indices du développement économique régional : pour analyser le contexte socio-économique détaillé en repérant en même temps les besoins sociaux pour chaque région et qui tourne autour du savoir qui intègre l'éducation et la communication en abordant l'analphabétisme, la scolarisation aussi les proportions des ménages ayant accès aux services parascolaires, culturels et de loisirs. La richesse et l'emploi tournent autour de l'activité économique, la population active, types d'emploi, condition de vie, taux du chômage et de pauvreté. En ce qui concerne la santé et la population, la troisième rubrique de ce baromètre, nous nous intéresserons à l'accès à la santé, la médicale, les Services et équipements de santé. La quatrième rubrique portera sur la Justice et l'Equité. On abordera l'inégalité de genre sur le marché du travail ainsi que les freins fondés sur le genre liés à l'accès à l'emploi, taux d'emploi du public face à l'emploi pour les jeunes et les femmes.

Est-il indispensable de connecter les besoins sociaux aux droits socio-économiques?

En effet, les problématiques sociales se résument essentiellement à une infrastructure insuffisante, une activité économique réduite avec un taux de chômage qui peut atteindre plus que 30 % dans les régions d'intervention IESS. Cela suppose un avenir social de la Tunisie post-révolution où le développement socio-économique renforce la cohésion sociale entre les régions et assure le respect des droits humains fondamentaux.

Le développement local est toujours lié à des interventions de toute nature qui participent au raffermissement des conditions de vie et au progrès social. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de politiques publiques. Elles

⁹ Il est développé par l'institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ) en juillet 2012

soient accompagnées par des initiatives privées et civiles volontaires ou soit encore qu'elles soient les compléter par des actions de proximité. Elles sont toutes des facteurs forts de développement socio-économique. Chaque catégorie d'intervention sociale commence à joindre un droit humain et néglige toute approche basée sur la charité, d'où les besoins sociaux se traduisent à des droits humains fondamentaux par la suite à des opportunités de développement socio-économique. Cet état des lieux contribue à promouvoir la durabilité des initiatives entrepreneuriales et rendre les gens plus autonomes en particulier les personnes les plus marginalisées.

II. Analyse des besoins sociaux par gouvernorat

a. Kasserine : contexte socio-économique et mapping des besoins sociaux

▪ Analyse du contexte socio-économique

Le gouvernorat de Kasserine est situé au centre ouest de la Tunisie tout au long de la frontière Algérienne sur 220 km. Du Nord au Sud, il s'étend de la région de Thala à la steppe semi-aride de MejelBelabbés. De l'Est à l'Ouest, il s'élève graduellement depuis les confins de Kairouan jusqu'au massif du Djebel Chaambi le point le plus culminant de la Tunisie (1544m). Il est limité au Nord par le gouvernorat du Kef, à l'Est par les gouvernorats de Seliana et Sidi Bouzid, au Sud par le gouvernorat de Gafsa, à l'Ouest par la wilaya de Tbessa en Algérie

Créé en 1956, avec le premier découpage administratif de la Tunisie indépendante, le gouvernorat avait comme chef-lieu la ville de Sbeitla. Depuis 1965, elle a été transférée à la ville de Kasserine. Le gouvernorat est constitué de 13 délégations : Kasserine Nord, Kasserine Sud, Sbeitla, Sbiba, Jedliène, Ayoun, Thala, Ezzouhour, Haidra, Foussana, Feriana, MejelBelabbés et HassiFrid. Ses principaux centres urbains sont Kasserine ville (19,7 % de la population), Sbeitla (17 %), Sbiba et Feriana.

Une population de 439243 en 2014, avec un taux de croissance annuel de 0,64%, caractérisée par une forte contraste d'occupation de l'espace, 53 habitants au Km² contre une moyenne nationale de 67 habitants au Km². Kasserine est une région où 50 % des habitants n'ont pas de niveau d'instruction dont 20,5% sans aucun niveau, 37% au niveau primaire.

Des proportions effrayantes qui, nous avons mis à l'examen de chercher des affirmations au niveau des délégations, mais la situation s'aggrave à Feriana le taux de réussite au baccalauréat recule de 51,7% en 2008-2009 à

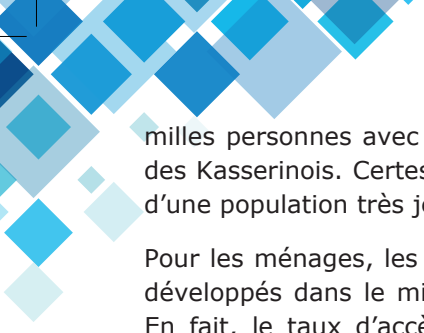
11,1% en 2010 -2011. Une problématique sociale qui est évidemment marquée par l'espérance de la vie scolaire entre les sexes, entre délégations et entre catégories sociales.

Beaucoup de questions ont été soulevées en face de l'abandon scolaire comme les conditions et les situations dans lesquelles les élèves accèdent au savoir, les types de supports pédagogiques et les équipements informatiques et sportifs existant dans les établissements. D'autres questions rejoindront l'aspect qualitatif de l'encadrement éducationnel au niveau régional.

Selon les focus groupes organisés en Mars 2015 par des OSC à Kasserine, les causes de l'abandon scolaire s'expliquent par la faiblesse au niveau de l'infrastructure des établissements d'enseignement: la majorité est mal équipée. Les régions rurales souffrent d'un important manque au niveau des enseignants, l'absence de l'eau potable, d'éclairage et des moyens de transport alloués aux élèves. La dégradation de la qualité de l'enseignement public a favorisé l'installation des établissements d'enseignement privés et dont l'accès est trop cher ce qui pose la question : Peut-on encore parler du droit à une éducation gratuite ?

Malgré que l'abandon scolaire complique encore la condition régionale du marché de l'emploi à Kasserine, la formation professionnelle reste l'un des sentiers alternatifs pour l'insertion professionnelle. Mais ce qui est remarquable, la faible capacité de formation qui ne couvre que 1/3 des demandes, d'où 28 centres dont 7 publics et 21 privés localisés dans 5 délégations, ne délivrent que 50 % de personnes qui les accèdent. D'autre part, une nécessité de développer le modèle de formation s'impose surtout face au déclin de certains programmes comme la menuiserie, l'artisanat ou l'insuffisante formation en textile par rapport aux besoins. Ceci est clairement justifié lorsqu'on aborde l'emploi par niveau d'instruction, d'où les employés appartiennent essentiellement au niveau primaire avec un pourcentage qui atteint 38% dont 19 % sont des femmes.

On note également que le taux d'analphabétisme chez les femmes est égal à 41.6 % ce qui ouvre la porte à l'insertion professionnelle dans le milieu rural qui occupe 58.3% du marché de l'emploi dans la région de Kasserine. Les conditions de vie constituent un environnement dans lequel évoluent les individus et les ménages. Elles sont également le résultat des stratégies des politiques publiques (en matière d'infrastructures, d'éducation, culture ...) et des comportements de divers acteurs, tels que les entreprises et les associations. L'insuffisance en matière infrastructure caractérise le territoire de Kasserine : 121 espaces de l'enfance de sport et de la jeunesse, 44 espaces, 20 espaces culturelles, pour une population qui atteint les 400



milles personnes avec un branchement à internet qui ne dépasse pas 1,3% des Kasserinois. Certes, ceci peut être inutile devant le poids de la demande d'une population très jeune.

Pour les ménages, les principaux indicateurs de condition de vie sont mieux développés dans le milieu communal comparativement au non communal. En fait, le taux d'accès à l'eau potable est de l'ordre de 27,7% pour les ménages non communal face à un taux d'accès en eau potable qui est égal à 95% ce qui pose des problèmes d'accès à ces infrastructures et à une bonne qualité d'eau.

Les enjeux autour de la santé tiennent de plus en plus l'attention à Kasserine où 3200 personnes en moyenne partagent un seul médecin et 3.66 lits¹⁰. Le taux de prise en charge par un médecin ainsi la qualité du traitement faite renvoient vers une image de vulnérabilité, précarité, d'insécurité de pauvreté et d'exclusion et affaibli l'activité économique. Par contre la croissance et le bien-être doivent se connecter à des conditions sanitaires convenables.

L'ensemble des équipements et des établissements de santé se récapitule par un seul hôpital régional, 6 hôpitaux de circonscription, 106 centres de santé de base, 7centres de PMI et 13 laboratoires d'analyses dont un est privé, 199 médecins dont 29.6% spécialistes travaillant dans le secteur privé, un cadre paramédical composé de 995 agents dont 28.1% des techniciens supérieurs, plus de 909 milles consultations enregistrées dans le secteur public, ce qui donne 2 consultations par citoyen et par an.

Les ressources humaines qui opèrent en santé constituent l'actif le plus important et la ressource primordiale que le système de santé doit mobiliser pour créer les conditions nécessaires à une amélioration attachée à l'état de santé de la population par contre la ville de Kasserine souffre d'une insuffisance aigue en personnel soignant marquée aussi par un déficit quantitatif et qualitatif.

Des focus groupes avec des OSC (PREDD Kasserine) soulignent que l'encadrement sanitaire s'aggrave puisque les centres sanitaires ne s'ouvrent que pendant un seul jour par semaine. Ils mettent l'accent sur les problématiques qui tourne autour de la qualité des équipements sanitaires publics, la disponibilité de certaines spécialités médicales, la carte sanitaire régionale, la planification publique et l'opportunité de créer des services socio-sanitaires de proximité.

¹⁰Source : Le gouvernement de Kasserine, ministère du Développement et de la Coopération internationale, 2012

Dans la majorité des régions de la Tunisie, il existe des avantages significatifs entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, c'est le cas de Kasserine où le taux de chômage durant l'année 2010 est élevé à 27,5 % chez les femmes. L'analyse de la répartition des employés par sexe montre que le taux des employés masculins est de l'ordre de 81%.

Selon le genre à des origines, cette problématique dans le secteur de l'éducation a montré que l'accès de la femme à l'éducation reste difficile surtout dans les milieux ruraux avec un taux d'analphabétisme qui s'élève à 30 % en 2010 dont 18.4 sont des masculins et 41.6 se sont des femmes selon l'INS.

La population active à Kasserine est repartit principalement dans le secteur de services qui prend en charge 45% des actifs dont 20% dans les services non marchands du secteur public. L'agriculture reste alors le premier secteur générateur d'emplois avec 29% des actifs pour cette population à caractère fortement rural (59,3%).

Avec un taux d'activité faible qui ne dépasse pas 41.2%, le gouvernorat de Kasserine est classé au niveau national dans les derniers rangs (18^{ème} place), bien que l'activité industrielle soit riche et diversifiée. Dès 1963, le gouvernorat a connu l'installation du complexe cellulosique qui présente la première industrie de papier à base d'alpha en Tunisie, la société Tuniso-Algérienne de ciment blanc, la société tunisienne du chaux, la marbrerie de l'ouest et la céramique de l'ouest privatisées par la suite ainsi que divers autres unités créés par des investisseurs privés comme la société de papiers fins, la société de papiers cartonnés, la minoterie de Sidi Thil, le blanc minérale de Tunisie, la société de peinture ripolin, la société poly plastique, la société de céramique de Sbeïtla et les entités Benetton de textiles.

Répartition des entités industrielles

Une forte présence du secteur de textiles et d'habillement s'affirme par rapport aux autres types d'industrie.

Type d'Industries	Nombre
Industries agro-alimentaires	15
Industries chimiques	3
Industries de matériaux de construction	28
Industries diverses	6
Industries textiles et habillement	31
Total	83

Tableau 8 : Nombre des Industries à Kasserine selon l'APII (2009)

En effet, c'est le spécialiste mondial du textile «Benetton» qui a lancé un partenariat avec de jeunes promoteurs tunisiens, dans le cadre des contrats de sous-traitance, financé par la Banque de l'Habitat (BH). Cet accord s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale qui offre des avantages supplémentaires à toute entreprise choisissant de s'implanter dans une région défavorisée pour y créer des emplois. Environ 33 unités de production ont été créées employant 3000 salariés et apprentis. Un salaire qui ne dépasse pas 257 dinars/mois pour 90 % des femmes. C'est à dire moins que 10 dinars/jour pour, un salaire qui ne dépasse pas le taux des salaires minimums garantis (SMIG) en Tunisie. Après 2007, un paysage économique a été avec l'arrivée de Benetton qui a abandonné une population rurale caractérisée par le pourcentage de chômage le plus élevée en Tunisie. A Kasserine et sans tradition en confection, ce gouvernorat se trouve face à un secteur fragile caractérisé par la non durabilité et la main d'œuvre à coût faible.

En effet, pour un tissu économique peu varié et dominé par les activités traditionnelles basées sur l'exploitation des ressources naturelles qui peuvent être considéré comme une faible source pour la création d'emploi et de valeur ajoutée. De plus, la plante de l'alfa constitue un pilier de première importance économique dans la région de Kasserine qui s'impose comme une évidence économique. La Société nationale de cellulose et de papier alfa (SNCPA) est le premier employeur dans la région. La Société de papier représente actuellement une menace susceptible de détruire l'environnement sur des kilomètres à la ronde, aussi capable de provoquer des pathologies respiratoires et digestives chez les habitants. Six unités rassemblent la production de la pâte d'alfa, la fabrication des produits chimiques, la fabrication de papiers, une usine de fabrication de chaux, deux chaudières et une dernière pour l'assainissement des eaux sont l'origine des dégagements réguliers de fumées contenant une grande quantité de chlore qui provoque des maladies pulmonaires et chroniques. Certaines de malades souffrent d'une diminution de capacité physique, la question qui se pose est de savoir si SNCPA est prête à intégrer la notion de responsabilité sociétale face à ces effets et ces impacts de ses activités sur la communauté et sur l'environnement.

L'alfa est une plante naturelle qui constitue un pilier de première importance dans le développement régional à travers la transformation industrielle qui contribue à la diminution du taux de chômage au niveau urbain et qui occupe des milliers de personnes dans le milieu rural. La valorisation de cette plante peut s'appuyer sur le secteur de l'artisanat qui présente aussi une activité enrichissante d'un milieu d'origine pauvre. L'exploitation

artisanale de cette plante consiste à la fabrication et la confection des couffins et des tapis.

Toutes les délégations du gouvernorat de Kasserine sont classées comme des zones de développement régional prioritaire. Ceci révèle qu'elles bénéficient du maximum d'encouragements prévus par le code de l'investissement, mais cette discrimination positive ne semble pas produire un impact significatif concernant l'attractivité de l'investissement privé. Le gouvernorat de Kasserine a bénéficié pendant la période 1992- 2010 de 1253 MD soit 2,1 % de l'ensemble des investissements privés réalisés dans le pays occupant ainsi la 11^{ème} position par rapport à l'ensemble des gouvernorats. L'analyse de l'investissement privé par habitant confirme le retard enregistré par le gouvernorat de Kasserine dans ce domaine : avec un montant moyen de 2.856 dinars par habitant, ce gouvernorat enregistre un ratio largement faible par rapport à la moyenne nationale (5.742 dinars). Par conséquent, le paysage socio-économique régional reste entre deux voies : un ralentissement de la croissance de la population et un taux de chômage élevé ce qui produit la migration des habitants vers les régions littorales surtout les femmes qui travaillent dans le textile (PREDD).

Beaucoup de questions se posent à propos de plusieurs paradoxes en termes d'objectif, de logique et d'approche. La planification économique était plutôt verticale et qui émane des pouvoirs publics centraux et non régionaux.

▪ **Mapping des besoins sociaux :**

Après l'analyse du contexte socio-économique de la région de Kasserine, on procédera à l'identification des besoins sociaux. L'ensemble de ces besoins présentent trois défis primordiaux : favoriser l'intégration socio-économique ainsi que l'accès à l'éducation, améliorer quantitativement et qualitativement le niveau de la santé et assurer l'insertion sociale et professionnelle.

Les 480.000 habitants du gouvernorat de Kasserine font partie d'un labyrinthe socio-économique qui se résume essentiellement par une entreprise publique de pâte à papier l'agriculture, l'extraction de marbre ou de sable, de contrebande avec l'Algérie, de travail pour Benetton, des usines sont promises pour l'avenir, la construction d'une autoroute qui est encore en étude et une zone industrielle qui est en cours d'extension. Pourtant l'emploi n'est pas l'attente principale dans cette région déshéritée qui se trouve face à un dédale socio-économique lié à nombreux besoins sociaux. L'accès à l'eau potable est un enjeu fort à Kasserine, le taux de branchement ne dépasse pas 30 % au milieu rural avec un tel quotidien où les services publics sont fragiles, caractérisé par des points d'accès à d'eau loin des

habitants, rupture de services par manques d'entretien. Pour ces raisons, l'amélioration de l'accès à l'eau potable est souvent un droit prioritaire. Fournir à la population l'eau de bonne qualité et faciliter l'accès à l'eau potable peut réduire beaucoup de problématique telle que la corvée d'eau qui retombe souvent aux femmes. En effet, le renforcement de l'accès à l'eau potable ne se limite pas à la construction ou à la rénovation régulière d'équipements, il s'agit de penser à la mise en place d'un service performant et durable guidé par les groupements de développement agricoles d'eau potable.

L'amélioration des besoins sociaux ne se limite pas à l'eau potable uniquement mais elle s'étend aux besoins sanitaires qui sont aussi prioritaires dans un gouvernorat qui connaît une faible qualité des soins, un accès difficile aux établissements sanitaires ainsi qu'aux prestations de soins. Le droit à la santé est de vivre dans le meilleur état de santé possible et de pouvoir se soigner quelles que soient la situation régionale économique ou sociale. Alors qu'en ce qui concerne le Kasserine le système de santé régional est fortement conditionné par la levée d'un certain nombre d'obstacles liés particulièrement à l'infrastructure, l'accès aux soins, l'inégalité entre le milieu urbain et le milieu rural et les difficultés liées au déplacement des personnes malades dans les délégations.

La vie économique des populations passe alors par l'école où l'éducation joue un rôle très important au changement des sociétés rurales, elle participe profondément à l'évolution des activités agricoles, artisanales et commerciales. C'est le cas des habitants de Kasserine qui ont besoin à une éducation de qualité ou les établissements scolaires sont bien équipés, une meilleure éducation préscolaire qui favorise l'autonomie, la créativité chez les enfants et encourage la scolarisation des filles et un réseau et des conditions favorables de transport des élèves surtout dans le milieu rural.

L'accès à l'emploi est un droit considéré comme la première solution de la lutte contre la pauvreté et le vrai responsable d'une insertion sociale. En outre, avoir un emploi appuie à trouver un accès à d'autres droits et améliore les conditions de vie. Nous remarquons que le chômage à Kasserine même s'il s'affiche à des degrés significatifs, il s'appose à des problématiques, tant au niveau du genre qui se caractérise par une faible entrée de la femme sur le marché de l'emploi. Des dispositifs doivent être mis en place pour améliorer les capacités d'insertion et favoriser l'embauche pour les personnes en situation d'handicap.

Avec les besoins sociaux qu'on vient de répertorier, il est important que l'ESS puisse y apporter une réponse à travers notamment des entreprises

sociales soit de transport ou des initiatives citoyennes et associations pour y remédier.

b. Sidi Bouzid : Contexte socio-économique et Mapping des besoins sociaux

▪ Analyse du contexte socio-économique

Le Gouvernorat de Sidi Bouzid couvre une superficie de 7405 Km², limitrophe à 6 gouvernorats (Sfax, Kairouan, Seliana, Kasserine, Gafsa et Gabes), située au centre de la Tunisie dans les zones intérieures steppiques, caractérisé par un climat aride au sud et semi-aride au nord. Un gouvernorat qui fait la liaison entre la Tunisie steppique et la Tunisie présaharienne. Il est entouré par 6 gouvernorats : Seliana au nord, Gabès au sud, Gafsa et Kasserine à l'Ouest et Sfax et Kairouan au Nord-est. Administrativement, le gouvernorat est découpé en 12 délégations, 10 municipalités, 12 conseils ruraux et 114 Imadas.

Sidi Bouzid abrite en 2014 une population à majorité rurale. Toutefois elle s'urbanise de plus en plus (22,2 % en 1999 contre 12,4 % en 1984). Selon l'INS, la population s'élève à 429912 habitants en 2014. Elle est majoritairement basée en milieu rural qui est autour de 72,9%. La population active est estimée à 43.6% qui se traduit en 187400 actives en 2014. L'agriculture représente le secteur générateur d'emploi (46.2%) par rapport au niveau national qui ne dépasse pas 17,6%.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid se démarque comme les régions de l'intérieur en Tunisie par des caractéristiques socio-économiques les plus inférieures par rapport aux autres gouvernorats. L'accès à la santé et à l'éducation sont très faibles. On compte dans ses régions environ 0.4 médecin pour 1000 habitants contre 1.2 pour la moyenne tunisienne. Le taux d'analphabétisme est de l'ordre de 32%.

Ce qui est remarquable pour l'indice du savoir pour la gouvernorat de Sidi Bouzid est la contradiction entre Le niveau d'éducation qui est proche du niveau national(30%) dont 2 délégations ont dépassé la moyenne nationale (Sidi Bouzid Ouest et Mekanassy) en 2012 et le taux d'analphabétisme qui dépasse le niveau national (25%) et qui se situe entre 25% et 45% pour toutes les délégations.

Sidi Bouzid est la région qui compte le nombre le plus élevé d'école (317 en 2012) en Tunisie. Certes le nombre des établissements scolaires ne reflète pas le classement de nombre des élèves au niveau national (classée 11^{ème} rang avec 43989 élèves) qui est inférieur à d'autres régions. On peut citer à

titre d'exemple Sousse où le nombre des écoles est égal à 178 et qui comportent 61892 élèves. Ces résultats n'indiquent pas les obstacles liés à l'accès à l'école pour ceux qui habitent dans des zones rurales ainsi que les problèmes liés à l'équipement. En effet, la proportion des élèves au niveau de la zone non communal est égale à 68.59% du total. D'après les statistiques des équipements scolaires publiés en 2012 par le ministère de l'éducation les écoles sont bien équipés sauf un manque important au niveau des moyens de transport alloués aux élèves et qui est assez répandue dans les toutes les délégations.

Si on examine le nombre des enfants inscrits dans l'enseignement de base entre 6 et 14 ans, on trouve 55080 en 2014 comparativement à 67830 enfants de même tranche d'âge. D'après les statistiques de l'INS en 2014, on distingue des 12750 déscolarisés un nombre de 1119 qui sont analphabètes.

Scolarisation pour les enfants (6-14 ans)

■ Scolarisés ■ Déscolarisés



Déscolarisation pour les enfants (6-14 ans)

■ Analphabètes ■ Abandon scolaire

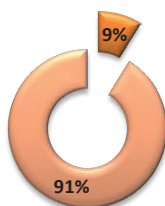


Figure: Scolarisation et déscolarisation des enfants (6-14 ans) à Sidi Bouzid

En fait, ils ont la possibilité de bénéficier d'une formation professionnelle. Certes, le choix demeure limité faute de la faiblesse au niveau de l'infrastructure. Il n'existe que quatre centres de formation publique qui ne couvre que 1884 personnes mais ils inscrivent que 756 élèves. Pour le reste des enfants qui dépassent l'âge de 10 ans, ils intègrent les ateliers de mécanique, d'électricité, de menuiserie sans aucune couverture social ni suivi professionnelle. Il est dû à une disponibilité limitée de la formation professionnelle destinée aux femmes ainsi que les spécialités qui ne sont pas adéquates avec la demande du marché de l'emploi (technicien en maintenance micro-informatique, technicien en maintenance électroménager). L'abandon scolaire paraît un véritable problème social à Sidi Bouzid. Il est primordial de mettre en valeur l'éducation et de soutenir la persévérance des jeunes jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant.

Rappelons que Sidi Bouzid était parmi les régions qui a manifesté en Décembre 2010 pour protester contre leur situation sociale. C'est une région où le taux d'activité se baisse régulièrement. Le taux d'activité faible de la région s'explique principalement par le phénomène d'immigration qui touche plus particulièrement la population qui a l'âge et la capacité de travailler.

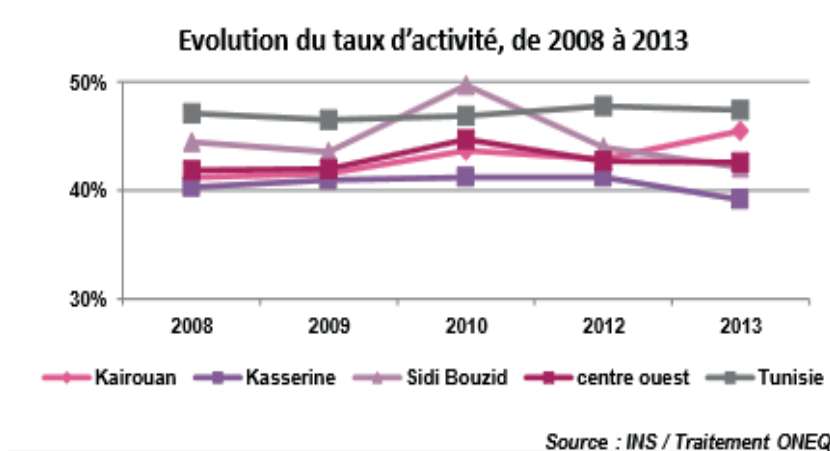


Figure: Evolution du taux d'activité (2008-2013) à Sidi Bouzid

Le taux d'emploi est inférieur à celui de niveau national pour l'ensemble du territoire 31% contre 39%. Les 24746 chômeurs sont écartés des marges de la vie socio-économique sans perspectives pour l'avenir. Les enfants, à leur tour, ne peuvent plus se projeter dans un avenir de

réussite, ce qui explique l'abandon scolaire. De ce fait, il faut rompre avec cette absence de perspectives pour les plus exclus du marché du travail. Cela ne peut pas se réaliser sans repousser certaines manières pour le développement économique régional. Pour ces raisons, des recommandations d'appui pour l'ESS ont été élaborées pour le plan quinquennal 2016-2020.

Indicateur	2004	2010	2013
population Active (milliers)	110.4	149.5	127.2
Taux d'activités %	41.6	49.7	42.1
Actives Occupés (milliers)	99.5	127.5	96.1
- Agriculture %	33	48.7	
- Industries Manufacturière %	7.7	3.8	
- Industries Non Manufacturière %	21.1	14.4	
- Services %	35	32.2	
Chômage			
Taux de chômage %	13.6	14.7	24.4
*Masculin %	11.9	12.5	22.7
*Féminin %	19.9	19.1	30.1
*Communal %	-	16.9	-
*Non Communal %	-	14.0	-
*Diplômés supérieurs	-	40.2	57.1
*Pour l'année 2004 : le calcul de taux de chômage a été fait pour la tranche d'âge entre (18-59 ans), mais pour les autres années le calcul a été fait sur une tranche d'âge qui commence de 15 au plus grand			

Tableau 9 : Caractéristiques économiques de la population¹¹

Selon le tableau ci-dessus, le marché de l'emploi est basé essentiellement sur l'agriculture de 48.7%, en deuxième rang survient le service avec 32.2%. Si on effectue une comparaison avec les caractéristiques économiques de l'année 2004, il est visible que le marché de l'emploi s'oriente davantage vers l'agriculture. Le taux de chômage a augmenté avec 15.7% pendant 6 ans par contre le taux de l'employabilité du service a diminué avec 3%. Le tissu industriel prend en charge 18.2 % mais il ya un manque énorme d'information (Conserve, volaille et huilerie) qui peut aider à mieux développer ce secteur économique qui est par défaut lié à l'agriculture.

Selon le CRDA de Sidi Bouzid en 2011, la main d'œuvre féminine représente plus que 54% à Sidi Bouzid dans les exploitations agricoles. Les femmes se trouvent majoritairement dans toutes les spéculations.

¹¹Source : INST.

Suite à des enquêtes effectuées¹², le contact avec la femme active dans le secteur agricole est effectué essentiellement à partir d'un intermédiaire citant comme exemple : à Regueb 82,5%, à Gammouda 55% des exploitants font appel à l'intermédiaire. En fait, les intermédiaires jouent un rôle important dans la spéculation sur les salaires touchés par les employés. Les résultats des enquêtes se concordent avec l'étude faite par Haloues et Chokri¹³ en point de vue de la nécessité de faire recours aux intermédiaires pour accéder au travail et d'autre part, elles sont obligés d'accepter les conditions de rémunérations du service rendu par eux.

spéculation	Céréales		Fourrages		Maraichage			
	F	H	F	H	F	H		
Jour de travail	249.7	215.6	99.8	90.1	984.5	873.4		
spéculation	Arboriculture		Autres Activités		Elevage		Total	
Sexe	F	H	F	H	F	H	F	H
Jour de travail	2109.9	1790.7	160.5	100.9	2464.5	2207.3	6068.9	5278.5

Tableau 10 : Répartition de l'emploi agricole selon le genre à Sidi Bouzid¹⁴

A l'échelle de l'exploitation, les femmes ouvrières sont plus présentes que les hommes. Cette réalité peut être expliquée par un critère de recrutement de la main d'œuvre basé principalement sur la disponibilité ainsi que sur le coût (10 Dinars/Jour pour la femme et 15DT/Jour pour l'homme). Elles travaillent en moyenne de 9 à 10 heures par jour. La part du travail rémunérée est généralement faible dans le volume horaire moyen quotidien des activités des populations rurales. Une deuxième enquête sur l'emploi du temps (après celui de 2005) a été réalisée dans le cadre du Ministère de l'Agriculture («L'enquête budget temps des femmes et des hommes de 2005 en Tunisie et les défis de sa traduction dans des politiques publiques») et ses résultats ont confirmé les tendances et les résultats de l'enquête précédente, notamment en matière d'activité agricole, où il est apparu clairement que le temps que

¹²Des enquêtes effectuées par Wafa Tilil dans le cadre de sa thèse de master.

¹³Haloues et Chokri, 'la femme rurale et le développement local à Wadi Sbaihia, Zaghouan, Tunisie'. Décembre, 2012.

¹⁴Source : CRDA Sidi Bouzid, 2011.

consacrer les femmes aux travaux agricoles est plus important que celui consacré par les hommes, mais il reste invisible et non rémunéré¹⁵.

À l'échelle de l'exploitation, elles s'occupent des tâches manuelles liées au semis, sarclage, binage, fertilisation, irrigation et récolte, alors que les hommes sont responsables du labour et du transport et de la vente des produits agricoles. L'importance des responsabilités domestiques, la présence d'un contexte socioculturel lourd et la faiblesse des organismes d'appui en faveur des femmes les privent d'avoir un accès aux ressources matérielles et aussi non matérielles (information, formation, conseil et vulgarisation).

L'accès des ménages à l'eau potable et à l'électricité sont parmi les besoins de base dont la satisfaction est une condition préalable à la réalisation du bien-être économique et social. Le pourcentage des ménages au milieu rural dont le logement est raccordé au réseau de l'eau potable à travers la SONEDE varie entre 4% à Mezzouna et 69.6% à Sidi Bouzid Ouest dans un total régional qui est égal à 31.4 % en 2012. Ce taux enregistre des disparités très nettes selon le milieu de résidence.

Délégation	Taux de desserte globale			Taux de desserte rurale					
	SONEDE+GR*			SONEDE+GR*			SONEDE		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2010	2011	2012
SBZ** Ouest	99	95.5 1	95.4 7	90.7	90.1 1	90.0 1	69.2	69.2	69.2
SBZ Est	99	97.1 1	95.4	99.6	96.8 5	94.5	51.2	51.2	49.9
Meknassy	95.5	93.7 1	94.0 7	87.2	84.1 4	92.0 1	40.3	40.3	39.4
Regueb	94.5	93.7 1	94.0 2	94.0	92.9 3	93.0 2	19.6	19.6	18.2
Jelma	99.5	99.7 1	99.8 9	98.8	99.6 6	99.7 9	27.6	27.6	26.3
Sidi Ali Ben Aoûn	97.4	95.1 5	95.3 6	96.7	95.1 5	95.1 7	20.6	20.6	19.7
Mezouna	91.3	96.4 5	96.5 9	96.7	95.1 5	95.1 7	12.4	12.4	4.7

¹⁵Profil Genre de la Tunisie 2014. Document rédigé dans le cadre de la « mission d'identification d'un programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie », financé par l'Union Européenne.

CebalatOuled Asker	91.9	91.4 7	91.6 4	89.1	90.1 4	90.2 7	24.1	24.1	25.3
OuledHaffouz	99.0	99.7 9	99.6 9	99.5	99.7 7	99.5 9	59.9	59.9	65.1
BirelHfay	92.4	92.4 8	92.3 4	89.6	91.0	90.7 4	17.1	17.1	17.9
Menzel Bouzaine	98.5	99.2 4	99.8 3	99.9	99.0 1	99.6 3	14.2	14.2	13.7
Souk Jedid	99.6	95.4 7	98.6	99.5	95.4 7	98.6	13.9	13.9	13.5
Total	95.8	95.7 8	96.0 7	95.6	94.4 4	94.7 1	31.1	31.1	31.4
*GR : GENIE RURAL, **SBZ : Sidi Bouzid									

Tableau 11 : Evolution des Taux de Desserte en Eau Potable¹⁶

Outre que le raccordement au réseau de l'eau potable, en milieu rural l'accès à l'eau potable peut être approché par d'autres moyens comme les potences collectifs ou les sondages qui sont encadrés par les GDA. En 2013, les chiffres déclarés atteignent le total de 94.71 pour un taux de desserte rural réalisé par le génie rural et la SONEDE. Même si l'accès des ménages à l'eau potable ne cesse pas d'augmenter au fil du temps, les problèmes de gouvernance et d'autonomie des organisations liés à l'eau (telle que les GDA). On peut citer comme problèmes : le déficit financier, l'absence d'entretien du matériel et la surveillance de l'eau.

Concernant l'électricité, les données du STEG montrent une évolution de 96958 abonnés en 2013 par rapport à 92027 abonnés en 2011. Malgré l'augmentation enregistrée, il est nécessaire de redoubler les efforts en renforçant le réseau triphasé au milieu rural pour satisfaire les besoins des agriculteurs de point de vue alimentation électrique.

Cette étude socio-économique considère la santé comme un élément indispensable à atteindre afin d'arriver à une certaine condition de vie. D'ailleurs, le secteur de la santé figure parmi les 31 articles liés au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. On focalise notre attention sur les Principaux Indicateurs de Secteur Sanitaire de 2013 publié par la direction régionale de la santé à Sidi Bouzid

La couverture sanitaire est caractérisée par une faiblesse. Elle constitue un lien à la promotion du secteur privé, au développement du secteur pharmaceutique mais ce secteur reste insuffisant pour une population qui demande 76.5985 consultations médicales par année. En 2013, le

¹⁶Source : Sonede et Génie Rural

nombre d'habitant par médecin reste très faible avec 2291 habitants pour un seul médecin. Le nombre camoufle encore des disparités selon le milieu de résidence qui s'affiche à peu près 800 habitants à Sidi Bouzid pour un seul médecin par contre à BirElhafey le nombre d'habitant pour un médecin est égal à 6003 individus.¹⁷

Sidi Bouzid demeure une ville qui souffre du manque des médecins spécialistes, cette insuffisance se situe principalement au niveau de la gynécologie, de l'obstétrique, de la réanimation et de la cardiologie, des laboratoires et de l'imagerie, outre l'insuffisance des équipement, des moyens de transport médicalisés¹⁸. Il existe des difficultés réelles pour l'accès à la santé, 11 pour 3 gouvernorats, le nombre de familles en nécessité dépasse le double de la moyenne nationale. Il s'agit des gouvernorats de Menzel Bouzaien, Mekkassy et AouledHaffouz.

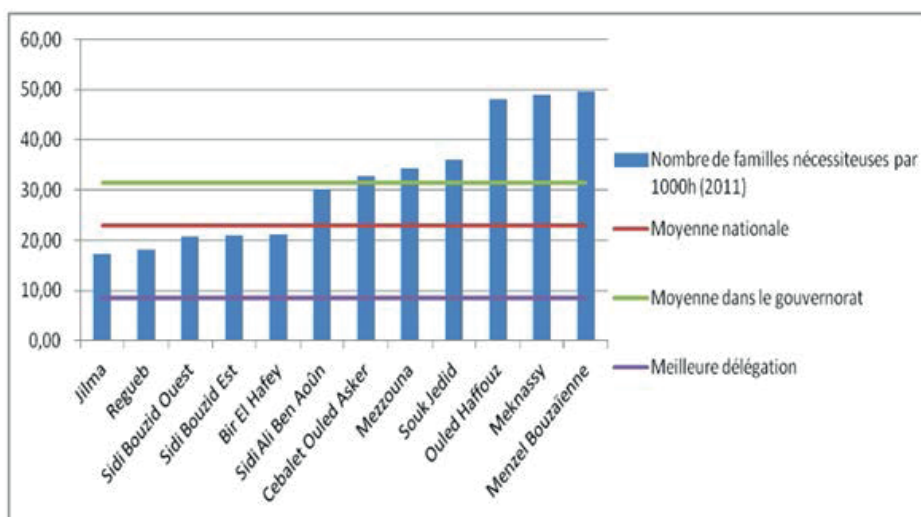


Figure: Nombre de familles nécessitueuses par 1000 habitants¹⁹

▪ **Mapping des besoins sociaux:**

L'analyse des besoins sociaux a fait l'objet du cycle de sensibilisation lié au projet IESS à Sidi Bouzid. Lors d'un focus groupe qui cible la femme rurale, les problèmes sociaux s'affichent essentiellement au niveau de l'éducation, la santé, le chômage ainsi que les problèmes liés au genre. Le défi pour l'éducation est la qualité qui devra aider à satisfaire les

¹⁷ Principaux Indicateurs de Secteurs Sanitaires en 2013- Source direction régionale de la Santé de Sidi Bouzid

¹⁸ <http://directinfo.webmanagercenter.com/2015/01/24/tunisie-sidi-bouzid-le-manque-de-medecins-specialistes-principal-probleme/>

¹⁹Source: Ministère du Développement Régional et de Planification

besoins fondamentaux qui comprennent le transport surtout dans le milieu non communal, de renouveler les outils d'apprentissage parascolaires essentiels et l'infrastructure nécessaire afin de diminuer le taux de l'abandon scolaire.

L'inactivité des jeunes est un problème majeur à Sidi Bouzid surtout ceux qui ne sont ni employés ni inscrit dans l'enseignement ou la formation professionnelle avec un chiffre qui dépasse douze milles jeunes. L'emploi formel s'éloigne de plus en plus des chômeurs de longue durée sans connexion et rares. Le travail informel se positionne comme une nécessité malgré la surexploitation, le non-respect des droits économiques et sociaux, absence de contrats et de couverture sociale et de transport.

Les femmes avec un niveau d'études relativement élevé qui passent des périodes longues sans travail risquent de renforcer d'avantage les rôles sociaux traditionnels de genre et même de retarder la progression nécessaire vers l'égalité des sexes ainsi que la participation au marché du travail des femmes dans l'avenir. La promotion des jeunes hommes et femmes sans travail à obtenir un emploi ou l'auto-emploi indépendant nécessite des efforts des investissements renouvelés. Des stratégies économiques pour le développement de l'ESS sont suivies par des cycles de renforcement de compétence en éducation professionnelle, droit de l'homme et la communication.

En ce qui concerne la santé, Sidi Bouzid est marquée par la continuité de fortes disparités entre les délégations. Un ciblage des politiques sociales en matière de santé est nécessaire. Il est primordial de mettre en œuvre des stratégies visant l'amélioration de l'accès aux soins et de leur qualité dans le but de réduire la mortalité maternelle et les complications de grossesse, ainsi que la mortalité et les maladies infantiles.

c. Jendouba : Contexte socio-économique et mapping des besoins sociaux

▪ Analyse du contexte socio-économique

Le gouvernorat de Jendouba est situé au niveau de la région du nord-ouest du territoire national. Il est situé à 150km de la région du Grand Tunis, délimité du côté Nord par la mer méditerranéenne, sur une longueur de 25 km, au Sud par les gouvernorats de Seliana et le Kef, à l'Est par le gouvernorat de Béja et à l'Ouest par l'Algérie, une frontière qui s'étale sur plus de 135 km. Il est caractérisé par une situation

géographique stratégique qui peut assurer des relations importantes avec son environnement régional, national et international.

Le gouvernorat de Jendouba a été créé en 1956. Sa surface s'élève à 3102 km² soit 2% de la surface du territoire nationale et 18,72% de la surface de la région du Nord-ouest. Il est composé de 9 délégations, en 2014, le gouvernorat comptait 422.800 habitants²⁰.

La situation de l'éducation à l'échelle de la région témoigne un taux d'analphabétisme qui reste encore élevé : 27.4 % en 2014²¹ dont le nombre atteint sur le plan régional 110270 analphabètes. Le nombre des analphabètes est limité pour la tranche d'âge qui est inférieur à 30 ans et qui ne représente que 7444 individus avec un pourcentage qui est égal à 6.7% du nombre total. L'examen des caractéristiques des capacités offertes en matière d'enseignement fait ressortir une diversité des structures. Le gouvernorat de Jendouba compte plus de 31 collèges et 18 lycées, ces institutions comptent plus de 19633 élèves. Le dispositif compte 11 centres de formation professionnels, une école de tourisme à AinDraham ainsi qu'une école de santé à Jendouba complète.

L'évolution des chiffres étudiés présente le rôle important joué par l'Université de Jendouba. Cette université accueille plus de 14700 étudiants pour 500 enseignants. Elle est composée de divers instituts et écoles répartis sur quatre gouvernorats. Malgré l'impact positif du point de vue scolarisation, l'université a influé négativement le contexte socio-économique de la région de Jendouba. Sur le plan spatial, la problématique de l'occupation du sol est la base de tous les enjeux auxquels la ville de Jendouba fait face. Cette ville du Nord-ouest tunisien connaît depuis des années une compétition entre l'urbain et le rural. Le premier prend de l'ampleur et le second essaye de se protéger de l'étalement urbain. L'absence de planification de milieu urbain a laissé des zones vacantes, sans identités et dont l'une a été occupée par le campus universitaire. L'installation du campus en 1998 dans le cadre d'une déconcentration universitaire à l'échelle du territoire national a représenté un véritable tournant dans la réalité urbaine de la ville.

	Taux de chômage (%)	Montants cumulés d'investissements privés par	N'ayant pas accès à l'eau potable (%) (Données de	Population active analphabète (%)
--	----------------------------	--	--	--

²⁰<http://rgph2014.ins.tn/fr/resultats>

²¹<http://rgph2014.ins.tn/fr/resultats>

		habitant (1920-2010)	2008)	
Jendouba	40.1	2635 Dinars	22	40
Moyenne nationale en Tunisie	23.3	4189 Dinars	6.4	24

Tableau 12 : Taux de chômage, taux d'investissement par habitant, accès à l'eau potable et taux population analphabète²²

La manifestation d'une pauvreté multidimensionnelle, les résidents des quartiers limitrophes de l'université à Jendouba cumulent pour une très grande majorité d'entre eux, de faibles ressources, des emplois saisonniers ou occasionnels, un niveau scolaire bas, un logement précaire et des conditions d'accès aux transports urbains difficiles. La prolifération de l'habitat non réglementaire et la concentration des populations défavorisées dans les quartiers Nord-Ouest de la ville ont conduit à appauvrir ces zones aussi bien au niveau social qu'urbain et économique.

L'université de Jendouba a vécu une double évolution qui s'est opérée dans ces dernières années : une évolution de la population étudiante et de ses pratiques. Elle a connu une double évolution de son territoire : évolution de son aménagement et de sa place dans la ville. Les pressions exercées par la forte demande d'accès à l'enseignement supérieur, conjuguées à la faiblesse, voire même à l'absence de programmes économiques. Ils ont fait de l'université une composante importante de l'espace socio-économique et urbain sans créer un véritable projet d'aménagement urbain.

L'université fournit également des prestations de service (formation continue et assistance aux entreprises). Elle contribue à la diffusion de la connaissance et à l'élévation du niveau culturel de la population. Cependant, les formations assurées, qui débouchent sur des activités professionnelles et de recherche, ne sont pas toujours en adéquation avec les spécificités de la structure économique locale. Certaines sont d'emblée spécialisées (études industrielles, Informatiques, télécommunication...etc.) alors que d'autres sont de nature plus générale (sciences économiques, droit, sciences juridiques, sciences sociales, langues).

Bien que le gouvernorat de Jendouba dispose d'un potentiel agricole énorme, la superficie des terres agricoles atteint plus de 286200 ha, soit 92 % de la superficie totale du gouvernorat et près de 3,4 % de la

²²Source: Livre Blanc 2011, Rapport National sur les objectifs du millénaire pour le Développement, ONU.

superficie agricole. Elle reste une région défavorisée, mal reliée et mal polarisée du point de vue économique. Ses potentialités économiques sont limitées et les activités industrielles sont embryonnaires. En outre, le commerce et les activités informelles occupent une fraction significative de la population urbaine malgré que le tissu industriel compte plus que 155 entreprises avec une dizaine de grandes entreprises industrielles et quatre zones industrielles caractérisées par la présence de deux grandes entreprises de renommée nationale, à savoir le Complexe sucrier de Tunisie et la Laiterie du Nord-Ouest.

L'économie de Jendouba est essentiellement fondée sur la céréaliculture, l'élevage, les cultures maraîchères et l'arboriculture. Il est cependant reconnu que le secteur agricole reste particulièrement sinistré: l'agriculture est archaïque (productivité limitée), les terres morcelées (économie d'échelle réduite) et la production basée sur une conduite encore très traditionnelle (valeur ajoutée faible)²³. De plus, l'absence d'un raisonnement par filière empêche la continuité des projets et par conséquent des activités de transformation (absence de productions agro-alimentaires dans toute la région de Jendouba, bien que l'activité principale soit l'agriculture). Ce phénomène aboutit à la création d'emplois précaires, principalement occupés par les populations rurales et féminines, et d'autre part à des flux migratoires importants vers la ville de Jendouba (la délégation de Bousalem) et plus généralement vers la capitale et le littoral. Un nombre alarmant particulièrement de jeunes filles, elles interrompent leurs études pour travailler en tant que des bonnes dans la capitale. Cependant, ces flux migratoires ne font pas l'objet d'un suivi statistique qui permettrait d'évaluer objectivement le phénomène quantitativement et qualitativement.

Le gouvernorat de Jendouba dispose une infrastructure hospitalière importante. En 2013, cette infrastructure était composée d'un hôpital régional à Jendouba Nord et un deuxième à Tabarka avec une capacité de 424 lits. Les hôpitaux de circonscriptions sont de l'ordre de 4 respectivement à Bou Salem, Tabarka, Fernana et Ain-Draham dont la capacité d'hospitalisation est de 244 lits. Le nombre d'habitants par médecin est 1709. Le nombre de lits pour mille habitants est de l'ordre de 1,4 et le taux d'accouchements assistés de surveillance médicale est égal à 93.4 %. Cependant, en 1984 le gouvernorat de Jendouba comptait 591 lits donnant ainsi un ratio de 1 lit pour 608 habitants. En 1996, la

²³ Rapport de diagnostic des Gouvernorats de Kairouan, Siliana, Kef et Jendouba réalisé par l'Organisation internationale pour les Migrations, juillet 2013

capacité d'hospitalisation était de l'ordre de 521 lits donnant un ratio de 1 lit pour 795 habitants.²⁴

On remarque que l'évolution du nombre des habitants n'était pas proportionnelle à l'évolution du nombre de lits. L'infrastructure privée dans le gouvernorat de Jendouba est composé de : 4 centres d'hémodialyse, 4 cliniques, 140 cabinets de médecins, 45 pharmacies, 3 laboratoires, 10 centres de physiothérapie et 6 infirmeries²⁵. L'infrastructure privée de la santé est répartie d'une manière non équilibrée entre les différentes délégations.

Le contexte économique actuel du gouvernorat de Jendouba est caractérisé par l'inégalité de genre sur le marché d'emploi d'où le nombre de la main d'œuvre masculine (67574) est le double de celui des femmes (19031). Les freins liés à l'accès à l'emploi sont étroitement liés au taux d'analphabétisme qui est très élevé chez les femmes 72919 analphabètes en 2014 en comparaison avec le nombre des hommes analphabètes qui est égal à 37351²⁶.

Le chômage est plus sévère chez les femmes que chez les hommes. En fait, la main d'œuvre masculine est divisée d'une manière diversifiée entre plusieurs secteurs alors que la main d'œuvre féminine est généralement concentrée dans trois secteurs principaux qui sont les services, l'industrie manufacturière et l'agriculture. L'informel se place une spécificité essentielle pour le marché de l'emploi à Jendouba surtout pour le secteur agricole. Les femmes qui travaillent dans le secteur agricole sont assez vulnérables et elles sont dans la majorité des cas des aides familiales sans percevoir de rémunération. Le secteur de l'artisanat aussi est souvent un marché de l'emploi informel mais malheureusement les données statistiques par sexe sont indisponibles.


A titre d'exemple, le Gouvernorat de Kébili compte 10 mille artisans, dont 80% se sont des femmes. Si on considère que l'artisanat tunisien exporte pour une valeur de 75000 d'euro (2012)²⁷ par an et que les femmes artisanes y contribuent fortement, nous pouvons alors avoir une idée approximative sur la valeur de la contribution économique des femmes dans ce secteur. C'est une contribution très souvent non reconnue à cause de l'informel. Le manque de données statistiques fiables est un problème qui se présente dans tous les domaines et qui rend le

²⁴ Données de la Direction Régionale de Santé de Jendouba sur les infrastructures du secteur public sanitaire, 2014.

²⁵ Gouvernorat de Jendouba en Chiffres 2013, l'Office de Développement du Nord Ouest.

²⁶ <http://rgph2014.ins.tn/fr/resultats>

²⁷ Ministère du Commerce et de l'Artisanat : http://www.commerce.gov.tn/Fr/les_indicateurs_de_lartisanat_11_319



développement socio-économique plus difficile sur le "que faire" dans une Tunisie en phase de transition socio-économique, qui est en même temps caractérisée par la fragilité sociale et économique et par des priorités, voir des urgences.

▪ **Mapping des besoins sociaux:**

Le contexte socio-économique du gouvernorat de Jendouba démontre des besoins qui présente un défi pour une population caractérisée par un niveau d'emploi instable et qui marque une qualification modeste du public cible particulièrement chez les jeunes et les femmes. Une étude concerne les femmes de ménage qui travaillent à Tunis, élaborée par l'Association des Femmes Tunisiennes²⁸a révélé que Jendouba vient en tête de liste avec 28% dont 64.6% de ces femmes sont issues des familles dont le revenu ne dépasse pas les 300Dt. L'évolution des chiffres s'explique par la précarité des conditions de vie, ainsi que la détérioration du niveau scolaire des femmes.

Un carrefour des problématiques ont aggravé la situation : l'analphabétisme, l'abandon scolaire, le chômage et l'emploi précaire. En addition, l'informel encombre le marché de l'emploi à Jendouba surtout pour le secteur agricole, l'artisanat et les travaux domestiques. Des formations professionnelles adaptées aux besoins du marché d'emploi sont nécessaires afin d'élargir la disposition des demandeurs d'emploi et améliorer leurs opportunités et affaiblir la surexploitation de l'informel.

Les difficultés économiques à Jendouba disposent un impact sur le secteur sanitaire au niveau du système de soins en matière d'accessibilité et d'équité. Les problèmes de gouvernance avec le rôle insuffisant de l'autorité de veille en matière qui doivent se mettre comme priorité sont : la régulation de l'offre de soins pour réduire les disparités, pour l'organisation de la complémentarité entre les secteurs public et privé, le recours et l'orientation vers une bonne continuité des soins et le maîtrise de l'augmentation rapide des dépenses de santé.

De ce fait, un effort doit être fait pour la gestion des ressources humaines et matérielles (notamment le chômage des jeunes diplômés en para santé). D'autre part, d'autres efforts doivent être consacrés pour : la sensibilisation pour la création des mutuelles de santé ; le travail en comité multi-acteurs avec la société civile pour le développement sanitaire; la mise en place de solutions pour la problématique de la qualité des services de santé et de la sécurité des patients ; l'augmentation de la

²⁸<http://africanmanager.com/tunis-64-6-des-femmes-de-menage-issues-des-familles-dont-le-revenu-ne-depasse-pas-300dt/>

capacité en lits et l'amélioration des soins et des techniques médicales qui sont susceptible de réduire la durée d'hospitalisation afin de limiter le recours aux hôpitaux de la capitale.

d. Mahdia : Contexte socio-économique et mapping des besoins sociaux

▪ Analyse du contexte socio-économique

Le gouvernorat de Mahdia s'étend sur un territoire de 2878 km² (1,9% de la superficie de la Tunisie), délimité au Nord par les gouvernorats de Monastir, Sousse et Sbatkat Sidi El Hani, au Sud par le gouvernorat de Sfax, à l'Est par le littoral méditerranéen sur 70 km de long et à l'Ouest par le gouvernorat de Kairouan. Ce gouvernorat est divisé en 11 délégations : Mahdia (chef-lieu du gouvernorat), Ksour Essaf, El Jem, La Chebba, Sidi Alouane, Boumerdès, Mellouleche, Souassi, Chorbane, Ouled Chamekh et Hbira.

L'économie régionale du gouvernorat de Mahdia est soutenue par le dynamisme de 4 secteurs phares qui sont consistant et qui contribue à l'effort productif national : l'agriculture, la pêche l'artisanat et l'industrie. De plus, un secteur tertiaire drainé par une activité touristique est en nette progression et aux horizons prometteurs. En outre, le gouvernorat de Mahdia a une vocation agricole par excellence malgré la rareté de ces ressources hydrauliques. Le secteur agricole est le pilier le plus important de l'économie de la région où la superficie agricole utile est de 245,4 mille hectares, et la production agricole annuelle moyenne est d'environ 400 000 de dinars.

L'activité économique de ce gouvernorat est basée principalement sur le secteur du textile avec 70% des entreprises industrielles de la région. Ce qui n'est pas en accord avec les caractéristiques de la région de Mahdia est caractérisé par l'importance de son milieu rural (près de 55% de la population est rurale) ainsi que l'étirement de son territoire sur plus de 80 km de la côte vers l'intérieur l'activité industrielle, la diversité des ressources naturelles et la richesse culturelle du patrimoine de la région. Dans la région, la majorité des usines de textile est possédée par des investisseurs étrangers.

En addition, Mahdia dispose des facteurs d'enrichissement de taille de l'activité économique comme : le patrimoine culturel riche et l'industrie artisanale basée sur la production de tapis et de Margoum, de la soie, des vêtements en cuir et des tableaux en mosaïques ; des côtes qui s'étendent sur 75 km avec une capacité d'accueil de 10638 lits qui consentit de produire 4000 emplois directs. L'année 2015 a témoigné la

fermeture 7 hôtels sur un total de 20 et 500 employés ont été congédiés suite à la crise qu'a connue le secteur.

En effet, certaines sources nous affirment que c'est le nombre annuel de la fermeture des hôtels qui ne travaillent pas dans la période hors saison (Mars-Octobre), d'autres confirment que cette fermeture est une conséquence latente du terrorisme. Généralement, les hôtels de Mahdia ont subi une baisse de 65% par rapport à la même période de l'année précédente²⁹.

Un tissu économique riche et varié pour un gouvernorat s'affiche comme la région la plus défavorisée de la littorale tunisien. En dépit de son appartenance au deuxième ensemble régional du pays (Centre Est) et de sa situation entre le deuxième et le troisième pôle urbain (Sfax et Sousse), il présente dans l'essentiel de ses zones les caractères d'un espace relativement dynamique mais qui enregistrent continuellement un rythme de croissance limité. Le Gouvernorat de Mahdia se trouve marginalisé par rapport aux principaux axes d'échanges. Cette marginalisation est réelle et c'est en dépit du passage dans la partie centrale du premier axe d'échange du pays à savoir l'autoroute Tunis-Sfax, de la ligne de chemin de fer Tunis-Sfax et de la route nationale N°1. En effet, cette dernière est un axe de transit plutôt qu'un axe de développement et ses effets d'entraînement qui restent limités et cantonnés à ElJem et Boumerdès.

D'après le recensement de 2014, le nombre d'habitants de Mahdia s'élève à 410800 (environ 3.7 % du total national). En fait, 55.2% de la population sont installés en milieu rural. Ils se répartissent essentiellement comme 24.8% de la population active en agriculture et la pêche, 17.1% en bâtiment et les travaux publics, 14.1% en administration et l'enseignement, 11.6% en commerce, 6% en industrie manufacturière, 6% en mines et énergie, 3.8% en transport et en communication et 9.1% pour les autres services. Mahdia fait toujours face à un chômage important puisque le taux du chômage reste élevé en 2013 et se situe au niveau de 16.4 % contre 17.6 % observé à l'échelle nationale.

Dans le secteur de l'industrie durant 2013, la région de Mahdia n'a bénéficié que d'un petit nombre d'investissements privés surtout que la BFPME n'avait approuvé que 3 projets industriels, pour un coût global atteignant 8.7 millions de dinars (MDT) dont 0.915 MDT en tant que

²⁹ <http://www.jawharafm.net/fr/article/mahdia-7-hotels-fermes-et-500-employes-en-chomage/93/29571>

participation de la BFPME, alors que le reste avait été fourni par les banques commerciales, selon le rapport du bureau régional de la banque³⁰.

Concernant le secteur de l'agriculture, de la pêche et les services associés jusqu'à fin Novembre 2013³¹, le nombre est surmonté à 289 projets pour un coût total de plus de 40 MDT ce qui a aidé à la création de 413 postes d'emploi³². En parallèle, les projets créés dans les secteurs de l'industrie et l'agriculture n'ont pas arrivé à écartier le spectre du chômage qui encercle les jeunes de la région. Dans le gouvernorat de Mahdia et au cours des 11 premiers mois de 2013, les emplois directs enregistrés n'ont pas dépassé 1411 sur un total de 18055 demandes d'emploi enregistrées auprès de la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi. Sur ces emplois créés, seulement un nombre de 291 des diplômés de l'enseignement supérieur ont bénéficié sur un total de 10000 diplômés au chômage³³.

Le taux d'analphabétisme à Mahdia est égal à 21.9% en 2014³⁴. Il est plus élevé par rapport au niveau national 18.8 %. En outre, l'évolution de l'infrastructure ne répond pas au besoin de l'évolution démographique des élèves. Le nombre des écoles est le même en 2011 et 2013, il est égal à 189 écoles avec une augmentation de 24 salles seulement. Par contre, l'évolution est remarquable pour les élèves du 1^{er} cycle de l'enseignement de base : de 44494 élèves en 2011 vers 64822 élèves en 2013. On note alors un encombrement dans la classe d'étude qui est égal à 24.3 élèves par salle.

L'impact est bien significatif sur le taux de réussite pour la 1^{ère} Année de l'enseignement Secondaire et du Baccalauréat. Il est résumé dans le tableau qui suit :

Délégation	Taux de réussite au BAC			Taux de réussite au 1 ^{ère} Année		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Mahdia	87.1	77.0	78.2	85.0	86.0	81.7
Boumerdes	73.0	52.0	48.1	86.5	85.0	82.3
OuledChamekh	50.2	25.0	44.6	72.2	84.0	74.0

³⁰<http://www.webmanagercenter.com/actualite/economie/2014/01/03/144582/region-emplois-mahdia-fait-toujoursface-aun-chomage-important>

³¹Nombre des investissements déclarés selon la direction régionale de l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA)

³²Selon le rapport de la direction régionale de l'APIA

³³Nombre enregistré à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Mahdia

³⁴rgph2014.ins.tn/sites/default/files/rgph-chiffres-v3.pdf

Chorbane	85.6	60.0	63.4	82.7	80.5	80.3
Hebira	89.8	63.0	51.5	67.1	80.0	63.2
Essouassi	72.6	51.0	54.7	82.8	87.5	78.9
El Jem	79.7	74.0	60.0	81.7	80.0	81.7
Chebba	81.6	58.0	85.9	91.2	89.0	88.0
Melloulech	80.0	68.0	65.5	72.0	86.5	87.9
Sidi Alouane	74.3	72.0	52.4	77.1	84.0	82.3
Ksour Essaf	79.6	76.0	66.1	85.3	90.0	83.7
Total	78.9	61.5	65.1	82.0	84.8	81.6

Tableau 13 : Evolution des taux de réussite pour la 1^{ère} année de l'enseignement secondaire et du BAC à Mahdia³⁵

▪ Mapping des besoins sociaux:

L'éducation était perçue comme une activité d'investissement qui serve à bâtir un capital humain, ce qui contribue à l'emploi, aux salaires et à la productivité. Universellement, on s'accorde aujourd'hui sur le rôle clé que joue l'éducation dans le développement économique et social. En effet, Mahdia présente un pôle universitaire très important couvrant pratiquement toutes les disciplines avec plusieurs instituts et établissements annexés tels que l'ISET, arts et métiers et langues. Certains nécessitent une mise à niveau et une restructuration en vue de leur adaptation aux besoins du marché et des secteurs les plus productifs et qui ont le plus d'impact sur le plan social et économique. Cette vision cherche que l'éducation soit adéquate avec la demande du marché, alors que nous insisterons que l'éducation ne doit faire partie en aucun cas de l'équation de l'offre et de la demande du marché.

L'accès à l'éducation étant un droit élémentaire, il constitue dans le gouvernorat de Mahdia un véritable problème social du fait de la centralisation de l'ensemble des établissements universitaires dans le centre à savoir Mahdia Ville.

L'abandon scolaire précoce constitue un énorme fléau. D'une part, il s'agit d'une conséquence des conditions socio-économiques difficiles que vit la population locale. D'autre part, un taux d'analphabétisme est élevé avec 21.90% par rapport à la moyenne nationale qui est de 18.8%. Ce taux touche plus particulièrement les filles avec 30% comparé à 13% chez les garçons³⁶.

³⁵Source : Direction régionale de Mahdia

³⁶La session dérogatoire du conseil régional du gouvernorat de Mahdia, deuxième phase du plan de développement quinquennal 2016-2020 ; document préparé par la DDR Mahdia le 19 décembre 2015

Par ailleurs, les établissements d'enseignement supérieur dans le gouvernorat de Mahdia ne couvre pas encore la totalité des disciplines ce qui pousse la quasi majorité les jeunes à se diriger vers d'autres gouvernorats. Cette situation a généré la désertification de la scène culturelle, politique et associative. De ce fait, Mahdia aujourd'hui joue la fonction d'un gouvernorat dortoir.

Dans ce sens, la baisse du taux de chômage ne peut être effectif qu'en réalisant un palier de croissance plus élevé et soutenu sur le long terme. Ace titre, la poursuite et la consolidation des performances économiques pour le gouvernorat de Mahdia s'avère être une priori. D'ailleurs, la conservation de la stabilité des équilibres macro-économiques et l'accélération des réformes structurelles qui favorisent la croissance de la productivité relèvent cette ambition. La réussite de cette dernière doit s'orienter vers un développement économique et social, par l'édification de l'économie du savoir, le développement des ressources humaines et le déploiement d'efforts considérables afin d'assurer une plus grande diversification de l'économie, une exploitation meilleure du potentiel économique où se cachent des activités à haute valeur ajoutée (Artisanat, pêche et fromagerie).

- **L'accès aux services de santé :**

Mahdia possède un seul hôpital universitaire avec des dispensaires qui manquent de médecins spécialiste et du matériel nécessaire (des établissements publics qui se situent en dessous des standards internationaux). L'allocation budgétaire au gouvernorat de Mahdia pour le secteur de la santé est de 0% pour 2015. Selon l'indice de santé³⁷ (nombre de médecin par 1000 habitants et nombre des lits hôpitaux par 100000 habitants), elle est classée 21^{ème}.

- **L'accès aux loisirs :**

L'article 15 du pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels annonce³⁸ :

- Manque et/ou absence des infrastructures sportives et culturelles
- Absence de salle de cinéma et de théâtre
- Un évènementiel culturel rare/ saisonnier/ estivale et concentré dans les délégations côtières
- Répartition de l'allocation budgétaire du gouvernorat de Mahdia : la part de la culture s'est dégradée de 0.73% en 2013 à 0% en

³⁷Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives ; « indicateur de développement régional, Etude comparative en terme de développement régional de la Tunisie » Juillet 2012

³⁸Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent à chacun le droit de participer à la vie culturelle et de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications

2015, de même pour la jeunesse et le sport dont la part est de 0% en 2015

- L'indice du savoir qui prend en considération l'accès aux services de la communication (pourcentage des ménages qui accèdent à l'internet et la densité téléphonique fixe et mobile) : cet indice classe Mahdia au 15^{ème} rang et ses voisins, Sousse et Monastir respectivement 3^{ème} et 4^{ème} rang.

Conclusion

Dans une démarche méthodologique, on a présenté dans ce qui précède le détail de la méthode, l'analyse des résultats ainsi que la synthèse. Il s'agit maintenant de conclure sur les besoins sociaux et d'avoir une vision d'ensemble actualisée des différents secteurs de l'action du développement économique.

Les questions posées autour du contexte socio-économique des 4 zones d'intervention IEES (Jendouba, Kasserine, sidi Bouzid et Mahdia) tournent autour des besoins de base, du développement et de la gestion des ressources naturelles, de l'amélioration de la qualité de vie, et du soutien des groupes marginalisés et enfin la question de la création de l'emploi. Aujourd'hui, l'ESS est au cœur des stratégies qui peuvent influencer directement le développement local. La création d'un environnement stratégique de développement socio-économique relève des problématiques majeures pour les 4 régions d'intervention du projet.

Le développement local est en conflit avec des stratégies plus classiques de développement économique. Certes, l'économie doit être analysée dans un contexte plus large, sous l'angle d'une économie sociale en produisant les biens et les services nécessaires au bien-être de la communauté.

Au cours des dernières décennies, les stratégies de développement socio-économiques ont engendré des conséquences graves notamment l'augmentation de nombre de chômeurs ainsi que la précarisation de l'emploi, une crise qui ne cesse de s'accroître. Pour adopter avec succès des initiatives de développement socio-économiques, il est primordial et essentiel de s'appuyer sur un solide partenariat entre la société civile et le secteur public, chacun d'entre eux doit s'engager à dépasser le cadre de négociation traditionnel pour se lancer dans un processus de partenariat multi-acteur constructif.

PARTIE III : LES FILIÈRES EN ESS : ENTRE L'EXISTANT ET LE POTENTIEL

I. Méthodologie:

Aujourd'hui en Tunisie, la construction de la filière dans le cadre de l'ESS peut répondre à plusieurs défis majeurs. Au vue de la situation économique actuelle, les acteurs économiques classiques cherchent à réaliser le niveau de croissance escompté. D'une part, cette construction répond à une double préoccupation économique qui est capable de stimuler l'activité économique, la création d'emplois dignes et la structuration de domaines d'activités informels. Elle répond également à une problématique sociale favorisant ainsi l'insertion socioprofessionnelle des populations les plus défavorisées et l'amélioration des conditions de vie. Dans ce sens, le développement de filières spécifiques dans le cadre de l'ESS apporte des véritables réponses aux besoins sociaux qui se manifestent au niveau des territoires.

Avant de procéder à une cartographie des filières qui présentent éventuellement des opportunités pour l'ESS, il s'agit de définir tout d'abord le concept de filière. En fait, une filière est un ensemble d'éléments en inter action dynamique, organisés en fonction d'un objectif bien défini, le but est d'inscrire de la valeur ajoutée à un produit ou à un groupe de produits. De fait, la filière comprend différents intervenants qui pratiquent des activités économiques de production, de commercialisation et de consommation liées à un produit de base ou un groupe de produits finis. Les intervenants peuvent être regroupés en niveaux cohérents à l'intérieur de la filière. Ces intervenants forment des groupements stratégiques qui n'ont pas forcément les mêmes objectifs et les mêmes intérêts, ni les mêmes contraintes et comportements.

La démarche pour l'identification des filières porteuses à analyser a été la suivante : tout d'abord, nous nous sommes basés sur l'exploitation documentaire portant sur le tissu économique de chaque gouvernorat, ce qui nous a permis de dresser la liste des filières dites porteuses en termes de création de revenus et d'emplois. Par la suite, c'est à partir d'une série d'entretien avec les différents acteurs de l'ESS tant les acteurs économiques que les acteurs publics ainsi que les acteurs de la société civile dans les 4 régions. Nous avons classé les filières existantes dans chaque gouvernorat selon un ordre prioritaire sur la capacité de résolution des besoins sociaux.

II. Les critères de sélection des filières porteuses pour l'ESS

L'axe filière mériterait une étude spécifique, cette partie est développée en profondeur. Notre objectif dans le cadre de cette étude est de sélectionner deux filières prometteuses pour l'ESS dans chaque gouvernorat, sur lesquelles le projet IESS concentrerait ses activités. Après l'identification des critères de sélection qui nous permette d'affirmer si une filière détient un véritable potentiel prometteur pour l'économie sociale et solidaire. On identifiera dans ce qui suit 3 critères bien distincts comme :

- a. Le potentiel de développement économique
- b. Le potentiel de résolution d'un ou de plusieurs besoins sociaux sur le territoire.
- c. Le potentiel d'insertion socioprofessionnelle et de création d'emploi.

III. Analyse des filières par gouvernorat

a. Gouvernorat de Mahdia :

▪ Répertoire des filières et secteurs existants

La position géographique du gouvernorat de Mahdia étant une région côtière située à proximité des pôles industriels et des services les plus importants du pays, met ce gouvernorat en position favorable par rapport aux autres régions plus démunies du pays. Néanmoins, les problèmes de développement local existant dans le gouvernorat sont pratiquement identiques à celle des autres gouvernorats (indice de pauvreté élevé, infrastructure peu ou non développée, taux de chômage élevé, disparité entre les délégations du même gouvernorat...etc.).

Par ailleurs, le diagnostic du contexte économique du gouvernorat ressortit un tissu économique très diversifié dont l'activité artisanale joue un rôle important surtout dans les secteurs productifs (agriculture et services)

• L'agriculture

Le secteur agricole représente l'un des secteurs les plus importants du tissu économique du gouvernorat : il réalise plus de 450 milles dinars de revenus /an (environ 6 % de la production nationale du secteur) détaillé sur trois principales activités :

- la production végétale : 41 %

- La production animale : 38 %
- La pêche : 21 %

Le tableau 14 suivant détaille la contribution des filières économiques dans le secteur agricole à Mahdia :

Activité	Production (Tonne)	Pourcentage de la production nationale
Olivier	90000	10%
Produit de la pêche	19000	15 %
Lait	120000	12 %
Viande blanche	9800	8 %

Tableau 14 : Contribution des filières économiques dans le secteur agricole à Mahdia³⁹

- ⇒ La production végétale à Mahdia est basée essentiellement sur l'arboriculture et principalement l'olivier (78 % de la production végétale et 32 % de la production agricole). En effet, la superficie exploitée pour la culture d'olivier est de 135000 hectares (68% de la superficie agricole et 83 % de la superficie réservée à l'arboriculture).
- ⇒ A ce stade, il est important de noter que la culture des oliviers biologiques est répartie sur 47 000 ha. Cette répartition représente 31 % de la superficie des terres exploitées en culture d'olivier ce qui représente un potentiel remarquable pour la valorisation de la production d'olive et pour le perfectionnement de la rentabilité de l'activité. Ceci est traduit dans la croissance de la production de l'huile d'olive biologique entre 2010 et 2014 de 11%. De plus, l'installation d'une SMSA travaille sur l'huile biologique dans la région.
- ⇒ La production animale représente une part très importante dans le secteur agricole. Elle est caractérisée par une diversité caractérisée par l'élevage des différents annaux de rente (bovin et ovin)⁴⁰:
 - 25960 UFB (Unité Femelle Bovin)
 - 1250100 UFO (Unité Femelle Ovin)
 - 14150 UBC (Unité Femelle Caprin)

Dans cette optique, le développement de l'élevage dans le gouvernorat a permis durant l'année 2014 de produire :

- 4600 Tonnes de viande rouge,

³⁹Source : la direction régionale de développement en 2013

⁴⁰Selon L'OEP « Office de l'Élevage et du Pâturage » en 2015

- 120 millions litres de lait (Taux de croissance de 5% entre 2010/2015)

Le potentiel remarquable au niveau de l'activité de l'élevage, le manque de production de l'alimentation et l'autosuffisance en fourrage indique l'existence d'un problème plus ample qui est la rareté de l'eau d'irrigation dont souffre la région additionné au menace de salinisation du sol et des aquifères induite par l'irrigation. Ces éléments posent un problème majeur pour le développement des deux filières de production du lait et celle de la viande rouge.

- ➔ L'insuffisance de la production des aliments pour les pâturages existants représente environ 50% des besoins du cheptel ce qui exige le recours à des actions de fourniture en provenance d'autre gouvernorats. Cela bien évidemment augmente les coûts de production et diminue la rentabilité d'élevage (surtout bovin et ovin).
- ➔ Par ailleurs, la filière de production des petits élevages (cuniculture, volaille et autre) existe dans le territoire de Mahdia et représente 8 % de la production du pays. Elle est exercée comme une activité agricole quotidienne qui se traduit dans le savoir-faire traditionnel identifié chez la population surtout en milieu rural.
- ➔ La pêche est une activité économique importante et elle dépend d'une infrastructure constituée de 3 ports et 1369 barques de pêche. L'activité de pêche a connu une croissance remarquable après 2011 passant vers 19400 Tonnes de production en 2014 avec une croissance de 6.6 % par rapport à la production en 2010.

D'autre part, la pisciculture a connu une croissance importante entre 2010 et 2014 avec un total de production de 1600 Tonnes (un taux de croissance de 10.7 %) réparti sur 3 projets (3 projets actifs sur 8 existants). L'investissement dans l'infrastructure reste limité malgré que l'activité de pêche à Mahdia représente un savoir-faire ancestral surtout pour les petits pêcheurs.

• L'industrie

Le tissu industriel de Mahdia est composé de 150 entreprises (plus que 10 employés) avec un chiffre de 17429 postes d'emploi.

Investissement	Nombre de projet	Poste d'emploi
Totalement exportateur	105 / 70%	11604/ 79%
Partiellement exportateur/non exportatrices	45	3057/ 3021
Total	150	14625

Tableau 15 : Investissement à Mahdia en 2015⁴¹

L'industrie du textile et d'agro-alimentaire sont les deux activités industrielles les plus importantes de la région en termes de création d'emploi (plus de 9504 postes créés pour le textile et 4206 pour l'agro-alimentaire).

Par ailleurs, le textile du prêt à porter est la filière dominante au niveau de l'industrie du textile. Au niveau de l'agro-alimentaire, le conditionnement des produits maritimes, la production du lait et de l'huile d'olive sont les filières industrielles les plus importantes du gouvernorat.

- **Le tourisme et l'artisanat**

Dans le gouvernorat de Mahdia, l'activité touristique est très variée, ayant un potentiel naturel, et culturel très riche. Le gouvernorat a attiré beaucoup de touristes. La région est également connue pour son patrimoine. La zone touristique a été créée en 1976, s'étalant sur un territoire de 250 Ha qui contient plus de 25 établissements hôteliers. C'est essentiellement un tourisme balnéaire.

L'activité artisanale est aussi diversifiée : le tissage traditionnel, la bijouterie, l'habit traditionnel, la mosaïque, la broderie, le cuir, la peinture sur tout support, la poterie et le bois d'olivier. Le nombre des artisans certifié de la part de l'Office National d'Artisanat s'élève à plus de 5721 artisans avec un nombre de 67 entreprises d'artisanat dont 12 sont exportatrices, 3 magasins et points de vente, 16 groupements d'artisans et 3 conseils d'artisanat. Cependant, plusieurs artisans du gouvernorat continuent de travailler dans un cadre informel sous forme soit de groupements soit d'une façon individuelle. La contribution du secteur artisanal dans l'export à l'échelle nationale est de 1.6 mille dinars.

- **Les filières et secteurs d'opportunité pour l'ESS**

Pourquoi le choix de ces filières ?

- Les nouvelles tendances de consommation (tout ce qui est biologique et équitable) :
 - Les problèmes dont souffre la seule SMSA d'huile d'olive biologique (peuvent être résolues via l'ESS)
 - La disparité des petites propriétés des oliviers biologiques
 - Le non regroupement des agriculteurs d'huile d'olive biologique
 - Le manque de formation

⁴¹Source APII rapport sur l'industrie dans le gouvernorat de Mahdia du 3-05-2015

Huile d'olive

Le caractère rural domine le gouvernorat de Mahdia, ce qui engendre la maîtrise de l'activité agricole selon des procédés anciens surtout lorsqu'il s'agit de la production de l'huile d'olive dont la production du gouvernorat occupe 10% de la production nationale avec 90000 tonnes.

D'autre part, le nombre important de GDA et de SMSA (On compte une seule SMSA d'huile d'olive biologique dans le gouvernorat) représente un potentiel énorme pour le développement d'une économie sociale et solidaire à Mahdia. Dans ce sens, la sensibilisation au regroupement des agriculteurs semble une étape primordiale dans l'organisation de la filière de production de l'huile d'olive biologique. De fait, le regroupement des agriculteurs sous formes d'entités de l'ESS peut contribuer à résoudre plusieurs problèmes qui se résument principalement dans :

- Le taux de chômage élevé
- le nombre important de petites propriétés agricoles ;
- Une main d'œuvre sous payée.
- Les conditions de travail difficile
- L'absence de la valorisation des produits agricoles (huile d'olive)
- Le vieillissement des travailleurs dans le secteur agricole à travers la sensibilisation des jeunes agriculteurs et la revalorisation des métiers de l'agriculture au milieu des jeunes populations.

Lait et produits dérivés

Cette filière représente un potentiel énorme pour le gouvernorat : 120 millions de litres ce qui représente 12 % de la production nationale, 25 centres de collecte de lait et une centrale laitière, 12 SMSA de collecte qui regroupent 6191 adhérent. Il est important de noter que le champ d'intervention pour la création d'activité économique sociale et solidaire dans cette filière est très diversifié à noter :

- La production des aliments (concentré)
- La fromagerie traditionnelle
- La préparation des génisses
- La fabrication des produits laitiers

Artisanat

L'artisanat est exercé dans la région de Mahdia comme étant un héritage du savoir-faire ancestral. Plusieurs activités de cette filière représente un aspect identitaire de la région au regard de la population de Mahdia.

Il est important de noter aussi que la promotion des métiers de l'artisanat dans de nouvelles formes d'organisation plus innovantes socialement comme les associations et les coopératives non agricoles contribuerait à faire émerger de nouveaux des métiers à la carte comme :

- La boulangerie, pâtisserie
- Transformation de viande, boucherie et charcuterie
- Conservation et transformation des produits de la mer, poissonnerie
- Produits de terroir

Cela fait partie de la « mise en valeur de la gastronomie régionale », un concept qui demeure jusqu'à présent une activité informelle et marginalisée.

- Commerce de détail de poissons,
- Tissage,
- Menuiserie,
- La modernisation ou la mixité du savoir-faire artisanal avec la technicité des stylistes modélistes modernes.

En effet, l'intégration de l'artisanat dans l'utilisation quotidienne de l'habillement ou dans la décoration représente un véritable potentiel qui pourrait révolutionner le secteur de textile, donnant lieu au développement d'un prêt à porter local.

Tourisme alternatif

Le tourisme dans la région de Mahdia est essentiellement un tourisme balnéaire alors que la potentialité d'un tourisme alternatif s'impose en raison de plusieurs facteurs :

- La richesse de la région en histoire (des sites archéologiques uniques)
- Un patrimoine diversifié
- Des sites écologiques (SabkhetBen Ghayadha, la forêt de la Chebba)

Ce qui permettra de développer une filière de tourisme « alternatif » solidaire, respectueuse de l'environnement, autour duquel maintes des opportunités d'investissement pour les familles (maisons d'hôtes), les petits pêcheurs (circuit de pêche à la barque et des sorties en mer), les agriculteurs bio (les gîtes ruraux), les entrepreneurs sociaux (des centres

de plongée). Un potentiel de synergie entre les différents acteurs très prometteur peut être créé.

Huile d'olive (biologique)	
Potentiel ESS	
<ul style="list-style-type: none"> - Le savoir-faire de l'activité agricole dans la région est acquis d'une manière ancestrale et surtout la production de l'huile d'olive. - La production du gouvernorat occupe 10% de la production nationale avec 90000 tonnes. - Le nombre important de groupements de développement agricole GDA et de société mutuelle de service agricole (une SMSA d'huile d'olive biologique) - L'existence des unités de transformation est de mise en bouteille de l'huile d'olive. - 24.8 % de la population active du gouvernorat en 2011 exerce l'activité d'agriculture et de la pêche sur une superficie agricole utile de 245.4 mille hectares, et la production agricole annuelle moyenne est d'environ 400 millions de dinars. - 43000 ha de superficie d'olivier biologiques et 5000 t/an d'huile d'olive biologique - 34 huileries - 17 transformateurs d'huile d'olive biologique (produit certifié) - L'économie du gouvernorat de Mahdia n'a pas atteint le degré de saturation et par conséquent une destination pour l'investissement. - Des possibilités de développement des méthodes de marketing de la région de Mahdia de ces produits 	
Acteurs de la filière : Entités de l'ESS :	OAs impliqués dans le développement de la filière :
<ul style="list-style-type: none"> - Coopérative Zouila - Coopérative Tunisie, Mahdia bio - ENDA 	<ul style="list-style-type: none"> - APIA - ANETI Mahdia - CRDA - DDR de Mahdia - Centre d'affaires de Mahdia - Centre technique de l'agriculture biologique - Réseau d'appui à l'entrepreneuriat - BFPME - BTS - TCSE

Entraves au développement de la filière

- La dispersion des propriétés et le nombre élevé des exploitations agricoles ayant une superficie inférieure à 10 ha et qui représentent plus que 80% du total des exploitations. Ce morcellement ne permet pas de réaliser un revenu suffisant au profit des exploitants.
- L'âge avancé des exploitants agricoles (67% des exploitants ont un âge supérieur à 50 ans et exploitent près 77% de la superficie agricole totale du gouvernement)
- Un déséquilibre entre besoins et ressources en eau d'irrigation surtout pendant la période déficit hydraulique au sein du barrage de Nebhana
- Les ressources hydriques de la région connaissent une dégradation influençant l'activité agricole irriguée.
- Le secteur des oliviers est contrarié notamment par le vieillissement d'une partie du verger

Entraves au développement de la filière

- La chaîne de valeur de cette filière a un maillon faible au niveau de la certification et de mise en norme du produit qui doit être renforcé,
- L'organisation de la filière de production de l'huile d'olive biologique dans une entité d'ESS (SMSA) peut contribuer à résoudre plusieurs problèmes : chômage; le nombre important de petites propriétés de terre agricole; la main d'œuvre sous payée; les conditions de travail difficiles; le manque de valorisation des produits agricoles (huile d'olive).
- Assurer l'articulation des différents secteurs agricoles (olivier, lait, maraîchage) et l'intégration de l'économie agricole et rurale de la région.
- Assurer le renouvellement des besoins vitaux ou fondamentaux de la famille paysanne et l'aider à franchir la zone de marginalité en lui assurant un revenu agricole ou rural minimum.
- La promotion de l'agriculture familiale qui constitue la principale composante sociale et lui permettre le passage à l'entrepreneuriat familial assurant le développement durable et le saut qualitatif du secteur agricole et de la société locale.
- Prise de mesure sur les produits de terroir pour créer un véritable patrimoine régional.
- L'huile d'olive demeure en bonne partie un produit d'autoconsommation.

Tableau 16 : Analyse de la filière Huile d'olive

Artisanat

Potentiel ESS

- L'artisanat représente une identité de la région au regard de la population locale: une succession de civilisations puissantes (Punique, Romaine, Fatimide) engendrant une accumulation de monuments culturels qui forment aujourd'hui un riche patrimoine et un atout touristique important
- Une activité touristique en nette progression et aux horizons prometteurs
- La région de Mahdia Est constitue une destination touristique d'avenir. Le projet de Sabkhat Ben Ghayadha à Mahdia ainsi que le futur projet de Ghadhabna devraient renforcer la capacité touristique actuelle
- Des spécificités au niveau de la diversité, de la qualité et de l'originalité des produits et la possibilité de promouvoir l'invention et l'innovation en présence d'un Institut supérieur des arts et métiers (720 étudiants), d'un centre de formation professionnelle en bijouterie et mosaïque
- La proximité des marchés pour l'écoulement des produits.
- La diversification de l'usage de la mosaïque (décors d'intérieurs des bâtiments, etc).
- Développement des produits de la broderie manuelle et des articles en soie destinés à l'exportation.
- Diversification des articles et bijoux en argent.
- Promotion de la céramique.

Acteurs de la filière : Entités de l'ESS

- Association Pensée Nationale Libre de Mahdia
- Association des jeunes de Mahdia
- AFDD
- Nejjib Belhadj " T'illi Tanit: l'artisanat solidaire et durable"
- ENDA

OAs impliqués dans le développement de la filière

- APII
- ANETI Mahdia
- ONA Mahdia
- DDR de Mahdia
- Le centre d'affaires de Mahdia
- Le Réseau d'appui à l'entrepreneuriat
- BFPME
- BTS
- Pépinière Mahdia entreprendre
- Le Bureau Régional pour l'Emploi et le Travail Indépendant à Mahdia
- Le Commissariat Régional du

	Tourisme - TCSE
Entraves au développement de la filière	
<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernorat de Mahdia se trouve marginalisé par rapport aux principaux axes d'échanges et de partage d'expériences - La zone littorale qui contient les trois premières villes du gouvernorat se trouve mal reliée au reste du pays et marginalisée par rapport au Sahel-Nord pour s'insérer dans la dynamique économique - Le tourisme reste peu diversifié avec une offre « monotone » privilégiant l'activité balnéaire. En plus, il est dépourvu de circuits intégrés multi-produits 	

Tableau 17 : Analyse de la filière Artisanat



Schéma récapitulatif des filières potentielles pour l'ESS à Mahdia
Filières/Secteurs Potentiels

Tourisme	Agriculture			Artisanat	
<p>Tourisme écologique/alternatif</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrimoine maritime ➤ Patrimoine archéologique ➤ Savoir faire dans l'accueil/hébergement ➤ Savoir faire dans la gastronomie traditionnelle ➤ Festivals renommés (ex. Festival El Jem) 	<p>Arboriculture et transformation produits agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Oliviers ➤ Amandiers 	<p>Lait et dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire traditionnel dans la fabrication de fromagerie ➤ Abondance de l'élevage bovin ➤ Gaspillage alimentaire à combler ➤ Abondance de SMSA spécialisées 	<p>Transformati on produits agricoles typiques de la région</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Huile d'olive ➤ Séchage et salage de poisson des produits de la mer (anchois, poupe, sardines, etc.) 	<p>Broderie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire traditionnel ➤ Centres techniques de formation 	<p>Mosaïque/ Décoration</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire traditionnel ➤ Centres techniques de formation

a. **Le gouvernorat de Jendouba :**

▪ **Répertoire des filières et secteurs existants**

Le gouvernorat de Jendouba présente une richesse de point de vue d'abondance des ressources surtout naturelles. Ceci est traduit dans la diversité des filières existantes dans le gouvernorat.

• **Agriculture et industrie agro-alimentaire**

L'activité agricole à Jendouba est principalement basée sur les grandes cultures (céréales, fourrages), le lait, la viande, les cultures maraichères, la héliiculture, la cuniculture et l'apiculture.

N°	Opportunité	Chiffre d'affaire (Mille DT/an)	Coût d'investissement (Mille DT)	Emplois permanents
17	Conditionnement d'eau minérale	9000	3700	20
18	Conditionnement d'huile d'olive	3838	1730	18
19	Fabrication de semi-conserves	670	535	15
20	Surgélation des légumes	9000	2310	25
21	Congélation des produits de mer	864	1000	15
22	Séchage de tomate	1250	800	17
23	Fabrication des produits de charcuterie	700	523	10
24	Fabrication de fromage de chèvre	960	550	12

Tableau 18 : L'agro-alimentaire en chiffre⁴²

Pour les céréales et dérivés, la région de Jendouba se caractérise par son important potentiel de production de céréales (130000 tonnes/an) qui représente 10 % de la production nationale. Quant à la transformation, la région abrite une seule unité de capacité 100 tonnes/jour.

⁴² Source ODNO

Au niveau de la filière lait et dérivés, la production laitière moyenne dans la région de Jendouba est de l'ordre de 120000 tonnes/an soit 12% de la production nationale. A noter qu'une seule unité industrielle est implantée au gouvernorat de Jendouba d'une capacité théorique de transformation de 280000 litres/jour.

La production annuelle moyenne d'huile d'olive dans le gouvernorat est estimée à environ 12000 tonnes, avec une production annuelle moyenne d'huile d'olive d'environ 2400 tonnes.

En fait, la production agricole dans sa totalité est abondante (Production moyenne) :

- 3 sources d'eaux minérales exploitables.
- 4 zones industrielles aménagées avec des prix symboliques
- Avantages financiers et fiscaux attractifs (25 à 30% du coût d'investissement).

Produit agricole	Production en T/an	Produit agricole	Production par an
Céréale	130000	Lait	120 000 litres
Pomme de terre	40000	Tomate	35000 T
Viandes blanches	1000	Autres légumes	70000 T
Viandes rouges	12400	Miel	110 T
Olive à huile	12000	Œufs	36 millions d'unités.

Tableau 19 : Production moyenne des produits agricoles

• **Tourisme environnemental et culturel**

Environnemental : gouvernorat de Jendouba dispose de montagnes verdoyantes et forêts vastes d'une superficie totale de 118470 ha et d'un parc environnemental (El Faija à Ghardimaou) sur un terrain de 2630 ha dont 417 ha clôturés pour la protection du serf atlantique. De plus, la délégation de Ain Draham va avoir l'aménagement d'une nouvelle zone touristique à FejAlatlal sur 64 ha et qui sera réservée pour l'implantation de :

- Des unités hôtelières classées
- Des résidences touristiques
- Des centres d'animation.

⇒ Au niveau Culturel : On note l'existence de plusieurs sites archéologiques.

Site archéologique	Caractéristiques
Chemtou	Célèbre par ses carrières de marbre qui alimentaient l'Afrique et Rome était à l'origine d'une cité numide dont il subsiste un autel qui servit de culte à BâalHammoun puis à Saturne et plus tard de marabout à l'époque de musulman. Cette ville numide s'étend au bas de la montagne de marbre dont l'on extrayait de ses flancs les blocs expédiés vers Rome via Tabarka.
Bulla-Régia	Une ville dont la spécialité est d'être atypique en Tunisie avec ses toits de tuiles rouges, ses forêts de liège, son petit air à la fois méditerranéen et nordique
La Basilique	C'est une ancienne citerne romaine du troisième et quatrième siècle dont la contenance de 2700 m ³ qui alimentait les fontaines publiques et les fermes
Borj Massaoudi (Tabarka)	c'est une ancienne citerne qui connut différentes transformations à travers les siècles. Les Turcs (au XVIIème siècle) en firent une caserne pour leur garnison
L'île Génoise	Village génois situé en contrebas du fort, il ne contient que des ruines. Quant au fort génois qui se dresse sur l'île, il sera aménagé en lieu d'animation

Tableau 20 : Sites Archéologiques à Jendouba

Ce type de tourisme est renforcé par des festivités de renommée internationale dont :

- Festival international de Tabarka
- Festival de Jazz
- Festival de Raï
- Festival de la musique internationale
- Festival de la musique latine
- Festival de plongée

■ **Les filières et secteurs d'opportunité pour l'ESS**

● **Le tourisme écologique**

Vu les caractéristiques géographiques et la richesse des ressources naturelles dans la région, plusieurs initiatives (Tabarka, Ain Drahem) pour

l'investissement dans le tourisme écologique ont été lancé dans le gouvernorat soit par des initiatives de projet associative, soit par des incitatives privé. En effet, l'appui public pour ce secteur est manifesté aussi par la construction de nouvelles zones touristiques écologiques.

- ⇒ Le potentiel forestier énorme dans la région de Jendouba constitue un potentiel majeur dans l'investissement dans la filière du tourisme écologique à travers des initiatives d'investissements social et solidaire.
- ⇒ En ESS, le secteur du tourisme écologique peut être considéré comme un porteur d'opportunité. Il pourra contribuer à la lutte contre la pauvreté d'une manière efficace et pour assurer la proximité au profit des populations rurales résidentes dans les reliefs montagneux et verts du gouvernorat par les intégrer dans des activités relié au domaine du tourisme écologique comme l'artisanat.
- ⇒ Actuellement, la région de Tabarka connaît un développement notable du secteur touristique. C'est grâce à son potentiel balnéaire et forestier et à l'existence d'une infrastructure touristique de plus en plus diversifiée et développée: l'aéroport international de Tabarka, le terrain de golf (110 ha), le port de plaisance et des unités hôtelières confortables et de haut standing.
- ⇒ Le gouvernorat offre un tourisme culturel axé sur un patrimoine archéologique diversifié (sites de Bulla Regia et Chemtou) et des manifestations culturelles d'envergure internationale (le festival de Jazz de Tabarka). De même, le tourisme thermal y est également développé grâce à l'existence de plusieurs sources chaudes (Ouchtata à Ghardimaou, Essahline à Fernana) ainsi que la station thermale de Hammam Bourguiba à AïnDrahem).

- **L'agriculture**

- ⇒ L'activité agricole dans le gouvernorat de Jendouba est basée sur la céréaliculture, l'élevage, les cultures maraîchères et l'arboriculture. En effet, grâce à une vaste superficie agricole estimée à 300 700 ha dont 170000 ha de terres cultivables, un potentiel forestier estimé à 118.5 ha et des ressources hydrauliques très riches, (662.2 millions de m³) le gouvernorat de Jendouba participe par une part appréciable dans la production nationale des produits alimentaires stratégiques : 136.5 mille tonnes de céréales, 12.9 mille tonnes de fruits, 99.1 mille tonnes de légumes, 120.3 mille litres de lait et 12.5 mille tonnes de viande rouge. Le gouvernorat produit également 70000 m³ de bois et 7000 tonnes de liège.

- ⇒ Le production agricole dans la filière laitière et dérivés dans le gouvernorat de Jandouba ne traduit pas réellement la richesse du savoir-faire traditionnel et ancestral existant dans la région et utilisé dans la TWIZA, Eloula et autre.
- ⇒ Les circonstances actuelles dans la filière du lait au niveau national présente une crise dans l'excès de production de lait, l'obligation de trouver d'autre piste de vente du lait dont la vente directe des dérivés du lait qui sont produits traditionnellement comme la fromagerie.

• **L'artisanat**

- ⇒ Le secteur de l'artisanat se caractérise par la production et la création d'articles qui reflètent la spécificité de la région tels que la confection du corail, la transformation et le traitement du liège, la création d'articles en bois et la poterie
- ⇒ Vue le nombre d'artisans important inscrit dans le gouvernorat de Jendouba (3700 Artisans inscrits selon l'ONA) et le nombre des entreprise artisanales enregistrées (44 entreprises ONA).La filière d'Artisanat peut être considérée comme prometteuse pour l'ESS à Jendouba.
- ⇒ L'abondance du savoir-faire artisanale dans le gouvernorat (Liège, Fibres végétales, Corail, Teinture traditionnelle, Rotin, Produits en bois) permet de promouvoir l'insertion professionnelle et contribuera à la lutte contre la pauvreté dans les régions rurales du gouvernorat, une fois valorisé et organisé dans des entités économiques sociales et solidaire.
- ⇒ La délégation de Tabarka est considérée comme l'une des meilleures zones touristiques du pays, ce qui pourra faciliter la commercialisation des produits artisanaux de la région.

Le tourisme écologique et l'artisanat
Potentiel ESS
<ul style="list-style-type: none"> - La richesse des ressources naturelles dans la région - Des initiatives pour l'investissement dans le tourisme écologique ont été lancées dans le gouvernorat. - TABARKA : Potentiel balnéaire et forestier et à l'existence d'une infrastructure touristique diversifiée et développée: l'aéroport international de Tabarka, le terrain de golf (110 ha), le port de plaisance et des unités hôtelières confortables et de haut standing. - Le patrimoine archéologique diversifié (sites de Bulla Regia et Chemtou) et des manifestations culturelles d'envergure internationale telle que le festival de Jazz de Tabarka.

<ul style="list-style-type: none"> - Le tourisme thermal est développé grâce à l'existence de plusieurs sources chaudes (Ouchtata à Ghardimaou, Essahline à Fernana) ainsi que la station thermale de Hammam Bourguiba à AinDrahem). - La production et la création d'articles reflétant la spécificité de la région tels que la confection du corail, la transformation et le traitement du liège, la création d'articles en bois et la poterie. - Avantages attractifs : Prime de développement régional touristique de 8% (majoré de 6% pour les nouveaux promoteurs) ; Prime de développement régional de 15 % pour les projets de loisir - Un centre de collecte des PAM et de distillation des huiles essentiels dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, une structure qui englobe tous les GDA, les sociétés mutuelles et toutes les femmes artisanes qui font la distillation chez elles pour leurs fournir la valeur ajoutée (emballage et label). 	
<p>Acteurs de la filière : Entités de l'ESS</p>	<p>OAs impliqués dans le développement de la filière</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Association Rayhana Pour Femme de Jendouba - Association Tunisienne de Tourisme Équitable et Solidaire - AKKED - Association Sidi Bouzeitoun - Communauté de Parc El Feija - Groupe Fellag Art - Association Medinati - Association AIDE - Association Génération Future - Association SANABIL de Développement - Association citoyenneté et développement nord-ouest Ben Bechir - Association de Développement Jendouba 	<ul style="list-style-type: none"> - ENDA - Dar Rayhana - APII - COSPE - CEFA - ODNO - Centre d'Affaire - ONA
<p>Entraves au développement de la filière</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - La population locale souffre d'une faible conscience de l'offre du territoire sur le plan environnementale et de la valeur des produits locaux, ainsi que d'une absence de dynamique communautaire. - Les obstacles pour la commercialisation des produits 	
<p>IESS Intervention</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes sont des actrices incontournables de développement soutenable, porteuses de compétences qui intègrent tradition et innovation. La valorisation de leur rôle social dans les secteurs de 	

l'artisanat et l'écotourisme qui tutelle l'environnement, permet de dépasser les rôles actuels liés à la dimension domestique car cela ramène la multi-dimensionnalité du quotidien dans l'économie.

- Promouvoir les produits de femmes artisanes.
- Valoriser les compétences des femmes dans les savoir-faire traditionnels.
- Favoriser l'innovation, l'investissement, la création d'emplois et d'entreprises sociales.

Agriculture

Potentiel ESS

- Une vaste superficie agricole estimée à 300700 ha dont 170000 ha de terres cultivables un potentiel forestier estimé à 118.5 ha et des ressources hydrauliques très riches (662.2 millions de m³) le gouvernorat de Jendouba participe par une part appréciable dans la production nationale des produits alimentaires stratégiques : 136.5 mille tonnes de céréales, 12.9 mille tonnes de fruits, 99,1 mille tonnes de légumes, 120.3 mille litres de lait et 12.5 mille tonnes de viande rouge.
- Le gouvernorat produit également 70000 m³ de bois et 7000 tonnes de liège.
- Les avantages financiers attractifs pour la pêche et l'agriculture biologique (25 à 30% du coût d'investissement). Une région agricole employant 40% de la main d'œuvre 6 sociétés de mise en valeur et de développement agricole, 3 agro-combinats, 90 lots de techniciens, 254 lots pour jeunes agriculteurs et 6 coopératives de services.
- Conditions propices à l'agriculture biologique

Acteurs de la filière : Entités de l'ESS

- 6 coopératives de services.
- Vingtaines des associations de développement ATUPEE
- SMSA Ettaqafol
- SMSA Boussalem
- AKKED
- Pépinière de El Feija
- Groupements de femmes de culture maraichère (projet FAD-COSPE)

OAs impliqués dans le développement de la filière

- APIA
- APII
- BFPME
- BTS
- Bureau d'emploi
- Centre d'affaire
- CRDA
- Direction régionale de la BNA
- ENDA
- ODNO

	<ul style="list-style-type: none"> - Pépinière d'entreprise - Mercycorps - COSPE - CEFA
Entraves au développement de la filière	
<ul style="list-style-type: none"> - Jendouba est un gouvernorat à caractère agricole par excellence, ainsi qu'il existe un potentiel énorme de développement de la filière sauf que la structuration et l'organisation du maillon de main d'œuvre constitue une contrainte pertinente. - La gestion de ressource naturelle en eau, forêt et sol n'est pas rationnelle ce qui présente un risque pour les prochaines générations. - L'initiative d'investissement dans le domaine agricole est assez faible chez les jeunes surtout les diplômés de l'universitaires. 	
IESS Intervention	
<ul style="list-style-type: none"> - Opportunités principales: Viticulture et arboriculture fruitière (BIO) ; Production et transformation des plantes aromatiques et médicinales ; Floriculture; Plantation des agrumes ; Production de champignon ; Elevage avicole intégré ; Poulet de ferme; Elevage apicole; Elevage canicule; - Elevage et gavage des oies et des canards. 	

Tableau 21 : Analyse de la filière de tourisme écologique, l'artisanat et l'agriculture

Schéma récapitulatif des filières potentielles pour l'ESS à Jendouba

Filières/Secteurs Potentiels				
Tourisme	Agriculture		Artisanat	
<p>Tourisme écologique /alternatif</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrimoine forestier et maritime ➤ Patrimoine archéologique ➤ Savoir faire dans l'accueil ➤ Savoir faire dans la gastronomie traditionnelle ➤ Festivals renommés 	<p>Lait et dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire traditionnel dans la fabrication de fromagerie ➤ Abondance de l'élevage bovin ➤ Gaspillage alimentaire à combler 	<p>Arboriculture et culture maraichère</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Olivier ➤ Tomates ➤ Piments ➤ Pommes de terre ➤ Richesse des terrains 	<p>Liège/Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire traditionnel ➤ Richesse de matière première 	<p>Huiles essentielles et plantes (PAM)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire traditionnel ➤ Richesse de matière première

b. Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

▪ Répertoire des filières et secteurs existants :

D'après le recensement de la population et d'habitat, le gouvernorat de Sidi Bouzid a subi une augmentation de la population de 44.6 % pour atteindre 429.912 milles habitant d'une densité de 58 habitants / km². De point de vue développement régional, le gouvernorat est réparti en deux zones :

- Zone de développement régional prioritaire et englobe 7 délégations: Bir El Hafey, Sidi Ali Ben Aoûn, Menzel Bouzaien, Jelma, Sebalet Ouled Asker, Meknassy, Souk Jedid
- Le deuxième groupe des zones d'encouragement au développement régional qui englobe 5 délégations : Sidi Bouzid Ouest, Sidi Bouzid Est, Mezzouna, Regueb et Ouled Haffou

D'autre part, le gouvernorat de Sidi Bouzid est à caractère rural (72.9 % de la population est rurale ce qui a influencé le caractère de l'économie de la région dont l'activité agricole est à la base des activités génératrices de revenu et qui accapare 48.6 % de la population active).

Agriculture:

Selon une vision d'ensemble sur le secteur, on peut noter que la région de Sidi Bouzid est connue par la production de pistache qui représente 20% de la production nationale, des cultures maraîchères 18 %, de la production d'amandiers 13 %, de la production d'olive 13.8 %, ⁴³ de la production du lait et des viandes rouges ovines de 7 %. Elle se distingue notamment par ses cultures précoces et tardives.

En outre, l'élevage et les cultures maraîchères sont les activités agricoles les plus importantes en comme créatrice d'emploi dans le secteur sous des formes informelles (non déclaré et non organisé). Cette forme influe négativement les situations socio-économiques de familles travailleuses dans ces deux filières agricoles.

Au niveau de la filière laitière, le potentiel de production bovin est estimé à 32000 unités⁴⁴ détenu par 13000 éleveurs, alors qu'il était 14700 Unités en 2004. Ce cheptel assure actuellement la production d'environ 130 Millions de litres de lait. Actuellement, la capacité de production est détenue par plus de 80% d'agriculteurs comme une caractéristique principale de la dominance de petite exploitation (< 3 Unités).

⁴³ Evolution de l'arboriculture selon le CRDA de Sidi Bouzid, données 2013.

⁴⁴ Selon le CRDA en 2014

Le cheptel bovin laitier à Sidi Bouzid est aussi caractérisé par une évolution remarquable de la race améliorée (Pi noire en particulier). Durant les 10 dernières années (2004-2013), le cheptel amélioré gagnait une moyenne de 6% en terme d'effectif annuellement par rapport aux autres races (en particulier la race locale/Hybride).

Durant les 10 dernières années, l'infrastructure de la collecte a marqué une nette évolution, parallèlement à l'évolution du cheptel. En fait, cette infrastructure de collecte est formée de 16 structures (dont 9 privés). Elle a connu un développement remarquable, non pas en terme de nombre (19 contre 16) mais plutôt en terme de capacité et de type (dominance nette du privé par rapport aux sociétés de service agricoles).

L'évolution de ces structures de collecte a été accompagnée par une évolution de ce qu'on appelle les Colporteurs. Ces derniers assureront une évolution de la capacité de collecte de 7635 Litres par jour à 16887 Litres. Les quantités collectées ont arrivé en 2013 au 117 millions de litres soient environ 90% des quantités produites.

- ⇒ L'installation de la centrale laitière de délice à Lassouda constitue pour les éleveurs du bovin laitier une aubaine pour mieux rentabiliser leur élevage.
- ⇒ Un bassin laitier important : production de 81 million de litres de lait dont 77 millions collectés par 18 centres de collecte.
- ⇒ La production laitière est à l'ordre de 120 millions litres en 2014.
- ⇒ Des entités ESS dans le cadre de SMSA sont existantes dans le territoire et qui font la collecte de lait.

La filière d'élevage de la race Barbarine a une grande importance dans l'économie de la région de Sidi Bouzid. De nos jours, plus de 500 familles vivant dans la région détiennent une agriculture engagée dans l'élevage de la race Barbarine. Cette race de Sidi Bouzid présente une orientation intéressante pour plus d'un motif : en premier lieu, c'est dû au symbole que représente ce produit pour la population locale, comme un patrimoine culturel qu'il faut préserver et ; en second lieu, pour la valeur qu'il avait sur le marché.

A partir la dénomination de « Allouch Sidi Bouzid », une célébrité ou qualité spécifique grâce à leur milieu de production et à leur environnement naturel et humain a été tirée. De ce fait, cette race ovine est habilitée à une Appellation d'Origine (AO) ou Indication Géographique (IG). Ce sentiment était ressenti chez la majorité des responsables Régionaux originaires de Sidi Bouzid qui tiennent à ce que la viande de l'agneau de cette race se distingue qualitativement.

⇒ A ce niveau, il est important de noter que des initiatives de projet associatif ont été réalisées dans la région (Jelma, Menzel Bouzaien, ..) pour regrouper les petits éleveurs de la race Barbarine dans des entités ESS sous forme de GDA ou autre. La production du fourrage est primordiale pour l'évolution du secteur d'élevage. Cependant, l'insuffisance et le manque des aliments et du fourrage dans la région constitue un problème majeur pour les éleveurs ce qui rend le coût de la production plus élevé.

Délégation *SBZ : Sidi Bouزيد	Laits (L)				Viandes (T)				
	Blanches (T)		Rouges (T)		Blanches (T)		Rouges (T)		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
SBZ*Ouest	22360	23292	23356	30	120	320	1013	1050	1282
SBZ Est	19876	20704	22430	700	850	1250	1070	1109	1346
Meknassy	994	181	183	8	3.5	20	533	618	618
Regueb	14907	15528	15595	4500	2050	2710	1640	1699	1699
Jelma	7453	1553	1570	38	75	150	1372	722	722
Sidi Ali Ben Aoùn	19876	20704	23400	100	115	322	1097	1137	1137
Mezouna	224	233	234	-	6.5	115	819	849	849
CebalatOule d Asker	348	7764	7764	18	40	40	374	1421	1421
OuledHaffou z	1490	1035	1040	500	1550	2340	697	552	552
BirelHfay	9938	362	428	100	240	510	923	387	387
Menzel Bouzaine	174	23292	23300	6	12	10	596	1547	1547
Souk Jedid	22360	10352	10700	-	28	28	1492	956	956
Total	120000	125000	130000	6000	5086.5	7815	11626	12047	12516

Tableau 22 : Evolution du Production Animale par Produit⁴⁵

⁴⁵Seolh CRDA Sidi Bouزيد

Le secteur agricole à Sidi Bouzid est aussi basé sur un troisième pilier d'activité important : la culture maraichère et précisément les légumes.

Délégation (*SBZ : Sidi Bouzid)	Pomme de terre	Tomate	Piment	Oignon	Ail cultivé	Pois	Autres	Total
SBZ* Ouest	7433	17623	31300	79248	5000	10	39611	180225
SBZ Est	3405	4655	3200	15346	-	100	49253	75959
Meknassy	67	2734	4075	-	-	1500	14140	22516
Regueb	3956	17930	9090	1126	-	3650	70157	105909
Jelma	1000	16625	18350	2521	50	-	10188	48734
Sidi Ali Ben Aouïn	178	3036	125	365	20	60	1032	4816
Mezouna	-	2298	6100	234	-	400	14070	23102
CebalatOuled Asker	67	3325	3350	3265	40	75	2635	12757
OuledHaffouz	6511	2588	100	465	10	125	9563	19392
BirelHfay	1555	56525	13000	3395	730	115	3735	79055
Menzel Bouzaine	133	6987	6150	1612	-	1050	4605	20537
Souk Jedid	8800	2112	10500	11992	50	90	8792	42336
Total	33104	136436	105340	119600	5900	7175	227781	635336

Tableau 23 : Production des légumes en 2013⁴⁶

Le gouvernorat de Sidi Bouzid possède un caractère rural, dont un nombre important des ouvriers travaillent dans les fermes pour le maraichage. A ce niveau, ces ouvriers travaillent dans un cadre non déclaré sans couverture sociale ou une grille salariale formelle.

⁴⁶Source : CRDA Sidi Bouzid

• Industrie

Le tissu industriel à Sidi Bouzid est composé de 63 entreprises (plus que 10 emplois). Il est divisé en 26 entreprises dans l'agro-alimentaire (41% en termes de nombre). Ces entreprises emploient 1677 personnes, qui représentent 44,88% des emplois totales de tissu industriel.

Vue l'importance de la valeur ajoutée dans la transformation des produits agricoles, les industries agro-alimentaires occupent une place importante dans l'économie du gouvernorat de Sidi Bouzid. Le secteur des industries agro-alimentaires dans le gouvernorat de Sidi Bouzid est encore récent. Il est basé essentiellement sur l'entreposage frigorifique (19 unités) et l'extraction d'huile d'olive (108 huileries). De plus en plus, il y a une tendance importante vers la diversification et le développement d'un secteur en vertu de la présence des potentialités importantes. En effet, on note l'existence de 3 unités de double concentré de tomate non totalement exportatrices (Société Farha, Société Gammouda et société Appel du concentré) et 2 unités de séchage de tomate totalement exportatrices (Société Agrit et Société Karim Agri).

• Services et artisanat

Le gouvernorat se trouve dans une position stratégique, faisant la jonction entre la zone côtière de tourisme balnéaire et la zone du sud de tourisme saharien. D'autre part, la région de Sidi Bouzid dispose de potentialités agricoles et agro-alimentaires importantes qui peuvent être mieux exploitées à travers la promotion des services connexes comme le transport, la commercialisation, la distribution.

- ➔ Le secteur des services marchands dans le gouvernorat de Sidi Bouzid constitue un créneau important en termes de création d'emploi malgré qu'il souffre toujours d'une faiblesse en termes d'efficacité d'organisation et de proximité,
- ➔ L'évolution du taux d'urbanisme dans le gouvernorat de Sidi Bouzid émerge une croissance de création de nouveau emploi et métier de proximité dans différents domaines,

Au niveau d'activité et spécialité artisanale, le gouvernorat représente aussi une spécificité artisanale importante (14600 artisans qualifiés, 6837 artisans inscrits). Ceci est expliqué principalement par l'abondance de matière première (laines et peaux des ovins, bois d'oliviers, poils de caprins).

- Le travail de sensibilisation, d'accompagnement des projet et l'organisation du foire El-Khima initié par IESS a permis d'identifier des potentialités importantes en artisanat à Sidi Bouzid surtout en :
- Articles de cadeaux, de décoration et accessoires de maison
 - Ameublement et Arts de la table
 - Bijouterie
 - Habillement et les accessoires personnels
 - Architecture et art traditionnels
 - Commerce équitable :(Huiles ...essentielles, huiles naturelles, produits cosmétiques, ...)

▪ **Les filières et secteurs d'opportunité pour l'ESS**

• **Lait et dérivés**

À Sidi Bouzid, la filière laitière est une chaîne de valeur qui représente une capacité importante de création d'emploi, de maintien des agriculteurs dans leurs exploitation et de création et un pilier important de maintien de la jeunesse dans le territoire rural du gouvernorat à travers les métiers de service relié à la production du lait.


La filière est considérée comme prometteuse pour l'ESS principalement pour 3 raisons:

- La possibilité d'implanter des unités d'élevage regroupant les petits éleveurs pour renforcer leurs capacités de production et de rentabiliser mieux l'activité.
- L'élevage est exercé à domicile dans les zones rurales ce qui permet à la femme rurale de s'intégrer économiquement même si ceci reste informel et non organisé.
- L'importance et l'abondance du savoir-faire traditionnel dans la production des dérivés du lait comme la fromagerie.

• **Viande ovine**

Sidi Bouzid peut être considéré comme un terroir pour la production ovine. Au cours de l'histoire, les éleveurs de Sidi Bouzid ont accumulé un savoir collectif de production de moutons fondé sur un ensemble d'interactions entre le milieu physique et biologique et des facteurs humains. Le savoir résultant a révélé une originalité qui engendre une réputation pour l'agneau originaire de cette région (c'était le cas du célèbre « Allouch Sidi Bouzid »).

Les expériences de regroupement des éleveurs dans des groupements de développement agricole (GDA) comme GDA KARAMA et Mraa W Nos (en cours de construction) à Jilmaont montré l'apport de la capitalisation du



savoir et des ressources en termes de diminution des coûts et de facilitation de la commercialisation.

La grande demande de la race Barbarine originaire de la région qui présente des performances relativement supérieures à la moyenne et le circuit de commercialisation spécifique de l'agneau de Sidi Bouzid sont aussi des facteurs considérables pour que cette filière soit prometteuse pour l'ESS à Sidi Bouzid.

- **Artisanat et petits métiers**

L'artisanat et les petits métiers est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie de Sidi Bouzid. Ils présentent les activités professionnelles les plus anciennes et les mieux répartie à travers le gouvernorat. Traditions cumulées, savoir-faire ancestral, dextérité manuelle et intelligence créative se fondent et se confondent dans le produit de l'artisanat et des petits métiers.

La diversité et l'importance des besoins du citoyen Tunisien peut être aussi considéré comme un facteur à l'origine de l'impulsion de la demande en interne pour créer de nouveaux circuit de commercialisation du produit artisanale qui subit dans le contexte national actuel une grande baisse de vente et de commercialisation. Ainsi, l'identification et la définition de nouveau marché dans la Tunisie autre que les marchés reliés au secteur du tourisme peut renforcer l'artisanat.

Par ailleurs, l'émergence de cette filière d'artisanat et des petits métiers comme un secteur créateur d'emploi urbain dans le gouvernorat de Sidi Bouzid fait ressortir une obligation de fédérer les initiatives de renforcement de cette filière.

→ Dans cette optique, l'alternative en économie sociale solidaire est de regrouper les artisans dans des groupement économique plus organisé et plus efficace pour rendre la filière plus structuré et surtout pour les activités artisanales :

- Tissage de différents produits artisanaux (Klim, Margoum, fibres végétales, etc.).
- Tissage de tapis
- Peinture sur tout support
- Sculpture sur bois d'oliviers
- Transformation de laine (filature et cardage)
- Articles de broderie

→ Dans le gouvernorat, il est important de noter que l'évolution de taux de l'urbanisme et l'abondance du savoir-faire et des compétences d'une manière non structuré est à la base de considération des petits métiers

comme un segment prometteur pour l'ESS à Sidi Bouzid et surtout pour les métier de service et de proximité comme :

- Les métiers d'alimentation qui offrent plus de confiance, proximité, savoir-faire, accueil, service (boucherie, boulangerie, restauration, pâtisserie, vendeurs en alimentation)
- Les métiers de bâtiment (peinture, maçonnerie, plomberie)
- Service de proximité (service sanitaire ou infirmerie)

Artisanat et petits métiers	
Potentiel ESS	
<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernorat représente une spécificité artisanale importante au niveau des activités et spécialités artisanales (14600 artisans qualifiés, 6837 artisans inscrits) • L'abondance de la matière première (laines et peaux des ovins, bois d'oliviers, fibres végétales) • Les principales activités artisanales les plus pratiquées à Sidi Bouzid : <ul style="list-style-type: none"> - Articles de cadeaux, de décoration et accessoires de maison ; - Ameublement et arts de la table ; - Bijouterie ; - Habillement et accessoires personnels ; - Architecture et art traditionnels ; - Huiles essentielles, huiles naturelles, produits cosmétiques ; • Traditions et savoir-faire ancestral et richesse du patrimoine culturelle (tissage manuelle, bois, céramique, sculpture) • Deux centres de formation professionnelle/instituts universitaires contribuent à la professionnalisation des métiers de l'artisanat • L'artisanat dans la région est une piste important pour l'intégration professionnelle et économique des demandeurs d'emploi qui ont de faibles chances pour accéder à l'emploi • 14.000 artisans à Sidi Bouzid (97% femmes)/ 6800 cartes professionnelles • Fores et événements de promotion récurrents 	
Acteurs de la filière : Entités de l'ESS	OAs impliqués dans le développement de la filière
<ul style="list-style-type: none"> - Les groupements informels d'artisans - Association les horizons de développements Essalama - Association de Planification du Développement et Equilibre Social 	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernorat - Direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi - ONA - Réseau entreprendre

<p>(APDES)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association Tunisienne pour l'insertion Professionnelle ATIP - Association Appui aux Initiatives de Développement AID - Association Solidarité Emploi - ACT REGUEB - Association Liberté et Développement Regueb (ALD Regueb) - Association Afak pour l'intégration professionnelle - AMDT 	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau d'emploi - ANETI - Centre d'affaires - ODCO - DDR - Pépinière d'entreprises Sidi Bouzid - APII - BFPME Sidi Bouzid - EE Sidi Bouzid - Direction régionale des affaires sociales - ENDA - BTS - TCSE - Mercycorps – Tunisie
---	--

Entraves au développement de la filière

- La dominance du travail informel
- Une grande baisse de la vente et de commercialisation du produit artisanale à cause du contexte nationale.
- L'absence d'une stratégie claire de développement de la filière accentué sur la 'impulsion et la promotion de la demande interne
- L'insuffisance de la capacité financière des collectivités locales et régionales
- L'absence d'institutions régionales en charge de la gestion des projets (entreprises sociales)
- L'absence de cadre juridique qui organise l'accès aux matières premières naturelles exemple : smar, halfa
- Le programmes des formations professionnelles n'est pas n'est pas équivalent au marché de l'emploi
- Une faible communication ou absente entre artisans et secteur public
- L'emplacement géographique du gouvernorat de Sidi Bouzid loin des destinations touristiques hebdomadaires.

IESS Intervention

- La prospection de nouveaux circuits de commercialisation du produit artisanale
- l'identification et la définition de nouveau marché interne autre que les marchés reliés au secteur du tourisme peut renforcer l'artisanat.
- La capitalisation des initiatives de promotion de la filaire Artisanat
- Regrouper les artisans dans des groupements économique plus organisé et plus efficace pour rendre la filière plus structuré et

surtout pour les activités artisanales :

- Tissage de différents produits artisanaux (klim, margoum, fibres végétales, ...).
 - Tissage de tapis
 - Peinture sur tout support
 - Sculpture sur bois d'oliviers
 - Transformation de laine (filature et cardage
 - Articles de broderie
- Adapter le système de formation professionnelle de la région aux besoins de son tissu production en associant davantage les acteurs concernés.
 - Renforcer les capacités de la région en vue du potentiel ESS
 - Création d'un centre de commercialisation SOLIDAIRE et d'une plateforme d'exportation des produits.

Tableau 24 : Analyse de l'Artisanat et petits métiers

Lait et dérivés	
Potentiel ESS	
<ul style="list-style-type: none"> • Sidi Bouzid est une zone de développement régional prioritaire / une zone d'encouragement au développement régional • L'activité agricole est à la base de la majorité des activités génératrices de revenu et qui accapare 48 ,6 % de la population active occupée • Le potentiel de production bovin est estimé à 32.000 unités détenue par 13000 éleveurs. • La production d'environ 130 Millions de Litre de lait. La capacité de production est actuellement détenue par plus de 80% d'agriculteurs • Parmi les principales caractéristiques : la dominance de petites exploitation (< 3 Unités). • L'infrastructure de la collecte a connu une nette évolution. • L'installation de la centrale laitière de délice à Lassouda. • Un bassin laitier important • Des entités ESS dans le cadre de SMSA sont existantes dans le territoire et qui font la collecte de lait. • L'évolution des structures de collecte a été aussi, accompagné par une évolution de ce qu'on appelle les Colporteurs, qui assureront l'appui à la collecte ce qui a résulté une évolution de la capacité de collecte de 7635 litres par jour à 16887 Litres. 	
Acteurs de la filière : Entités de l'ESS	OAs impliqués dans le développement de la filière

<ul style="list-style-type: none"> - SMSAs - Association les horizons de développement Essalama - Association de Planification du Développement et Equilibre Social (APDES) - ACT REGUEB - AMDT - GCC : Groupement des consultants 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi - Réseau entreprendre - CRDA Sidi Bouzid - ANETI - Centre d'affaires - ODCO (DDR SBZ) - Pépinière d'entreprises Sidi Bouzid - APII - BFPME Sidi Bouzid - ODCO - EE Sidi Bouzid - IEES - Direction régionale Affaires Sociales SBZ - ENDA - BTS
--	---

Entraves au développement de la filière

La dominance nette du privé par rapport aux sociétés de service agricoles pour le tissu de collecte

IEES Intervention

- La possibilité d'implanter des unités d'élevage regroupant les petits éleveurs pour renforcer leurs capacités de production et de rentabiliser mieux l'activité. L'élevage est exercé à domicile dans les zones rurales ce qui permet à la femme rurale de s'intégrer économiquement même si ceci reste informel et non organisé.
- L'importance et l'abondance du savoir-faire traditionnel dans la production des dérivées du lait à citer la fromagerie.
- La Fromagerie traditionnelle : la région de sidi Bouzid est parmi les premiers bassins laitiers comme Mahdia de la Tunisie, c'est un créneau qui permet d'augmenter les revenus des femmes rurales et de valoriser le lait et dérivés surtout en saison de surproduction
- Organisation et pilotage de dynamique de développement économique et social dans le cadre d'une gouvernance locale
- Inscription dans le processus de décentralisation du pays
- Négociation avec les pouvoirs publics la stratégie de développement en termes d'orientations et d'actions prioritaires et spécifiques de la région en ESS
- La mise en place d'institutions locales appropriées disposant de moyens d'action et de ressources humaines compétentes en matière de pilotage stratégique, de veille, d'analyse et de planification en

ESS.

- Développement des filières innovantes en vue d'une meilleure valorisation de la production agricole de la région
- Consolidation de tissu des établissements universitaires scientifiques et techniques en relation avec la filière lait

Tableau 25 : Analyse de la filière laitière

Schéma récapitulatif des filières potentielles pour l'ESS à Sidi Bouzid

Filières/Secteurs Potentiels						
Industrie/services		Agriculture			Artisanat	
Agro-alimentaire ➤ Transformation ➤ Conditionnement ➤ Grande demande (<i>*métiers souvent délocalisés à Sfax qui pourraient être relancés dans la région</i>)	Petits métiers ➤ Plomberie ➤ Construction ➤ Réparation ➤ Maintenance ➤ Grande demande (<i>*métiers souvent délocalisés à Sfax qui pourraient être relancés dans la région</i>)	Lait et dérivés ➤ Fromagerie et dérivés du lait ➤ Elevage bovin ➤ Gaspillage alimentaire à combler	Elevage ➤ Petit élevage : cuniculture, volaille et élevage ovin ➤ Elevage bovin	Culture maraichère ➤ Tomates ➤ Piments ➤ Légumes verts ➤ Pastèques/melons ➤ Richesse des terrains	Laine ➤ Savoir faire traditionnel (zarbia, margoum, klim)	Bois d'olivier ➤ Savoir faire traditionnel ➤ Richesse de matière première

c. Le Gouvernorat de Kasserine:

▪ Répertoire des filières et secteurs existants :

Le gouvernorat de Kasserine est situé au centre ouest du pays dans la zone de steppes. Cette région est caractérisé par un climat arides à semi-arides avec une diversité des ressources naturelles, humaines et patrimoniale. Le contexte économique de Kasserine n'est pas assez différents des autres gouvernorats (Jendouba, Sidi Bouzid et Mahdia) qui se base principalement sur l'agriculture.

• Agriculture

Le secteur de l'agriculture occupe une place primordiale dans l'économie de la région. En effet, un effort considérable a été constaté ces dernières années par l'amélioration de l'infrastructure de base en particulier l'extension des périmètres irrigués et l'exploitation des ressources naturelles disponibles notamment l'arboriculture en sec (olivier, pistachier, amandier) et en irrigué (surtout le pommier), l'expansion des cultures maraîchères saisonnières (surtout la tomate de saison retardée) La région de Kasserine se caractérise par des ressources naturelles dont les principales sont: La richesse de ses sols et leur commodité aux différentes cultures, l'abondance et la qualité de ses ressources en eau ainsi que la spécificité de son climat qui permet la spécialisation dans les cultures d'arrière-saison.

• Fruits

La culture du pommier, qui constitue une des spécificités de la région, couvre 5810 ha (en 2013) dont 5448 ha pour la production automnale et 362 ha pour la production estivale. L'effectif des pommiers est d'environ 1.9 millions d'arbres dont seulement 16 % sont jeunes, 47 % sont productifs et 33 % sont vieux. La plus grande extension de cette culture a eu lieu entre 1985 et 2005 avec un rythme moyen de plantation de 233 ha/an. Son aire géographique est très limitée à Sbiba en premier lieu et à Foussana et Sbeïtla en second lieu. Cette culture représente environ 5 % de la superficie arboricole de la région. Elle est importante par sa part dans la valeur de la production de l'arboriculture (20 %) et dans la valeur de la production agricole (10 %). Les deux principales variétés de pommier cultivées sont pour 60 % la Golden Delicious (tardive, gros fruit jaune doré) et 30 % la Red Delicious (tardive, gros fruit rouge) avec un rendement moyen de 50 à 60 kg par arbre, soit 10 à 12 T/ha contre 14 T/ha au Maroc et 30 T/ha en France pour des plantations âgées entre 10 et 15 ans. En 2009, la pomme de Sbiba, comme la grenade de Gabes, a

été la première espèce à obtenir, l'Indication de Provenance (IP) 10 dont l'octroi est lié au respect d'un cahier de charge. Malheureusement, seulement 150 agriculteurs ont adhéré à l'IP.

Depuis environ une dizaine d'années, l'extension de la pomme a marqué un ralentissement, surtout dans les zones traditionnelles de sa culture et c'est à cause de la surexploitation des nappes. En outre, la culture de la pomme est menacée sérieusement dans la région en raison du vieillissement des arbres, l'impact du changement climatique et des maladies. Face à cette situation, le CRDA de la région a proposé un programme de sauvegarde d'un coût d'environ 5 MDT, mais pour l'instant aucune suite n'a été donnée à ce programme.

Le cactus, une autre spécificité du gouvernorat de Kasserine, couvre 82775 ha (16,5 % du pays) dont 80 % sont de la variété inerme et 17 % conduits en mode biologique. L'extension du cactus a été favorisée par les encouragements de l'État, surtout dans le cadre des programmes de l'OEP. Le cactus protège les sols contre l'érosion et constitue un habitat pour la faune naturelle. La production annuelle en fruits est d'environ 162.500 Tonnes, sans compter les raquettes utilisées pour l'alimentation du cheptel. Les rendements en fruits sont de 5 T/ha pour le cactus épineux et 2.8 T/ ha pour le cactus inerme. La valeur de la production avoisine les 20 MDT/an. Il assure environ 750000 jours de travail par an. Les plantations de cactus sont localisées essentiellement à Thala et surtout à Zelfen (25000 ha). Dans ces 2 régions, les plantations sont parfois irriguées ou reçoivent des irrigations d'appoint. La qualité de leurs fruits est très appréciée dans toute la Tunisie. Le cactus constitue un grand potentiel régional dont la valorisation a donné lieu à la création de deux GDA, regroupant 870 agriculteurs, et l'installation d'une unité industrielle de transformation. Toutefois, la culture du cactus reste défavorisée par une mauvaise conduite des plantations, dont les rendements sont assez bas (5 T/ha/an contre 20 en Italie), par la perte d'environ 40 % de la production et la très faible valorisation de la production⁴⁷.

- **Industrie**

L'activité industrielle a démarré avec l'installation en 1963 du complexe cellulosique au centre de la ville de Kasserine qui est la première industrie de papier à base d'alpha en Tunisie. Ensuite grâce à l'initiative de l'état, plusieurs autres projets ont été surmonté telle que la société Tuniso-

⁴⁷Selon PREDD Kasserine

Algérienne de ciment blanc, la société tunisienne de la chaux, la marbrerie de l'ouest et la céramique de l'ouest privatisées. Par la suite, divers autres unités ont été créés par des investisseurs privés comme la société de papiers fins, la société de papiers cartonnés, la minoterie de Sidi Tlil, le blanc minérale de Tunisie, la société de peinture ripolin, la société poly plastique et la société de céramique de Sbeitla.

Le développement d'une industrie de transformation et de conditionnement des produits agricoles constitue aussi une voie prometteuse dans la région. L'extension des superficies arboricoles et maraîchères en irrigué représente un atout pour favoriser l'installation de ce type d'industrie. Selon le rapport de L'APII les activités industrielles se répartissent comme suit :

A Kasserine le potentiel naturel est disponible. Il existe une multitude et une diversité de matériaux qui peuvent permettre un développement remarquable de l'activité industrielle. Il faut signaler qu'une réserve en main d'œuvre est bien disponible dans le gouvernorat. En fait, l'activité industrielle est essentiellement répartie entre les secteurs de l'agro-alimentaire, des matériaux de construction et d'autres industries diverses.

En effet, en 2011 la région de Kasserine compte 95 entreprises industrielles employant près de 7 000 personnes. Parmi ces entreprises, une vingtaine opère dans le domaine des industries alimentaires, 24 dans les matériaux de construction, du carrelage et du verre, en plus de 35 autres dans le secteur du textile qui emploient 4 770 personnes au total. Les entreprises totalement exportatrices sont au nombre de 37 unités (38.5 % du tissu industriel) employant 2 792 personnes (45.3 % de l'emploi manufacturier).

Tableau 26 : Tissu industriel à Kasserine⁴⁸

Délégation	صناعات مختلفة ID		النسيج والملابس الجاهزة ITH		الصناعات الميكانيكية والكهربائية IMM		الصناعات الكيماوية IC		صناعة مواد البناء والخرف والوبر IMCCV		الصناعات الغذائية IAA	
	عدد موظفي Nbre d'emplois	عدد المؤسسات Nbre entreprise	عدد موظفي Nbre d'emplois	عدد المؤسسات Nbre entreprise	عدد موظفي Nbre d'emplois	عدد المؤسسات Nbre entreprise	عدد موظفي Nbre d'emplois	عدد المؤسسات Nbre entreprise	عدد موظفي Nbre d'emplois	عدد المؤسسات Nbre entreprise	عدد موظفي Nbre d'emplois	عدد المؤسسات Nbre entreprise
Kasserine Nord	836	4	1774	22	70	3	55	2	245	6	278	6
Kasserine Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sbeitla	101	2	291	4	-	-	-	-	-	-	130	8
Sbiba	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46	1
Djedienne	-	-	-	-	-	-	-	-	49	3	18	1
El Ayoun	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Thala	-	-	87	1	-	-	-	-	534	12	-	-
Haidra	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foussana	-	-	240	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Fériana	-	-	435	6	-	-	107	1	870	7	60	3
Majel Bel Abbès	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	1
Total	937	6	2827	35	70	3	162	3	1698	28	548	20

⁴⁸Source : Agence de Promotion industrielle et d'innovation

D'une façon générale, les entreprises industrielles du gouvernorat sont basées sur la main-d'œuvre non qualifiée et enregistrent un taux d'encadrement parmi les taux les plus faibles de l'industrie tunisienne. Les activités de recherche et d'innovation sont quasi absentes dans ce gouvernorat. À titre d'exemple, aucune entreprise de la région ne figure parmi les 200 entreprises tunisiennes qui ont participé au programme pilote PASRI-GIZ pour la mise en place du système de management de l'innovation, de même aucune entreprise n'a participé au programme national de la recherche et d'innovation ou encore à la prime d'investissement à la recherche et développement. Sur un autre plan, les sociétés de pierres marbrières ne font principalement que l'extraction et les blocs étant acheminés vers le littoral pour transformation. Ces constats montrent les limites du tissu industriel local et l'insuffisance et le manque d'une valorisation réelle des produits locaux et par conséquent la faiblesse de l'effet d'entraînement sur l'économie régionale.

- **Le tourisme et l'artisanat**

La région de Kasserine possède un potentiel touristique important et diversifié qui n'est pas bien exploité et mis en évidence. On distingue: le cadre physique agréable qui offre des vues et des séquences splendides, le djebel Chaambi, les forêts avoisinantes qui constituent un cadre écologique très important, les sites archéologiques et les monuments historiques, une source thermale d'eaux chaudes BOULAABA et une série de festivals et de manifestations culturelles. C'est une région des plus riches en Tunisie en milieux divers avec une grande et longue histoire humaine. En addition, il existe un secteur artisanal très diversifié et développé qui contribue à la sauvegarde du patrimoine culturel et touristique.

Kasserine est une ville qui possède un passé plurimillénaire. Elle était exploitée pour la richesse de sa diversité en ressources naturelles comme son argile utilisée par les artisans potiers. De nos jours, ce secteur bascule entre l'originalité et l'innovation, ainsi les Kasserinois sont connus pour leur savoir-faire dans l'artisanat et leur production spécifique et diversifiée, ce qui accentue son importance dans la richesse du patrimoine local.

En dépit des difficultés qu'il rencontre, l'artisanat reste l'un des secteurs les plus importants en termes de création d'emploi dans la région vu la diversité et l'abondance des ressources naturelles et du savoir-faire local ancestral. Ce secteur emploie plus que 15000 artisans dont 80% de femmes. Malheureusement, le potentiel existant dans ce domaine n'est

pas valorisé. Les limites du développement de l'activité artisanale réside dans l'absence d'organisation d'un réseau de commercialisation et l'incapacité de nos artisans à participer aux foires et aux salons liés aux frais de participation trop élevés pour faire l'introduction et la vente de leurs produits. Cependant, le secteur de l'artisanat incarne toujours un poids économique important dans l'économie locale.

▪ **Les filières et secteurs d'opportunité pour l'ESS**

Transformation des fibres végétales - Alfa

La valorisation de l'Alfa constitue un pilier de première importance dans le développement régional à Kasserine. La transformation industrielle de l'alfa contribue à la diminution du taux de chômage au niveau urbain et occupe plusieurs personnes dans le milieu rural, engagées pour la moitié de l'année (du 1^{er} septembre au 30 avril) dans l'activité d'arrachage et de récolte de ce couvert végétal. L'arrachage est un travail principalement des femmes. Il se fait à l'aide des bâtonnets (Mogla) (de longueur de 30cm).

La pâte d'alfa produite à Kasserine est exportée en France et d'autres pays d'Europe, en Amérique, en Chine et au Japon. Elle sert à fabriquer du papier de haute qualité et du papier à cigarettes : Philip Morris était un des principaux clients de l'usine jusqu'à récemment.

En ce qui concerne l'utilisation de l'alfa récolté pour d'autres fins autres que la vente à l'usine, la plupart de la production est destinée à la transformation en produit d'artisanat. Dans ce secteur, la vente d'alfa aux éleveurs et aux commerçants intermédiaires n'a pas été déclarée et semble être une activité ponctuelle.

Le secteur de l'artisanat est très développé puisqu'il occupe 15000 artisans qui créent des produits spécifiques. Ce secteur a été encouragé par l'essor du tourisme culturel et écologique dans le gouvernorat, bien que celui-ci soit relativement faible dans la ville de Kasserine. Notamment, l'artisanat à base d'alfa est une activité enrichissante d'un milieu d'origine pauvre.

Agriculture biologique

L'agriculture biologique pourrait offrir des perspectives intéressantes. Le système de culture extensive est imposé par les conditions climatiques et la basse consommation d'engrais chimiques et de pesticides. Il constitue déjà un pas vers la production biologique. Le développement de l'agriculture biologique pourrait concerner les produits suivants :

- La production d'olives à huile et d'olives de table.
- L'arboriculture : pommier, figuier, amandier et pistachier.
- Le maraîchage de plein champ et sous abri.
- Elevage : ovins, caprins, camélidés, apiculture et la cuniculture.

Les projets agricoles intégrés sont basés sur l'élevage bovin, l'arboriculture fruitiers, l'intensification des cultures en irrigués. Ils s'orientent vers des cultures avec une valeur ajoutée importante, tout en développant les cultures d'arrière-saison et les cultures biologiques.

Transformation des fibres végétales - Alfa	
Potentiel ESS	
<ul style="list-style-type: none"> - La filière de production de l'Alfa présente une opportunité pour l'intégration socio-économique de la femme rurale et d'émancipation et autonomisation des femmes artisanes - Cette filière est une piste de promotion du patrimoine et du territoire Kasserine + Délégations connues pour la tapisserie (Foussana/ Majel Bel Abbès/ Feryana) - La consolidation des pratiques solidaires ancrées sur le territoire « mutualisation - collectivisation - partage des gains - réinvestissement pour services complémentaires visant l'amélioration de la condition des femmes ». - La lutte contre le monopole de la SNCPA « Société nationale de cellulose et de papier d'Alfa » et l'exploitation des collecteurs de l'Alfa. - La filière offre une valorisation des ressources locales Alfa, 	
Acteurs de la filière : Entités de l'ESS :	OAs impliqués dans le développement de la filière :
<ul style="list-style-type: none"> - Groupement des artisans solidaires - Association revival - Association Chaambi pour la Promotion du territoire. - Groupements informels d'artisan(e)s dans la zone de Sbeitla, Foussana et Maj Bel Abess - Association de promotion de la femme rurale - TIGAR - AMAL - RESSK - Soraia export 	<ul style="list-style-type: none"> - Office de l'artisanat - UTICA - ODCO

Entraves au développement de la filière

- La situation sécuritaire critique du gouvernorat.
- Le territoire stigmatisé pour des considérations politiques et Monopole de la SNCPA sur le produit de l'Alfa
- Le manque d'implication des acteurs de la filière.
- Le manque de débouchés pour la commercialisation.
- Le pouvoir d'achat des ménages très faible ce qui bloque le développement d'une demande locale des produits.

IESS Intervention

- Renforcement de capacités des OAs dans l'appui des entités de l'ESS acteurs de la filière sur les axes suivants :
 - Techniques d'appui à la commercialisation (Certification)
 - Création des courts circuits
 - Commerce équitable.
- Appui à la structuration des petits artisans et des femmes ouvrières du gouvernorat sous forme collective.
- Mise en lien avec des organisations méditerranéennes qui travaillent sur les filières courtes.
- Appui à la commercialisation collective, création d'espace de production

Agriculture biologique

Potentiel ESS

- La population rurale représente 56,4 % de la population du gouvernorat
- Le secteur agricole occupe 30,1 % de la main d'œuvre (17 % au niveau national)
- Le gouvernorat de Kasserine occupe une position de leader national pour plusieurs productions agricoles : pommes, pistaches, figue de barbarie, huile de romarin, légumes
- La structure de la production agricole du gouvernorat est riche et variée (l'élevage, l'arboriculture, le maraîchage, les céréales)
- La conscience de l'intérêt de valoriser son potentiel agricole en développant les démarches de qualité et de bonnes pratiques, le gouvernorat de Kasserine a tracé, depuis 1999, une stratégie d'encouragement de la production agricole selon le mode biologique (L'objectif étant d'atteindre une superficie de 114 500 hectares (dont 40 000 d'espace forestier) à l'horizon de l'année 2016, soit 23% de la superficie nationale.

**Acteurs de la filière :
Entités de l'ESS**

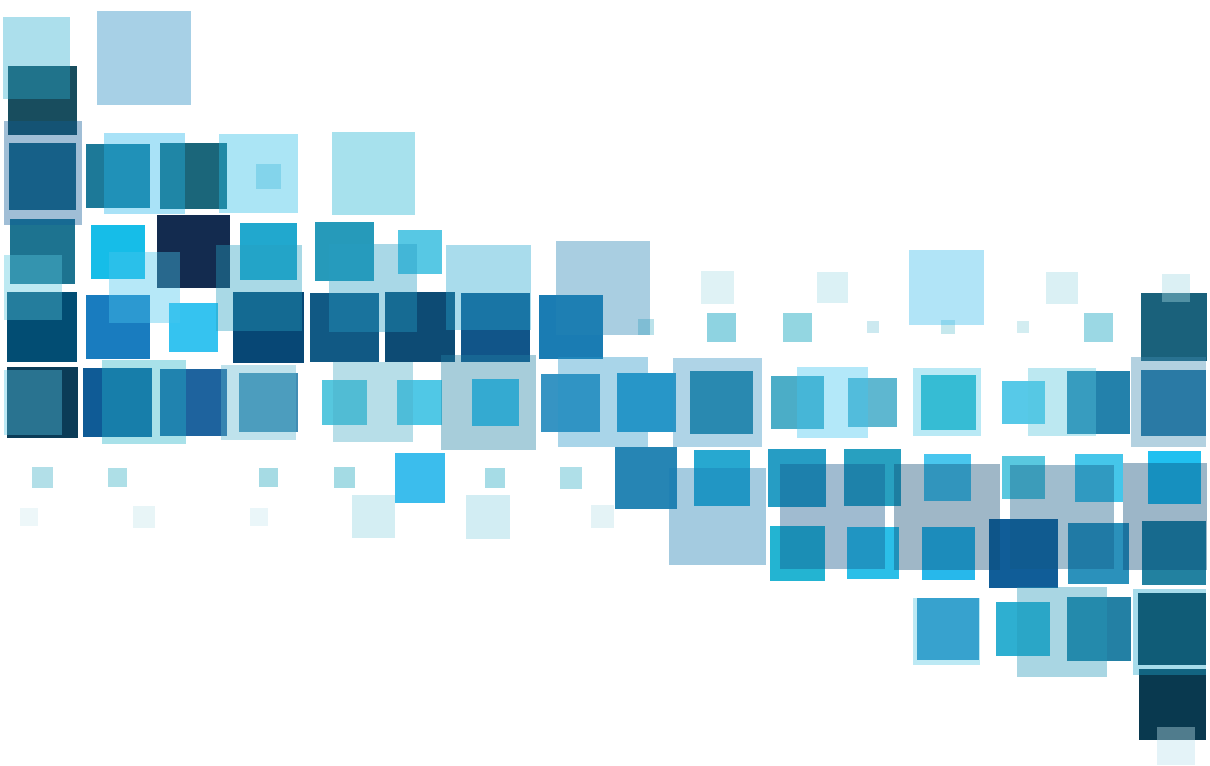
**OAs impliqués dans le développement
de la filière**

<ul style="list-style-type: none"> - ARPEK - Réseau d'associations /ESS - SMSA MejBelabbess - SMSA de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - ODCO - DDRK - APIA - CRDA - APII - ENDA - BTS - Centre d'affaires - ANETI - Ethiquable
Entraves au développement de la filière	
<ul style="list-style-type: none"> - Le savoir-faire non pertinent chez les agriculteurs habitué de la nature de l'activité agricole traditionnelle. - La certification et le travail selon les normes scientifiques de l'agriculture biologique puisque les procédures de certification restent toujours difficiles pour les agriculteurs de la région. 	
IESS Intervention	
<ul style="list-style-type: none"> - La valorisation des cultures à valeur ajoutée importante, tout en développant les cultures d'arrière-saison et les cultures biologiques. - Le développement de l'agriculture biologique permet de créer des opportunités et des créneaux porteurs d'investissement : - Les cultures arboricoles biologiques - La production d'olive à huile biologique - Les cultures maraîchères précoces et tardives - Les cultures de fruits contre saison - L'élevage biologique ovin de type « Gharbi » - La figue de barbarie d'arrière-saison - La culture des plantes aromatiques et médicinales en mode biologique - L'extraction, distillation et mise en bouteilles des huiles essentielles - Les conserves et Semi-conserves des fruits et des légumes - La réfrigération, congélation, déshydratation et lyophilisation des produits agricoles - Le conditionnement, emballage et mise en valeur des produits agricoles - Un potentiel en création d'emploi et d'intégration des jeunes et les femmes - L'amélioration des revenus des petits producteurs, et notamment de zones reculées/défavorisées 	

Tableau 27 : Analyse de la transformation de l'Alfa et de l'agriculture biologique

Schéma récapitulatif des filières potentielles pour l'ESS à Kasserine

Filières/Secteurs Potentiels			
Agriculture		Artisanat	
<p>Arboriculture et culture maraichère</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Olivier ➤ Pommier ➤ Figuiers ➤ Figue de Barbarie ➤ Potentiel pour labellisation BIO 	<p>Transformation produits agricoles typiques de la région</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Huile d'olive ➤ Produits dérivés de la figue de barbarie et figuier (Confiture, huile, produits cosmétiques, etc.) 	<p>Laine</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire traditionnel 	<p>Alfa</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir faire traditionnel ➤ Produit typique de la région ➤ Richesse de matière première



PARTIE VI : ORGANISATIONS D'APPUI & PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

I. Méthodologie

Un nouveau secteur autre que le public et le privé contribue à la résolution des problèmes socio-économiques. L'émergence de ce secteur nous pousse à identifier les différentes mesures d'appui à la création des entreprises dans le cadre de l'ESS en Tunisie. Il existe une pluralité de structures d'appui qui ont pour but de favoriser la création et le développement des entreprises. Les services offerts par ces structures se résument dans les informations générales, les conseils individualisés, les formations professionnelles, la mise à disposition de locaux, etc. Malgré leur diversité, ces services sont très faibles en termes d'appui et d'accompagnement ciblé aux entrepreneurs et aux personnes souhaitant créer des entreprises.

Dans la présente partie, on va procéder tout d'abord à une brève présentation du contexte général ayant favorisé l'apparition de l'ESS comme un nouvel axe de travail de certaines organisations. On analysera par la suite les OAs qui favorisent et encouragent la création d'entreprise. Ensuite, une cartographie de l'ensemble de ces organisations est mise en œuvre.


Pour bien structurer notre propos, on va procéder à une classification des organisations d'appui selon les ministères de tutelle de ses structures ainsi que la nature d'appui qu'elles apportent aux entrepreneurs.

Ce regroupement va être réparti comme suit :

- Des organisations qui assurent la formation et l'accompagnement ainsi que le rôle d'intermédiation au financement)
- Structures de financement
- Appui post-crédation des entreprises.

Une fois l'ensemble de ces structures classées selon la nature des services fournis, on procédera à une analyse SWOT⁴⁹ des organisations d'appui intervenant sur les 4 territoires d'intervention du projet IEES. L'analyse se fera par rapport à l'appropriation de ces organisations du concept de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat social, à leur

⁴⁹Analyse SWOT (Strength, Weakness, Opportunity, Threat), c'est l'analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)



mobilisation dans le cadre des activités du projet, aussi par rapport aux dynamiques créées entre les organisations d'appui du même territoire.

Par la suite, on mettra le point sur les multi-acteurs dynamiques qui rassemblent les différentes OAs. Ils ont comme objectif principal une adéquation meilleure entre l'offre et la demande des services fournis. Ces dynamiques se considèrent comme étant enrichissante pour les organisations dont l'activité productive est immatérielle. Le projet IESS intervient comme un appui à la dynamisation de ces initiatives. En effet, il s'agit ici de développer une « relation de confiance impliquant une prestation de services » faisant appel à une relation interactive, de coproduction, et fournissant des offres variées de formation et d'accompagnement.

Après 2011, des développements récents ont été survenus en Tunisie. Dans le cadre de ces développements, plusieurs programmes, projets et fonds issus de la coopération internationale ont visé les gouvernorats qui constituent le champ d'intervention du projet IESS.

Ces projets de coopération internationale interviennent dans divers secteurs. Certains programmes partagent les mêmes objectifs que le projet IESS, présentant ainsi des pistes pertinentes de synergie et de complémentarité entre eux.

La dernière partie serait consacrée à l'identification des différents projets de coopération internationale d'emblée agissant sur les mêmes territoires que le projet IESS, et les éventuelles opportunités de synergie existantes.

II. Contexte général : appui à la création d'entreprise dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Suite à la crise économique internationale et l'ouverture des marchés à une mondialisation accrue, on a assisté tout au long de la dernière décennie à une montée des inégalités sociales marquées par la persistance du chômage notamment chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Le nombre de chômeurs en Tunisie a atteint 605.1 milles du total de la population active estimée à 3 millions 199 mille contre 601.4 milles sans emploi au cours du premier trimestre⁵⁰. Au niveau national, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a atteint 28,6% au cours du deuxième trimestre de 2015. Nombreux pays ont été mis face à de nouvelles formes de pauvreté. Cette situation a favorisé

⁵⁰Selon les résultats du deuxième trimestre de 2015 de l'enquête nationale sur la population et l'emploi mené par l'institut national de la statistique (INS)

l'émergence d'un secteur autre que l'Etat et le secteur privé, qui contribue à la résolution de problèmes sociaux et économiques les plus urgents dans un objectif d'appui à la mise en place et au développement de nouvelles entités d'ESS capable de générer de l'emploi.

La création d'entreprises occupe aujourd'hui une place privilégiée au sein des politiques publiques impliquant ainsi l'ensemble des structures. Comme le programme du MFPE pour la création de 13 mille de projets sociaux solidaires en 2015.

« L'objectif du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi pour l'année 2015 est de créer 13 mille projets d'économie sociale et solidaire auxquels une enveloppe de 60 millions de dinars du budget du département a été consacrée », a affirmé le ministre de la formation professionnelle et de l'emploi Mr. Zied Laadhari.

Par ailleurs, la formation universitaire et plusieurs programmes et enseignements traitant de l'entrepreneuriat ont commencé d'être dispensés dans les universités tunisiennes depuis quelques années. Ils ont pour objectif de sensibiliser les étudiants à la création d'entreprises et d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche d'élaboration. Toutefois, des formations spécialisées sont proposées à des diplômés porteurs de projets pour la création d'entreprises ou ayant à conduire/développer des projets innovants au sein d'entreprises existantes. Cependant, ces types de formation ne sont pas généralisés au niveau des toutes les écoles et les universités du pays. Principalement, elles concernent les grands pôles universitaires de Tunis, Sousse et Sfax. Aux gouvernorats de Jendouba et Mahdia, l'université est petite et récente. Les gouvernorats de Kasserine et Sidi Bouzid, où sont implantés quelques établissements universitaires avec un nombre limité (4 à Kasserine et 3 à Sidi Bouzid), ne sont pas considérés comme des villes universitaires.

Aujourd'hui, de nombreuses structures d'appui qui existent disposent de longues années d'expérience qui méritent une attention et une évaluation particulière notamment au niveau des actions initiées et de leur adéquation aux besoins et aux préoccupations des entrepreneurs. Ainsi, plusieurs intervenants publics ont apporté leur soutien de différents degrés et à différents niveaux au processus entrepreneurial.

III. Classification des organisations d'appui selon la nature des services fournis

On procédera à présent à un répertoire de l'ensemble de ces organisations d'appui en fonction des services qu'ils fournissent.

Formation	Accompagnement	Financement
- ANETI : par exemple à travers l'organisation des cycles de formation en gestion d'entreprise	- Centre d'affaires	- FOPRODI
- Les Centres Techniques Sectoriels	- APIA	- Fonds de roulement de (ONA)
- L'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT) : Assurer la formation hôtelière et touristique	- CRDA	- Les associations de microcrédit : AMC
- Le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)	- CYBERPARCS	- Enda-Interarabe
- Appui aux Initiatives de Développement(AID)	- FIPA Foreign Investment Promotion Agency	- BTS
	- ONA	- BFPME
	- PEPINIÈRE d'entreprises	
	- UTSS	
	- APII	

Tableau 28 : Classification des OAs selon la nature des services fournis

IV. Inventaire des organisations d'appui : cartographie des acteurs

En Tunisie, le milieu institutionnel d'appui à l'entrepreneuriat est diversifié et très riche. Quelques institutions disposent d'expériences longues qui méritent une attention et une évaluation notamment au niveau des actions initiées et de leur adéquation aux besoins et aux préoccupations des entrepreneurs. Les majeurs organisations répertoires qui offrent des services de formation, suivi et accompagnement aux producteurs et entités d'ES/ESS sont les suivantes : Agence National de l'Emploi et du Travail Independent (ANETI), Centre d'affaires, Offices de Développement Régional (ODR), Commissariat Général du Développement Régional (CGDR), Commissariat Régional du Tourisme, Commissariat Régional de l'Artisanat, Commissariat Général du Développement Agricole (CRDA), Direction générale de la promotion sociale (DGPS), Agence de promotion de l'investissement agricole (APIA) , Agence de promotion de l'industrie et de l'investissement (APII), Union Tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), Syndicat des agriculteurs de Tunisie (SYNAGRI), CONECT. Pour une description plus détaillée voir annexe 2.

V. Analyse SWOT des organisations d'appui dans les 4 gouvernorats :

Dans cette partie, nous allons faire une analyse SWOT des organisations d'appui dans les 4 gouvernorats :

a. Les organisations d'appui à Jendouba

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de certaines organisations d'appui très actifs sur le territoire telle que : - L'EE partenaire régional du projet et membre du comité territorial - Le CRDA acteur local très actif dans le cadre des activités du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Très faible dynamique pluri-acteurs des OAs - Mobilisation très faible - Faible recours des entrepreneurs aux services offerts par les structures d'appui - Segmentation des services entre plusieurs structures. - Absence d'un dispositif d'appui spécifique à la création des entreprises de l'ESS. - -Absence de coordination dans les activités entre les différents acteurs du même territoire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Tissu associatif fortement impliqué dans les activités du projet. Ex : L'association Rayhana, Association Sidi Bouzaitoun, Medinati 	<ul style="list-style-type: none"> - Tension et conflit éventuel entre certaines structures ayant le même champ d'intervention. - Centralisation poussée et tutelle lourde des organisations à l'échelle nationale. - Un cadre juridique et réglementaire ne prévoyant pas les modalités pour la création d'entités d'ESS

b. Les organisations d'appui à Kasserine

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de certains acteurs régionaux - Existence d'un réseau de l'économie sociale et solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de synergie et de concordance entre l'intervention des différentes OA opérant sur le même territoire - Faiblesse si ce n'est pas un échec des tentatives de réseautage et de création d'espace de concertation et de communication entre les différents acteurs

	<p>ex : la table ronde économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle faible des organisations privées et de la société civile - Manque de souplesse de gestion au niveau des OAs. - Absence d'un dispositif d'appui spécifique à la création des entreprises de l'ESS. - Faible recours des entrepreneurs aux services offerts par les structures d'appui - Segmentation des services entre plusieurs structures.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un tissu associatif très développé - Existence d'un dynamique multi-acteur antérieur de la table ronde économique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tension et conflit éventuel entre certaines structures ayant le même champ d'intervention. - Centralisation poussée et tutelle lourde des organisations à l'échelle nationale. - Un cadre juridique et réglementaire ne prévoyant pas les modalités pour la création d'entités d'ESS

c. Les organisations d'appui à Sid Bouzid

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Très bonne mobilisation de façon générale des organisations d'appui dans les activités IESS : cycle de sensibilisation, formation des OAs et des porteurs de projet. Position positive vis-à-vis du concept de l'ESS - Forte potentialité chez les OAs, très hautes compétences des ressources humaines impliquées. - Engagement de certaines structures comme l'espace entreprendre, la direction régionale d'emploi et de la formation professionnelle, la direction régionale de développement, Office d'élevage et pâturage (OEP) dans 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible représentation au niveau local des organisations d'appui nationales. - Faible recours des entrepreneurs aux services offerts par les structures d'appui - Segmentation des services entre plusieurs structures. - Absence d'un dispositif d'appui spécifique à la création des entreprises de l'ESS. - Absence de coordination dans les activités entre les différents acteurs du même territoire - Manque et absence des études

les travaux du comité de pilotage territorial.	qui permettent de comprendre la spécificité socio-économique de la région
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'entités potentielles d'ESS (exemple : les GDA, les SMSA (plus de 12 SMSA sur le territoire) et des efforts, même modestes, vers la reconnaissance, par la loi, de certaines formes d'entités sociales et solidaires (les entreprises solidaires). - Existence d'une expérience précédente de dynamiques multi-acteurs. - Des acteurs régionaux favorables au développement de l'ESS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tension et conflit éventuelle entre certaines structures ayant le même champ d'intervention. - Centralisation poussée et tutelle lourde des organisations à l'échelle nationale. - Un cadre juridique et réglementaire ne prévoyant pas les modalités pour la création d'entités d'ESS

d. Les organisations d'appui à Mahdia

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des acteurs régionaux dans la dynamique du projet IESS. - Position positive vis-à-vis au concept de l'économie sociale et solidaire / une expérience précédente avec l'ESS avec le concours « Charek in Mahdia » qui a impliqué les OA (DDR, CA, BETI, la BTS), la société civile (GIZ et TCSE) et les sociétés « à responsabilité sociale » (Vitalait) - Emergence de quelques organisations de la société civile spécialisée dans la promotion de l'ESS et l'appui et l'accompagnement des entités sociales et solidaires (TCSE) - Existence d'une dynamique de 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible tissu associatif sur le territoire - Inexistence d'un espace entreprendre ; partenaire local du projet dans les autres gouvernorats. - Faible Connaissance de l'ESS et de ses principes, les caractéristiques et spécificités des entités de l'ESS - Outils d'accompagnement non adaptés à l'entrepreneuriat social et à l'ESS - Nombre important d'intervenants avec des redondances et des chevauchements de rôles ce qui complique et alourdit le

<p>concertation multi-acteurs le cas du réseau d'appui à l'entrepreneuriat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des établissements universitaires qui riment avec ces expériences naissantes d'ESS (pour la sensibilisation essentiellement) 	<p>processus de création d'entreprises aux yeux des entrepreneurs et crée un sentiment de frustration chez les jeunes entrepreneurs potentiels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau d'appui qui n'est pas ouvert à la société civile dans sa composition (à part la JCI) et qui n'est pas formalisé (n'a pas son propre statut, et surtout ses propres moyens financiers.) - Connaissance faible de l'ESS et ses principes, les caractéristiques et spécificités des entités de l'ESS.
<p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p>
<ul style="list-style-type: none"> - L'existence d'un réseau d'appui à l'entrepreneuriat qui peut être considéré comme un espace d'échange d'informations entre les différents acteurs impliqués de près ou de loin dans la production de services d'appui à la création d'entreprise classiques et qui pourraient éventuellement servir d'appui dans l'ESS. - Possibilité de création d'un master au sein de l'ISSET en ESS, ce qui permettra de faire de l'ESS un parcours académique en parallèle avec l'ESS le choix économique et politique - OA parties prenantes dans les consultations autour du plan quinquennal ont intégré l'ESS comme un secteur de développement régional 	<ul style="list-style-type: none"> -Centralisation poussée et tutelle lourde des organisations à l'échelle nationale. - Un cadre juridique et réglementaire ne prévoyant pas les modalités pour la création d'entités d'ESS.

VI. Analyse des dynamiques multi-acteurs :

Après une analyse des différentes dynamiques des organisations d'appui dans les 4 gouvernorats, certaines expériences de concertation et de rapprochement entre des structures et la mise en place des « réseaux » et « des espaces de concertation multi acteurs » vont être mises en évidence. Ces expériences ont été initiées par des programmes de coopération internationale dans certains gouvernorats comme Kasserine, Sidi Bouzid, et Mahdia.

A titre d'exemple à Mahdia, l'expérience du « réseau d'appui à l'entrepreneuriat » a été créée en 2009 par la GIZ. Ce Réseau d'Appui à l'Entrepreneuriat de Mahdi a été constitué par des représentants des différentes structures d'appui opérant au niveau régional tel que : l'APII, Espace Entreprendre, ODCO, ONA, APIA, BTS, BFPME, Université, UTICA, CJD et les Pépinières. La mission de coordination entre ces différentes structures est à la charge du Centre d'affaire.

Le réseau d'appui à l'entrepreneuriat de Mahdia est un noyau très actif sur le territoire. Il assure une mobilisation forte des organisations d'appui. De plus, il est intéressé à intégrer des acteurs représentant l'ESS (associations, SMSA, Groupement) et le privé (Vitalait, Réseau entreprendre, CONECT, etc.) pour encourager des coopérations entre les acteurs publics mais aussi en impliquant le privé et l'associatif.

L'expérience des tables rondes économiques à Sidi Bouzid et Kasserine ont été considérées comme l'expérience pilote dans le processus de concertation multi-acteurs. Cette expérience favorise la mise en place d'une plateforme de dialogue tripartite. Cette plateforme réunit des représentants d'organismes locaux du secteur public, des représentants du secteur privé et du secteur associatif. Ces tables ont été créées dans le cadre de l'élaboration du Plan régional de l'environnement et du développement durable «PREDD». C'est une initiative de la coopération suisse et soutenue par la coopération allemande. Cette dynamique vise à améliorer le climat d'affaires local. D'ailleurs, c'est pour réfléchir, proposer et soutenir des initiatives concrètes capables de soulever les enjeux de développement dans les gouvernorats concernés.

Dans les gouvernorats qui constituent le champ d'intervention des tables rondes économiques, ils ont mené des travaux de planification et de réalisation des projets de développement qui s'inscrivent dans des thématiques de développement économique :

- Kasserine a favorisé des études de base sur les potentialités locales

- Sidi Bouzid a axé ses interventions sur la formation de coaches et de réhabilitation d'infrastructures

Dans nos jours, cette expérience est marquée par son absence réelle sur le territoire à titre d'exemple à Sidi Bouzid, 5 mois que la table ronde n'a pas eu une réunion.

A Jendouba, on note l'absence de dynamique entre les OAs. Certes, il existe une sorte de dynamique importante de collaboration et de concertation entre les différentes structures associatives dans l'ensemble du territoire.

On cite comme structures : L'association Rayhana, ATTES « Associations Tunisienne pour le Tourisme Equitable et Solidaire », Association sidi BouZaitoun, Association AID ainsi que plusieurs groupements informels de femmes.

Recommandations

Suite à l'analyse des dynamiques existantes dans les 4 gouvernorats d'intervention du projet, on en ressort avec les recommandations suivantes :

- Il y a une nécessité de construire une cellule de coordination composée de plusieurs OAs qui servent comme des membres constituant un noyau dur de ce groupement. L'objectif de cette cellule serait d'organiser d'une façon professionnelle la formation ainsi que l'accompagnement et le suivi des entrepreneurs afin de mutualiser les efforts et d'améliorer la qualité des services offerts.
- Il est nécessaire que la coordination de ces espaces soit gérée d'une façon collégiale. En fait, une seule structure ne peut pas assurer le bon fonctionnement. Cette cellule assure la communication entre les membres des OAs. Elle insiste sur le fait que les structures puissent se réunir d'une manière régulière afin de mettre en œuvre un dispositif de suivi spécifique destiné à l'ESS et à l'entrepreneuriat. C'est un dispositif qui agit selon des activités préétablis dans un plan d'action élaboré à l'avance. La cellule s'occupe également de la répartition des tâches et des responsabilités entre les différents acteurs et porteurs du dispositif d'appui à l'ESS.
- L'élaboration d'une charte et d'un règlement qui assure le bon fonctionnement et le respect des rôles de chacun.
- Le travail sur la vulgarisation du dispositif et faire connaître ces espaces multi-acteurs auprès du public.

- La consolidation de la relation entre les acteurs « Associatif-Public-Privé » est une diversité qui engendre un changement et la naissance d'une nouvelle dynamique de coopération. Chaque OA partage et met en exergue des expériences antécédentes afin d'apporter un plus et une valeur ajoutée à cet espace.
- Appui logistique et financier de ces espaces pluri-acteurs pour garantir la durabilité et la pérennité de ses actions.
- L'accompagnement de démarches multi-acteurs repose sur la facilitation de l'interconnaissance entre acteurs, la création de conditions de dialogue favorables et l'expression des besoins et contraintes de chacun.

VII. Projets de coopération internationale

a. Présentation des majeurs projets dans les 4 gouvernorats d'intervention du projet IESS

Plusieurs programmes, projets et fonds ont ciblé les gouvernorats objet de notre étude en mettant en priorité la création d'opportunités d'emploi et le soutien à la mise en place des réformes économiques. Une aperçue générale est offerte dans l'Annexe 3 qui présente les principales initiatives mises en œuvre par les agences de coopération étatiques, les agences des Nations Unies et les ONG internationales.


b. Synergie avec le projet IESS

Les gouvernorats qui correspondent à la zone d'intervention d'IESS bénéficient de plusieurs des projets et des programmes de coopération qui présentent des synergies avec IESS. Certaines initiatives présentées dans l'annexe 3, sont ici analysées en majeur détail, ainsi que d'autres programmes en phase de démarrage:

▪ PAD

Le projet PAD cible initialement des entités d'ESS telles que les GDA et les SMSA. Les autres bénéficiaires pourraient constituer des cibles éventuelles pour le projet IESS (petits et moyens agriculteurs, petites et moyenne entreprise de transformation et de commerce). Les principes de l'économie sociale et solidaire s'appliquent bien dans ce cadre étant donnée la nature de l'activité, les acteurs ciblés, le niveau d'intervention et l'impact escompté.

L'adoption d'un mode d'organisation collectif et un mode de gouvernance selon les principes de l'ESS procurerait plus d'efficacité, d'efficience et de



performance sur le fonctionnement, la rentabilité des exploitants agricoles et les autres acteurs de la filière concernée et sur l'impact global du projet. En outre, le projet IESS pourrait cibler la filière retenue par le PAD au niveau de chaque gouvernorat et la zone de son intervention (Par exemple au niveau du gouvernorat de Kasserine : filière de pistachier /zone MajelBelabbess). Le projet pourrait offrir des modules de formation en gestion, gouvernance et organisation des acteurs selon les principes de l'ESS qui compléterons les modules prévus par le PAD destinés aux bénéficiaires finaux. Il pourrait offrir de l'assistance aux partenaires (organisations d'appui, syndicats, professionnels...) pour développer des outils appropriés d'appui et d'accompagnement des entités d'ESS (groupements, coopératives, entreprises).

En contrepartie, les investissements qui seront mobilisés par le PAD devraient contribuer à la création d'entités sociales et solidaires dans la filière et la zone d'intervention. De plus, le projet IESS serait capable d'apporter son appui au PAD pour intégrer les aspects de l'ESS dans la stratégie de développement filière qu'il vise à mettre en place, comme gage de durabilité de l'activité agricole.

▪ **ART**

Le projet ART, tel qu'il est conçu, ne présente pas des pistes directes de coopération, ni des opportunités de travail commun avec le projet IESS. Les résultats attendus de ce projet (renforcement de la gouvernance régionale, l'amélioration des rendements des structures régionales de développement) pourraient supporter et influencer positivement l'impact escompté du projet IESS (dans le moyen et le long terme).

Le déclenchement du processus d'élaboration des plans quinquennaux pour la période 2016-2020, sera accompagnée par la GIZ dans le cadre du projet ART dans les régions du Nord-Ouest, Centre-Ouest, Nord-Est et Centre-Est. Ceci constitue une opportunité pour le projet IESS pour pousser à réfléchir sur l'ESS et son rôle moteur dans le développement économique local et de l'intégrer comme axe de développement dans les régions concernées.

▪ **PAMPAT**

La philosophie du projet PAMPAT est en harmonie parfaite avec le projet IESS. En effet, il vise la valorisation d'un produit de terroir typique dans le but de créer une dynamique socio-économique locale. Cette dynamique offre ainsi des perspectives prometteuses en termes de création d'emploi

et d'autonomisation des femmes, de réduction de la pauvreté, de préservation de l'héritage historique, culturel et écologique.

Le projet IESS serait en mesure d'intervenir pour compléter les efforts déployés dans le cadre du projet PAMPAT et pour apporter son expertise pour promouvoir un mode d'organisation et de gouvernance des acteurs cibles le long de la chaîne de valeur de la filière concernée selon les principes de l'ESS. Ainsi, la zone d'intervention, la filière et la population ciblée par le projet PAMPAT constitueront des cibles du projet IESS. Les actions des deux projets vont se consolider et se compléter pour mettre en place des entités d'ESS en mesure de promouvoir la filière choisie.

▪ **Tounes Tekhdem**

Plusieurs pistes de coopération sont possibles entre les deux projets IESS et Tounes tekhdem :

- Cibler une partie des bénéficiaires du projet TounesTekhdem
- Intégrer le concept ESS dans les modules de formation développés par le projet notamment ceux se rapportant à l'entrepreneuriat et le développement de l'esprit entrepreneurial
- Proposer les filières qui seront adoptés dans le cadre du projet IESS comme secteurs promoteurs pour les jeunes et promouvoir le mode d'organisation et de gouvernance selon les principes de l'ESS et c'est au niveau des clubs d'entreprise
- Appuyer et compléter l'apport du projet Tounes Tekhdem dans son action d'accompagnement, de mentorat et d'offre de services de « job-match » par des services similaires adaptés et appropriés à l'ESS.
- Etudier la possibilité de partir de la « commission consultative » mise en place dans le cadre du projet Tounes tekhdem pour constituer le premier noyau de l'espace de concertation que le projet IESS envisage de créer.
- Se servir de la cartographie des services financiers réalisée dans le cadre du projet Tounes tekhdem pour mieux comprendre les organismes de financement et leurs offres de services ainsi que les opportunités qu'ils offrent pour financer des projets d'ESS
- Se joindre au projet Tounes tekhdem dans la recherche d'opportunités de financements appropriés à travers les liens entre les jeunes entrepreneurs (ciblés par les deux projets), la diaspora tunisienne et les investisseurs sociaux et d'impact. Il est à noter que l'association BEDER qui est un partenaire au projet IESS. Cette association a eu l'expérience de collaborer avec « Mercy Corps » pour monter le projet « artisans solidaires » dont l'objectif est d'améliorer l'employabilité,

notamment de la population rurale, dans le secteur de l'artisanat en promouvant l'entrepreneuriat social et solidaire.

▪ **"Projets Innovants des Sociétés civiles et Coalitions d'Acteurs" PISCCA**

C'est un nouvel outil de financement des organisations de la société civile tunisienne lancé par l'Institut français de Tunisie. Ce programme cible les petites associations qui n'ont jamais ou très rarement reçus des financements de bailleurs de fonds internationaux. Les projets financés doivent avoir les thématiques suivantes :

- Encourager la participation inclusive des jeunes et des femmes à la vie publique locale
- Favoriser les activités génératrices de revenus et d'emplois en lien avec l'économie sociale et solidaire
- Soutenir des projets innovants et de mobilisation citoyenne en matière de développement durable et d'environnement

Les objectifs de ce projets est de permettre aux associations financées de se structure afin de savoir par la suite faire valoir leurs compétences auprès d'autres partenaires par le biller de formation et d'accompagnement.

▪ **Thiniti**

Thniti est une plateforme de prise en charge des projets aspirant à devenir la référence des jeunes tunisiens en matière d'entrepreneuriat. Tout promoteur peut soumettre une idée de projet ou un projet mature accompagné de documents tel qu'un plan d'affaire. Les données des projets fournies sont analysées et confrontées aux critères mis en place par les différents partenaires opérationnels de QFF afin d'orienter le projet vers le partenaire approprié qui fournira les services adéquats selon les besoins exprimés (accompagnement, financement du projet, mentoring, etc.).

Ce projet vise à stimuler des projets avec un potentiel de croissance fort et d'internationalisation et à leur offrir des services de formation/coaching et accompagnement en partant de l'idée/opportunité jusqu'au développement en passant par la création de l'entreprise et son lancement.

▪ **Programme d'Appui à la Société Civile en Tunisie (PASC Tunisie)**

Les principaux objectifs de ce programme sont de :

- Contribuer au renforcement des capacités de la société civile et leurs partenaires nationaux à travers l'ouverture d'espaces de dialogue et d'apprentissage collectif
- Promouvoir la construction de confiance entre les acteurs publics et les OSC autour d'une vision partagée du développement et à travers l'analyse conjointe d'expériences et de bonnes pratiques (tunisiennes et étrangères) qui serviront de base à des actions pilotes au niveau local.

▪ **Search for Common Ground :**

A travers la coopération et la dialogue, SFCG-Tunisie a pour but d'aider les membres de la société tunisienne à approcher les conflits et les différences de manière constructive. SFCG-Tunisie travaille sur plusieurs volets pour renforcer la capacité des individus, des médias, et d'autres institutions. Cet organisation aborde les défis en comprenant les différences et agir sur les points en commun. Actuellement, SFCG-Tunisie met en œuvre 2 programmes :

▪ **Programme « Leadership Jeunesse »**

Le programme Leadership Jeunesse est financé par l'Union Européenne, le MEPI « US Middle East Partnership Initiative » et le NED « National Endowment for Democracy ». SFCG-Tunisie travaille avec des jeunes leaders des ONG dans 14 gouvernorats à travers la Tunisie pour renforcer leur rôle et leur participation dans la transition démocratique pour :

- Soutenir la participation des jeunes leaders de la société civile dans les médias pour accroître leur participation constructive dans les débats politiques
- Encourager et faciliter la participation des jeunes leaders des ONG dans la gouvernance locale.
- Renforcer les capacités des jeunes leaders pour effectuer des changements au niveau local et national

▪ **Programme «Common Ground Media Training »**

Programme Common Ground Media a été financé par l'Ambassade Américaine en Tunisie. Il vise à :

- Améliorer la capacité en journalisme politique des professionnels des médias tunisiens dans la presse écrite, la télévision, la radio, et les médias en ligne
 - Soutenir des rédacteurs-en-chef tunisiens à renforcer leurs connaissances des meilleures pratiques journalistiques et en particulier enrichir leur compréhension du journalisme « Common Ground »
- **"Soyons Actifs/Actives"**

C'est un programme de coopération entre la société civile tunisienne et française qui a démarré depuis 2011. Son objectif est de mettre en place une dynamique qui permettra à la société civile de travailler en étroite collaboration avec les institutions publiques afin de contribuer à la réduction des inégalités.

Le programme est initié par Solidarité Laïque en Tunisie, ayant pour objectif de contribuer à la lutte contre les inégalités au sein des territoires marginalisés de Tunisie à travers des interventions en matière de promotion de la citoyenneté, d'éducation et des formations à l'insertion professionnelle. Il adopte 3 axes de travail :

1^{er} Axe : innovation sociale sur les questions d'éducation et d'insertion socio-professionnelle et d'économie sociale et solidaire

2^{ème} Axe : démocratie participative et décentralisation

3^{ème} Axe : dialogue et influence sur les acteurs privés et publics

Le programme a également lancé des pôles thématiques « éducation » et «insertion socio-professionnelle». La première réunion du pôle « Insertion socio-professionnelle / ESS » a eu lieu les 22 et le 23 Octobre 2015 tandis que celle du pôle « éducation » a eu lieu le 11 et le 12 Novembre 2015. Ces travaux ont permis d'élaborer une feuille de route pour les trois prochaines années, un plan d'actions pour 2016 ainsi que des modalités d'organisation et de fonctionnement de ces espaces.

- **Programme AZD Projet : Emplois/Infrastructures/ DEL et réinsertion**

Dans sa composante DEL, ce projet vise la création de 5 entités sociales et solidaires dans chaque gouvernorat ciblé. La création d'espaces de concertations dans les zones d'intervention (forum local) définit la problématique de développement local, l'axe d'intervention, l'activité économique à promouvoir et les bénéficiaires. Toutefois, les réalisations du BIT n'ont pas atteint, jusque-là, les résultats prévus. Ainsi, une

négociation entre le projet IESS et le BIT (coordinateurs régionaux et chef du projet au niveau central) peut être menée pour étudier la possibilité et la faisabilité de faire recours au projet IESS pour la concrétisation de cet objectif. IESS apportera son expertise et son savoir-faire pour appuyer la création des entités ESS et toutes les activités en amont et en aval. Le BIT par l'apport des investissements, déjà engagés pour ces activités, apportera l'appui, principalement l'appui financier.

- **Fonds Emploi**

Le projet IESS peut envisager le recours à ce fond comme moyen de financement de certains projets conçus et élaborés dans ce cadre. Le projet est appelé pour apporter l'appui nécessaire aux entrepreneurs potentiels ciblés pour bien construire leurs idées de projets afin de répondre aux critères de sélection adoptés par le projet

- **Souk At-tanmia**

Souk At-tanmia est une plateforme. Elle vise à offrir aux Tunisiens des dons pour soutenir la création de projets innovants et générateurs d'emplois en Tunisie. Initiée par la Banque africaine de développement et ses partenaires, ce programme de financement unique repose sur des principes comme : (i) Croissance économique (ii) Développement durable (iii) Innovation (iv) Transparence (v) Equité (VI) Accompagnement Constitue une opportunité pour le financement des projets accompagnés par le projet IESS.

CONCLUSION

"En économie sociale et solidaire, entreprendre est une forme d'action politique. Il s'agit de transformer le monde"⁵¹.

Dans le contexte actuel d'une Tunisie post-révolutionnaire, plusieurs enjeux nécessitent engagement et investissement tant au niveau économique qu'au niveau social. Toutefois, l'ESS trouve son compte, elle prend une place importante dans la sphère socio-économique, ainsi que dans l'agenda politique actuelle. Aujourd'hui, l'ESS est au cœur des enjeux institutionnels : elle a fait l'objet d'une tentative législative de la part de l'UGTT, traitant ainsi la question du cadre juridique ainsi que l'aspect de financement des entreprises en ESS ; une commission dédiée à l'ESS a été créée au sein du MDICI per définir un document stratégique du secteur ; l'ESS figure comme une des piliers pour promouvoir un développement locale durable dans le cadre du plan quinquennal de développement.

Lorsqu'on fait une brève lecture de l'histoire de la Tunisie contemporaine, l'ESS a été rattachée souvent à une économie qui émerge lors des temps de crises, avec des dates phares, le début des années 60 avec l'expérience des unités coopératives de production dans un contexte postcolonial de construction de l'Etat tunisien moderne, l'an 2000 et la création des premiers réseaux tunisiens de l'ESS, 2005 avec la restructuration du secteur agricole en introduisant la loi 2005-94 sur la nouvelle appellation des coopératives SMSA.

L'ensemble de ces dates ont été caractérisées par de crises économiques graves. Ils ont débouché en un bilan social de plus en plus calamiteux. Depuis 2013, on assiste à une regain d'intérêt du concept de l'ESS en partie due à une situation économique stagnante à l'incapacité du tissu économique existant et du pouvoir politique à résorber les problématiques socio-économiques ainsi que les disparités régionales dont souffre le pays. Cette fois-ci, l'ESS fait l'unanimité. Elle est propulsée par plusieurs dynamiques nationales et internationales, notamment le Forum Social Mondial ou la dynamique MedEss. Plusieurs organisations de la société civile s'y intéressent de près. En outre, on assiste à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux et du renforcement de l'esprit de l'entrepreneuriat collectif. Toutes ces données « officielles » s'accordent sur l'existence de pratiques sociétales d'ESS. Dans cette lumière, cette première étude menée dans le cadre du projet IESS a eu la

⁵¹Eric Dacheux et Daniel Goujon – Réconcilier démocratie et économie : la dimension politique de l'entrepreneur en économie sociale et solidaire - 2010

volonté d'accroître la conscience et la connaissance des entités de l'ESS, des organisations de la société civile agissant dans ce champ ainsi que les organismes d'appui étatiques et internationaux. En fait, ces organismes d'appui sont capables de constituer collectivement un écosystème favorable à l'essor d'une ESS et de mettre en valeur des pratiques tunisiennes en la matière partant des spécificités locales tunisiennes.

Ce travail a été fait à partir d'une analyse des besoins sociaux réalisée dans chaque gouvernorat d'intervention du projet. En effet, l'objectif n'a pas été l'élaboration d'un répertoire exhaustif mais essentiellement l'identification des besoins pressants en fonction des contextes socio-économiques dans l'optique d'y remédier.

L'analyse tracée sur les besoins sociaux dans les 4 régions est en parfaite corrélation avec l'analyse des filières d'opportunité pour l'ESS qui devrait apporter des réponses ou des pistes alternatives pour répondre aux besoins sociaux, économiques et environnementaux les plus frappants. Par ailleurs, l'ensemble du travail mené sur les besoins et les filières ne peuvent être accompli qu'à travers la mobilisation et l'implication de l'ensemble des organismes d'appui à l'échelle nationale mais surtout locale. D'où le choix d'avoir consacré une partie de cette étude à une analyse des organismes d'appui afin de déceler, celles qui sont potentiellement prédisposé à promouvoir l'ESS dans les 4 régions.

Cette étude a été l'essence du travail effectué tout au long de la première année du projet IESS : un travail de sensibilisation, de formation d'accompagnement mais aussi un travail d'analyse et de diagnostic des territoires. Ce choix pluraliste nous a mené à aborder dans cette étude quatre axes différents : entités de l'ESS, besoins socio-économiques, analyse filières et inventaire des OA. Cette analyses, faite de manière générale et sans prétention d'exhaustivité, a été stratégiquement nécessaire dans notre compréhension du contexte tunisien à partir duquel un travail plus spécifique et plus ciblé s'est rendu possible dans la mise en œuvre des activités du projet.

Cette étude a joué un rôle essentiel aussi dans l'analyse des 4 gouvernorats pour l'identification des deux régions censées héberger les pôles IESS d'appui à l'ESS. Dans cette lumière, une deuxième étude du projet offrant une analyse plus détaillée des OAs qui travaillent pour appuyer la création d'entreprises classiques et d'ES/ESS s'est rendu nécessaire pour approfondir l'analyse de deux axes primordiaux pour le développement de l'ESS en Tunisie, à savoir l'accompagnement et le financement des entreprises de l'ESS.

ANNEXES

Annexe1: La déclaration de Mahdia à propos des SMSA

Mémorandum de Plaidoyer pour les sociétés mutuelles de services agricoles (issue dans le cadre du projet ESS)

Le forum des sociétés mutuelles de services agricoles s'inscrit dans le cadre du projet IESS : « Initiatives d'emploi en économie sociale et solidaire ». Ce projet qui vise la sensibilisation autour des principes, pratiques et favorise la création d'emplois dignes dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.

Ce projet, et durant les phases de lancement et de sensibilisation, s'est concentré surtout sur la création des liens avec les sociétés mutuelles de services agricoles sur les quatre gouvernorats à savoir : Sidi Bouzid, Kasserine, Jendouba et Mahdia. Les différentes rencontres et discussions avec l'ensemble des parties prenantes et surtout les commissariats régionaux de développement , ont permis une meilleure connaissance des sociétés mutuelles de services agricoles , leur mode de fonctionnements, leur mode de gouvernance ainsi que leur champ d'intervention.

Par ailleurs, ces rencontres ont traité le volet de sensibilisation et de mobilisation sur l'importance du travail mutuel entre les agriculteurs comme un créneau de développement de leurs activités ainsi que l'amélioration de leur rentabilité qui garantit à terme la pérennité de leur structure.

L'identification concrète de l'ensemble des problématiques et des entraves, qui empêchent le développement qualitatif et quantitatif de ces sociétés, a été également un point très important qui a été dégagé de l'ensemble de ces rencontres.

La déclaration de Mahdia :

A partir de l'ensemble des discussions et débats de fond qui ont eu lieu avec les différentes parties prenantes: les responsables des sociétés mutuelles de services agricoles, les représentants des commissariats régionaux de développement agricole, ainsi que les représentants des groupements professionnels du ministère de l'agriculture, autour de l'activité des sociétés mutuelles dans le cadre du forum tenu à Mahdia le 23 et le 24 Mai, l'assemblée s'est accordé sur ce qui suit :

1 - Au niveau du cadre juridique :

- Une meilleure identification des lacunes juridiques concernant les autorités de tutelle (Ministère de l'intérieur, ministère d'agriculture, ministère des finances), et la définition de leurs rôles et responsabilités ainsi que leurs champs d'intervention, et

ce à travers un projet / proposition de loi qui éclaircit et définit la nature des relations de chaque partie avec les sociétés mutuelles de services agricoles.

- Clarification des critères d'éligibilité aux conseils d'administration des sociétés mutuelles de services agricoles (Ancienneté d'adhésion, niveau scolaire ...)
- Possibilité d'instaurer un système salarial, qui garantit aux travailleurs un niveau de vie décent comme c'est le cas pour l'expérience de Mahdia.
- Adopter une approche de discrimination positive au niveau de l'octroi des subventions au profit des sociétés mutuelles, afin d'améliorer leur compétitivité vis-à-vis du secteur privé.
- Clarifier en légalisant les relations participatives et contractuelles entre les groupements professionnels agricoles.

2 - Au niveau des problématiques de gestion et de gouvernance interne:

- La complexité des procédures administratives (Paperasse, multiplicité d'intervenants).
- La faiblesse du taux d'adhésion aux sociétés mutuelles de services agricoles, chose qu'on peut expliquer par la domination des tendances individualistes.
- Insuffisance des cycles de formation et d'accompagnement, due à l'absence de structures compétentes et spécialisées dans le domaine.
- Une culture entrepreneuriale très faible, due aux obstacles liés au financement, absence des subventions, taux d'endettement élevé ce qui affecte négativement l'activité des petits agriculteurs.
- Afin de remédier à ces problématiques, un certain nombre de recommandations a été proposé :
- Simplification des procédures administratives, unification des parties prenantes lors de la constitution des sociétés mutuelles avec la minimisation des frais de constitution. L'arabisation des contrats bancaires afin d'assurer la compréhension des droits et devoirs des agriculteurs vis-à-vis des institutions financières.
- Le recours aux études, diagnostics et enquêtes de terrain afin d'identifier les besoins réels (au niveau : économique, social et en terme de développement) , dans le processus de création des sociétés mutuelles de services agricoles .
- L'élaboration en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes, de programmes de formation et d'accompagnement basés sur les réels besoins des sociétés mutuelles de services agricoles, des programmes qui soient orientés vers une gestion démocratique moderne et efficiente, tout en valorisant le secteur de la formation professionnelle qui peut apporter un énorme savoir faire dans ce domaine.
- La mise en place d'outils et mécanismes de financement souples et non plafonnés qui prennent en considération la situation actuelle des sociétés mutuelles de services agricoles, et la nécessité de les appuyer à travers des subventions surtout lors de la phase de constitution.

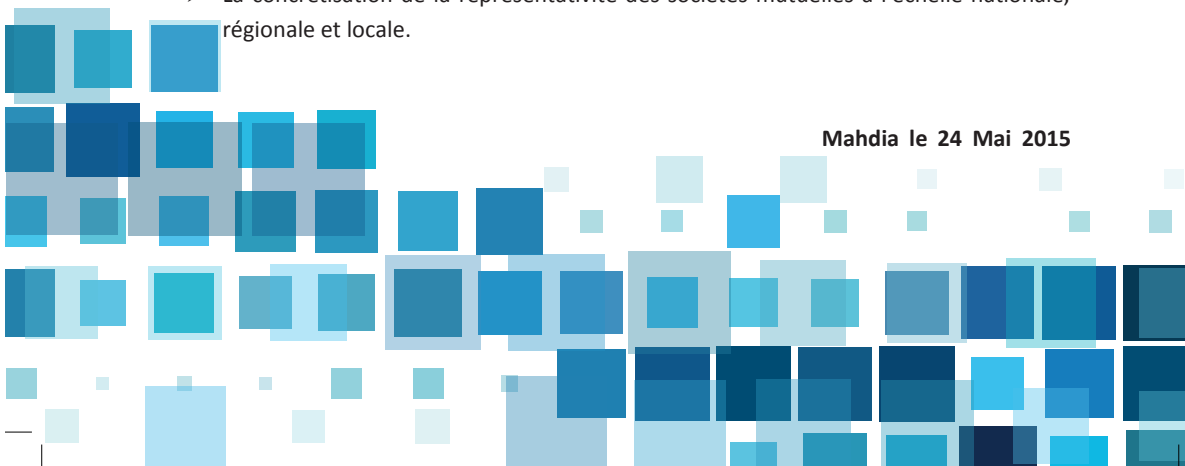
- La révision des textes juridiques concernant le système hypothécaire et garantir que les terres agricoles restent sous la propriété des personnes exerçant l'activité agricole et non sous la gestion directe des banques.
- Meilleure structuration du secteur agricole, et l'attribution des cartes professionnelles pour les personnes exerçant l'activité agricole, à l'encontre des personnes qui profitent des avantages du secteur, référence aux investisseurs non exerçants).

3 - Au niveau des politiques publiques du secteur agricole :

La majorité des participants ont insisté sur le fait que la réussite et l'efficacité de ces recommandations, reste toujours conditionnée par la situation du secteur agricole et des politiques publiques mises en place, et pour cela il s'agit de:

- Travailler sur une proposition d'un code qui régit le secteur agricole, qui unifie les lois et les procédures, identifie le champ d'intervention de chaque partie prenante, qui préserve les intérêts de l'agriculteur.
- L'évaluation, et la mise en place des politiques publiques agricoles, afin de pouvoir répondre aux véritables besoins agricoles du pays.
- La mise en place d'une carte de production agricole, afin de pouvoir améliorer l'activité des sociétés mutuelles de services agricoles et développer leur rentabilité, tout en révisant le système fiscal régissant le secteur agricole et les sociétés mutuelles en particulier.
- L'annulation de la dette des petits agriculteurs pour dynamiser le secteur et renforcer l'adhésion des agriculteurs au sein des sociétés mutuelles, favoriser également l'exploitation des milliers d'hectares dans la production agricole.
- Développer l'activité des sociétés mutuelles de services agricoles, de la prestation de services classiques vers la production, commercialisation et l'écoulement de la production.
- La mise en place d'un plan national qui vise le renforcement de la culture de l'assurance agricole ; la sensibilisation des agriculteurs de l'importance de la couverture des charges en cas de risque.
- La concrétisation de la représentativité des sociétés mutuelles à l'échelle nationale, régionale et locale.

Mahdia le 24 Mai 2015



Annexe 2: Inventaire des majeurs OAs en Tunisie

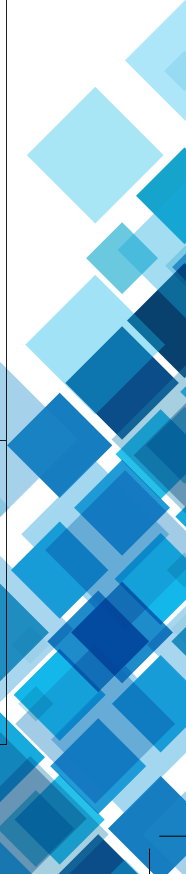
Organisations	Missions
<p>ANETI</p>	<p>Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'emploi et de l'insertion professionnelle. L'ANETI a pour mission principale, la mise en œuvre de la politique du gouvernement relative à la promotion de l'emploi. Elle travaille sur l'ensemble du territoire tunisien. Sa mission principale réside dans l'assistance, l'orientation, le conseil et la formation des promoteurs de petites entreprises dans le secteur de la petite industrie, les métiers et des services.</p> <p>Pour contribuer au développement de l'entreprenariat l'ANETI fournit les principaux services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'information des jeunes quant aux possibilités de création des micros et petites entreprises et différentes incitations aux initiatives entrepreneuriales. Pour couvrir les besoins des entrepreneurs ; l'ANETI a créé une nouvelle structure qui a été l'objet d'une coopération Tuniso-Belge c'est l'espace entrepreneur qui assure une assistance et un accompagnement personnalisé des promoteurs durant les 5 premières années d'installation. - L'assistance des jeunes entrepreneurs pour l'identification et l'étude des projets. - L'organisation des cycles de formation en gestion d'entreprise. La mise en relation avec les organismes de financement. - L'information sur les ressources humaines disponibles sur le marché de l'emploi. - L'information sur les programmes mis en œuvre en matière d'encouragement à l'emploi. Le conseil en recrutement et la sélection et la proposition de candidatures pour la satisfaction des besoins des entreprises en ressources humaines. - L'adaptation professionnelle aux besoins des entreprises. - La formation continue
<p>Centre d'affaires</p>	<p>Les centres d'affaires sont des structures qui offrent des services qui facilitent aux promoteurs le lancement et la création de leurs projets. Les principaux rôles de cette structure est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil et orientation des porteurs d'idées de projets dans tous les secteurs économiques : Renseigner les porteurs d'idées de projets, les promoteurs et les investisseurs sur les procédures de création d'entreprises, les avantages et incitations qui leur sont destinés, sites d'installation

	<p>possibles et les opportunités prometteuses d'investissement et de partenariat,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et conseils des promoteurs durant les différentes phases de la réalisation des projets : telle que l'élaboration des études de faisabilité et le schéma de financement <p>Ce sont les représentations du Ministère du développement, de l'investissement et de coopération internationale (MDICI au niveau régional et local). la Direction Générale du Développement Régional (DGDR) est L'organe qui coordonne entre les différents ODR. Ils se sont répartis dans le territoire comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Office de Développement du Nord-Ouest : ODNO, couvrant les gouvernorats de Siliana, Béja, Jendouba et le Kef ; - L'Office de Développement du Centre Ouest : ODCO, couvrant les gouvernorats de Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid ; - L'Office de Développement du Sud : ODS, couvrant les gouvernorats de Gabès, Médnine, Tataouine, Gafsa, Touzeur et Kébili <p>Ces organismes ont pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Elaborer des études sectorielles et régionales afin d'identifier les opportunités d'investissements et les mettre à la disposition des promoteurs ; ❖ Aider et appuyer les promoteurs à la constitution des dossiers relatifs aux études de faisabilité de leurs projets ; Elaboration des études technico-économiques et d'impact sur l'environnement (Nouveaux projets et extension) ; Suivi et assistance dans les phases de financement des projets ❖ Intervention auprès des administrations et des organismes concernés en vue d'obtenir des avantages financiers et fiscaux - Assistance des entreprises fonctionnelles dans la région ; ❖ Assistance et suivi des promoteurs dans toutes les étapes de réalisation de leurs projets.
<p>Commissariat Général au Développement Régional (CGDR)</p>	<p>Le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR) couvre les onze gouvernorats du Nord-Est (Tunis, Ariana, Ben Arous, Manouba, Nabeul, Bizerte et Zaghuan) et du Centre-Est (Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax).</p> <p>Il est représenté au niveau des gouvernorats par les Directions du Développement Régional (DDR).</p> <p>Ses principaux rôles sont :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Statistiques et données régionales. ❖ Études régionales, créneaux porteurs, idées de projets. <p>Organisation de journées d'investissement et de partenariat avec les structures d'appui.</p> <p>Ayant comme principaux rôles : Attestation de dépôt de déclaration d'investissement pour la réalisation d'un projet et le renouvellement des équipements touristiques. Accord préalable pour la réalisation d'un projet touristique. Octroi de primes d'investissement et l'attestation provisoire pour bénéficier des avantages fiscaux.</p> <p>Autorisation d'ouverture d'établissements touristiques et d'agences de voyages. Visa des listes des équipements touristiques et de licence d'importation des équipements touristiques.</p>
<p>Commissariat Régional de l'Artisanat</p>	<p>Ayant pour rôles principaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Encadrer les artisans. ❖ Apporter un soutien financier aux artisans (fonds de roulement). ❖ Promouvoir l'artisanat.
<p>CRDA</p>	<p>Ces structures gouvernementales sont sous la tutelle du ministère de l'agriculture, dirigé par un commissaire nommé par décret. Les CRDA disposent de deux types de cellules locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Cellules Territoriales de Vulgarisation : CTV, il s'agit de cellules composées de superviseurs et de vulgarisateurs, en rapport direct avec les agriculteurs, et les CRA. - Les Centres de Rayonnement Agricole : CRA, composés d'un seul vulgarisateur appelé à informer les agriculteurs et les encadrer pour qu'ils opèrent en groupe... <p>Plusieurs arrondissements se sont vus attribués des rôles en rapport avec les organisations des producteurs agricoles et de la pêche:</p> <p>L'arrondissement FIOF est chargé du suivi et de la promotion des organisations professionnelles des producteurs, SMSA et GDAP</p> <p>L'arrondissement du Génie Rural est chargé de « la promotion et l'encadrement des associations d'intérêts collectif, désormais GDAP ».</p> <p>D'autres arrondissements tissent des liens avec les mêmes structures pour les questions techniques liées à la gestion de certaines ressources, (eau, forêts, CES...), pêche et aquaculture, ou pour la promotion de certaines filières où les organisations professionnelles sont actives, telles que la production végétale (agrumes, vin,</p>

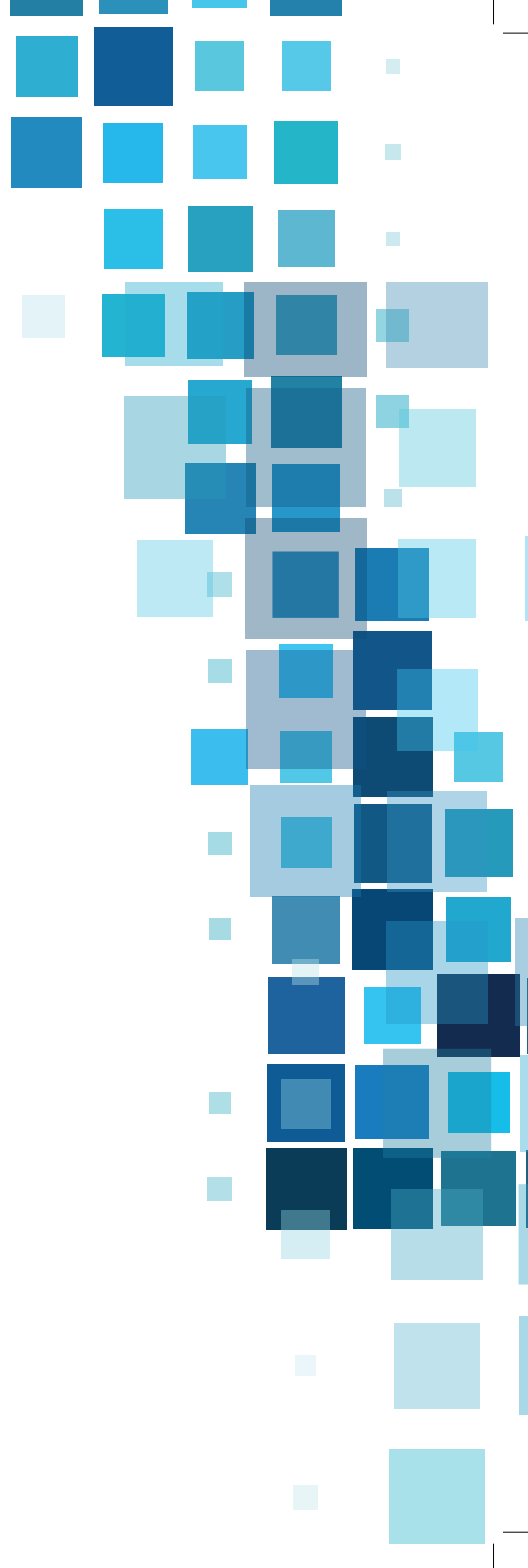
	<p>datte, huile d'olive...) et la production animale (lait, aviculture, pêche)</p> <p>Les CRDA sont chargés des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la protection et le développement des ressources forestières, la conservation des eaux et des sols. • Assurer la gestion du domaine forestier et la conservation des ressources naturelles. • Réaliser les actions d'équipements hydrauliques, des programmes et projets de mise en valeur hydro-agricole et agricole, à l'exclusion des ouvrages nationaux déterminés par le Ministre de l'Agriculture. • Assurer la défense et la protection des végétaux et des animaux et participer à la protection du milieu et de l'environnement. • Entreprendre la vulgarisation agricole et les actions d'appui technique, d'encouragement et d'autorisation d'octroi de crédits. • La promotion des actions qui contribuent à avoir des bonnes qualités des produits agricoles. • Réaliser les études et les enquêtes statistiques à caractère agricole • Encourager les agriculteurs à la création des structures adéquates contribuant à la promotion du secteur.
<p>Direction générale de la promotion sociale (DGPS)</p>	<p>la Direction générale de la promotion sociale (DGPS) est une Organisation du Ministère des Affaires Sociales qui travaille en collaboration avec des associations qui œuvrent sur le domaine social qui est considéré comme une organisation de l'économie sociale et solidaire. Cette direction est composée d'une sous-direction des associations qui est chargée de participer à l'élaboration de la législation relative à la promotion du secteur associatif, d'examiner les demandes de subvention émanant des associations et d'assurer la coordination entre les associations œuvrant dans le domaine du social. la mission de cette direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Vient en aide au personnes handicapées et gens âgés. ❖ L'inclusion sociale des personnes en précarités ❖ Lutte contre la prévention et les exclusions
<p>APIA</p>	<p>Agence ayant pour principaux rôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opportunités d'investissement dans le secteur agricole. - Assister et former les jeunes entrepreneurs : (dossiers et recherche de financement, encadrement...). - Favoriser le Partenariat avec l'étranger et échanges commerciaux. - Accorder les avantages financiers et fiscaux

<p>APII</p>	<p>- Organiser les manifestations commerciales, foires, salons</p> <p>Présente sur tout le territoire tunisien à travers 24 directions, elle s'est structurée selon la densité et l'importance des activités économiques de chaque gouvernorat et les directions régionales représentent les centres d'activité du siège. Cette institution s'est restructurée pour offrir à la création d'entreprises et aux nouveaux promoteurs des services d'appui qui dépassent le cadre d'une structure à vocation purement administrative.</p> <p>L'APII dispose de cinq centres spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ CFGA : le Centre de Facilitations et de Gestion des Avantages : assiste les promoteurs et leur accorde les facilités nécessaires pour bénéficier des avantages auxquels ils sont éligibles. - informe, conseille et assiste le promoteur dans la préparation de son projet en se référant au code d'investissement et aux différents textes d'encouragement de l'investissement. - dispose d'un Guichet Unique. - gère les avantages et l'octroi d'avantages financiers accordés dans le cadre du « Fonds de Promotion et de Développement Industriel » (FOPRODI). ➢ CEPI Centre d'Etudes et de Prospective Industrielles : oriente les entrepreneurs potentiels dans l'étude de l'opportunité d'affaires en assurant une veille stratégique qui permet d'étudier le positionnement par branche, les facteurs de compétitivité et de fournir aux entrepreneurs des notes d'informations à leurs demandes. - réalise des études permettant aux promoteurs potentiels de disposer d'indices sectoriels et d'effectuer un benchmarking sur la compétitivité de l'industrie tunisienne. - organise des séminaires nationaux de présentation des études réalisées ➢ CSCE Le Centre de Soutien à la Création d'entreprises : - est au cœur du dispositif entrepreneurial et occupe une place de choix en tant que structure dédiée entièrement à la formation et à l'appui aux nouveaux entrepreneurs. Il est opérationnel dans tous les gouvernorats. Il organise les concours des meilleures idées de projets avec l'appui d'autres organismes nationaux et étrangers (UTICA, BTKD, SPA-IG Italie...). Il est une infrastructure d'appui aux nouveaux promoteurs grâce au réseau de pépinières d'entreprises. ➢ CAPMI (CAPMI) le Centre d'Appui à la PMI: Met à la disposition des promoteurs, d'une part, une Task Force PMI constituée de cadres de l'APII et des Centres Techniques pour mener des actions de mise à
--------------------	--



	<p>niveau, de modernisation et d'extension au profit des petites et moyennes entreprises en vue d'améliorer leur compétitivité et, d'autre part, une dynamique de partenariat à travers, la Bourse de sous-traitance via Internet, l'organisation de rencontres en Tunisie et à l'étranger, la Base de Données "terrains et locaux industriels".</p> <p>➤ CDII le Centre de Documentation et d'Information Industrielle : Fournit une information en temps réel mettant à la disposition des entrepreneurs un Salon Virtuel de l'industrie tunisienne avec plus de 5.400 Entreprises répertoriées, des annuaires, des CD sur l'industrie tunisienne et un accès en ligne aux banques de données industrielles nationales et internationales, un système d'informations et de documentation spécifique à la carte et des brochures et dépliant d'information</p>
<p>Les pépinières d'entreprises des ISET</p>	<p>Un réseau de 26 pépinières couvre pratiquement l'ensemble du territoire. Ces pépinières sont implantées dans les Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques (ISET), les écoles d'ingénieurs, les centres de recherche et les technopôles.</p> <p>La pépinière est un structure qui offre aux promoteurs des services d'expertise techniques, financière et juridique, un encadrement personnalisé sous forme de conseils ainsi que l'incubation pouvant aller jusqu'à deux ans d'incubation.</p>
<p>UTAP</p>	<p>L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) est une organisation syndicale qui a pour rôle de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représenter les producteurs du secteur agricole et de la pêche - Encadrer techniquement les agriculteurs en intensifiant les cycles de formation et de vulgarisation qui leurs sont destinés - Fédérer ses adhérents autour du développement du secteur agricole du pays
<p>SYNAGRI</p>	<p>Le Syndicat des agriculteurs de Tunisie (SYNAGRI) est une nouvelle organisation syndicale en Tunisie, regroupant des personnes physiques et des organisations des producteurs tels les GDA et une grande SMSA centrale, l'UCCV. Géographiquement, le SYNAGRI dispose de 12 représentations régionales.</p>
<p>CONNECT</p>	<p>La Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie est une nouvelle organisation syndicale patronale. Elle dispose d'une présence régionale dans différents gouvernorats du pays, ainsi que d'un ensemble de structures professionnelles sous formes de groupements d'entrepreneurs exemple : la CONECT-AGRI,... Avec le concours du QFF, la CONECT propose de créer, développer et animer une plateforme intégrée d'innovation et</p>

	<p>d'entreprenariat</p> <p>La CONECT vise à créer un guichet unique de l'entreprenariat agrégeant et complétant l'offre disparate des services, acteurs et initiatives existant en faveur de l'entreprise et de la création d'emplois durables</p>
<p>Association d'appui aux initiatives de développement</p>	<p>C'est une association non gouvernementale à but non lucratif.</p> <p>Sa mission consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La contribution au renforcement du développement humain dans les zones rurales du centre et du sud-ouest de la Tunisie - Le soutien des activités économiques génératrices des revenus en vue d'améliorer leurs moyens de production ainsi que le niveau de vie. - La contribution à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine du développement économique au profit des populations démunies.



Annexe 3: Inventaire des majeurs projets de coopération dans les 4 gouvernorats de IESS (2014-2015)

AGENCES DE COOPERATION ETATIQUES	ORGANISMES DES NATIONS UNIES	ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES
<p>GIZ (COOPERATION ALLEMANDE)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ PAD « Promotion de l'Agriculture Durable et du Développement Rural en Tunisie » intervient sur Jendouba -Kasserine – Sidi Bouzid mise en œuvre en partenariat avec la Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des Etudes et du Développement Agricole (DG-EDA), les Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA), Autres directions et institutions du secteur agricole aux niveaux central et régional, des Syndicats agricoles, la Société Civile et le Secteur privé ➤ ART Un projet de la Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), il vise à améliorer les conditions institutionnelles pour un développement régional effectif et participatif. Ses principaux objectifs sont l'accompagnement d'une réflexion multi-acteurs sur les questions de la gouvernance régionale et l'appui à la définition de la démarche méthodologique pour l'élaboration du plan 	<p>ONUUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ PAMPAT Projet qui vise l'amélioration de la performance, l'accès aux marchés et les conditions socio-économiques des filières de la harissa, de la figue de Djeba et du figuier de barbarie de Kasserine en coopération avec le Ministère de l'Industrie et le Ministère de l'Agriculture. De plus, vise l'amélioration de l'accès aux marchés et des conditions socio-économiques des opérateurs au sein des filières agro-alimentaires bénéficiaires. <p>BIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement du marché hebdomadaire de Sidi 	<p>COSPE - Coopération pour le développement des pays émergents</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ FAD Renforcement de la filière de la pêche en eau douce et création d'emploi pour les femmes et les jeunes dans la région du Nord-Ouest en Tunisie ➤ Kasserine Ville Ouverte pour le soutien au développement de l'ESS et des initiatives de la société civile à Kasserine ➤ Valorisation de la production artisanale dans la région de Kasserine, projet qui vise à valoriser, innover et améliorer la production artisanale locale à travers le renforcement des compétences des artisans, la formation technique et théorique des artisans, le soutien à initiatives pilotes d'économie sociale et solidaire dans ce domaine, le suivi et le coaching des groupements d'artisans. <p>MERCY CORPS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tounes Tekhedem programme d'inclusion

<p>quinquennal.</p> <p>➤ Fonds Emploi mis en œuvre par la Coopération Internationale Allemande (GIZ) sur mandat du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Son objectif étant d'ouvrir la voie à l'emploi des jeunes en Tunisie en découvrant les meilleures idées pour la promotion de l'emploi et en les concrétisant sur le terrain. Fonds Emploi soutient les projets innovateurs répondant aux défis du marché de l'emploi en Tunisie.</p> <p>➤ PEAR (Promotion de l'emploi agricole dans les zones rurales) c'est un projet qui vise la réconciliation des jeunes avec les métiers de l'agriculture et la promotion et le renforcement de l'attractivité de l'emploi agricole auprès des jeunes en sensibilisant ces populations aux potentiels des métiers liés à l'agriculture. Projet réalisé en collaboration avec ATAC - Association Tunisienne Anti-corruption</p> <p>COOPERATION SUISSE</p> <p>➤ Fond Suisse un fond de financement et d'accompagnement des petites entreprises</p>	<p>Bouzid Le projet, d'un coût de 2 millions de dinars, financé par l'Union européenne et exécuté par le Bureau international du travail (BIT) en collaboration avec le Centre d'affaires de Sidi Bouzid et la municipalité de la ville</p>	<p>financière pour les jeunes en Tunisie dans les gouvernorats de Kasserine (ainsi que Gafsa, Tataouine et Médenine)</p> <p>➤ Jendouba Techhdem Projet de soutien à l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans la valorisation des ressources naturelles dans le gouvernorat de Jendouba.</p> <p>➤ Projet ADEL Agissions ensemble pour un développement local concerté des territoires à Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa. Le projet vise le développement de services concertés d'appui à l'employabilité et l'entrepreneuriat.</p> <p>CEFA</p> <p>➤ Projet MaTerrE : marketing territorial pour l'emploi. Réalisé en partenariat avec l'association ATLAS dans le Gouvernorat de Jendouba.</p> <p>GVC - Groupe de Volontariat Civil</p> <p>➤ Périphérie active support à la société civile du Gouvernorat de Sidi Bouzid dans sa capacité de participation, travail en réseau et expression libre ainsi que d'inclusion des instances des groupes vulnérables.</p>
--	--	--

JICA (COOPERATION JAPONAISE)

- **Fond Japonais** « Travaux Communautaires & Participation Locale » (TCPL) vise à Contribuer à l'autonomisation financière des populations marginalisées, notamment les femmes et les jeunes, à travers une gamme de services financiers de qualité et la promotion de l'entrepreneuriat dans le Gouvernorat de Jendouba.

VNG INTERNATIONAL (COOPERATION NEERLANDAISE)

- **CILG** Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante se concentre plus particulièrement sur le renforcement de capacités ses municipalités et des administrations locales : Projet pilote municipal Kasserine ; Projet pilote municipal Regueb ; Projet pilote municipal Sidi Bouzid.

- **Eco des Femmes** -Appui à l'émancipation socio-économique des femmes rurales en Tunisie et Maroc à travers leur inclusion dans les réseaux de l'économie sociale » Le projet vise à renforcer la protection sociale et économique des femmes rurales, promouvoir l'égalité d'accès aux ressources économiques et faciliter l'échange des bonnes pratiques dans le bassin de la Méditerranée.

ICOSI - Institut de coopération sociale internationale

- **Projet d'accompagnement à la création d'entreprises de l'économie sociale**, vecteur de création d'emploi des jeunes en Tunisie. Ce projet intervient sur Jendouba en partenariat avec le syndicat tunisien UGTT ses objectifs sont : le développement des capacités de l'UGTT en matière de formation, l'accompagnement et d'appui à la création d'entreprises de l'économie sociale au niveau national et régional à travers la formation du formateurs ; Identification et accompagnement de projets de jeunes (Tabarka).

